



Société anonyme au capital de 2 723 884 €
RCS 676 250 038
Siège social : 11 rue du 47^{ème} régiment d'artillerie 70400 HERICOURT

DOCUMENT D'INFORMATION

Transfert de la totalité des actions de la société de la cote du Marché Libre sur le marché NYSE Alternext

Premières négociations le 16 juin 2010.

Allegra finance

Listing-Sponsor

Ce Document de Présentation est réalisé dans le cadre d'un transfert sur Alternext. Cette opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de NYSE Alternext (www.alternext.fr), de la Société (www.gaussin.com) et celui d'Allegra Finance (www.allegrafinance.com).

SOMMAIRE

1	PERSONNE RESPONSABLE	6
1.1	Responsable du document d'information	6
1.2	Attestation de la personne responsable	6
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	7
2.1	Commissaires aux comptes titulaire	7
2.2	Commissaire aux comptes suppléant	7
3	PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIERES	8
4	FACTEURS DE RISQUES	9
4.1	Risques relatifs à l'activité du groupe	9
4.1.1	Risques liés à l'évolution du marché	9
4.1.2	Risques liés à l'environnement concurrentiel	9
4.1.3	Risques technologiques	10
4.1.4	Risques liés aux approvisionnements	10
4.1.5	Risques liés à la fabrication	11
4.1.6	Partenariats avec EPD :	11
4.1.7	Risques commerciaux	11
4.2	Risques juridiques	14
4.2.1	Risques liés à la propriété intellectuelle	14
4.2.2	Risques liés aux normes et à la réglementation applicable	14
4.2.3	Assurances	14
4.2.4	Faits exceptionnels et litiges	15
4.3	Risques liés à l'organisation et au fonctionnement de la Société	15
4.3.1	Capacité à gérer une croissance soutenue	15
4.3.2	Dépendance vis-à-vis d'hommes clés	16
4.4	Risques financiers	16
4.4.1	Risque de change	16
4.4.2	Risque de taux d'intérêt	16
4.4.3	Risque de liquidité	17
4.4.4	Risque actions	17
4.5	Risques liés à la cotation	17
4.5.1	Risques liés au transfert du Marché Libre sur NYSE Alternext	17
4.5.2	Le cours des actions de la Société sur le marché NYSE- Alternext d'Euronext Paris pourrait connaître des variations significatives	17
4.5.3	L'admission des titres à la cote d'un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes	17
5	INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE	18
5.1	Histoire et évolution de la Société	18
5.1.1	Dénomination sociale de la Société	18
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	18
5.1.3	Date de constitution et durée	18
5.1.4	Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités	18
5.1.5	Évènements marquants dans le développement de la Société	18

5.2	Informations boursières.....	20
5.2.1	Evolution du cours de bourse et des volumes échangés	20
5.2.2	Procédure de transfert sur NYSE- Alternext.....	21
5.2.3	Informations techniques	21
5.3	Investissements	21
5.3.1	Principaux investissements réalisés.....	21
5.3.2	Investissements en cours	21
5.3.3	Investissements à venir	21
5.4	Situation de trésorerie	22
6	APERCU DES ACTIVITES DU GROUPE.....	23
6.1	Présentation générale	23
6.1.1	Le spécialiste de la conception d'équipements de manutention exceptionnelle	23
6.1.2	Une stratégie de croissance fondée sur l'innovation	23
6.2	Une offre de solutions de manutention dédiée à 4 secteurs	25
6.2.1	Une offre actuelle bâtie sur une expertise historique.....	25
6.2.2	Le « Made-to-order » (MTO)	26
6.2.3	La business Unit de l'Automotive Terminal Trailer – ATT.....	30
6.2.4	Trois principaux secteurs de débouchés aux clients prestigieux	32
6.2.5	Modèle économique et cycle d'exploitation	35
6.3	Une chaine de valeur optimisée.....	35
6.3.1	L'innovation au cœur de la stratégie	36
6.3.2	Une politique industrielle optimisée	37
6.3.3	Vers une présence commerciale mondiale.....	40
6.4	Organisation fonctionnelle.....	43
6.4.1	Organigramme	43
6.4.2	Un management expérimenté	43
6.5	Dépendance du groupe à l'égard de brevets, licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.....	44
6.6	Marchés et concurrence.....	45
6.6.1	Les secteurs de débouchés.....	45
6.7	Conclusion sur les marchés	49
6.7.1	L'environnement concurrentiel	49
7	ORGANIGRAMME.....	51
7.1	Organigramme juridique du groupe.....	51
7.2	Rôles et chiffres clés des principales filiales	51
7.3	Nature des flux financiers au sein du groupe	52
8	Propriétés immobilières, usines et équipement.....	53
8.1	Descriptif	53
8.2	Métalliance.....	53
8.3	Question environnementale	53
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	54
9.1	Examen de la situation financière et du résultat au cours des exercices 2008 et 2009	54
9.1.1	Exercice 2009.....	54
9.1.2	Exercice 2008.....	54
9.2	Résultat d'exploitation	55
9.2.1	Facteurs internes importants influant sensiblement sur le résultat d'exploitation	55

9.2.2	Changement important dans les états financiers.....	55
9.2.3	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement, ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'Émetteur.....	55
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	56
10.1	Capitaux de l'émetteur	56
10.2	Flux de trésorerie	56
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement.....	56
10.4	Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux.....	56
10.5	Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements	56
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, Marques et noms de domaines	57
12	TENDANCES.....	62
12.1	Principales tendances depuis la fin du dernier exercice.....	62
12.2	Tendance connue, incertitude, demande, d'engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sur les perspectives de la Société	62
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE.....	63
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE 64	
14.1	Dirigeants et administrateurs	64
14.1.1	Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs	64
14.1.2	Autres mandats sociaux et fonctions exercées	64
14.1.3	Biographies	65
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale....	65
15	Rémunérations des administrateurs et dirigeants.....	66
15.1	Rémunérations des dirigeants.....	66
15.2	Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.....	66
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	67
16.1	Direction de la Société	67
16.2	Contrats entre les administrateurs et la Société.....	67
16.3	Comités d'audit et de rémunération	67
17	SALARIES	68
17.1	Ressources humaines.....	68
17.2	Participations et stock options des administrateurs et dirigeants	68
17.3	Participation des salariés dans le capital de la Société	68
17.4	Contrats d'intéressement et de participation	68
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	69
18.1	Répartition du capital et des droits de vote au 28 mai 2010.....	69
18.2	Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'administration	69
18.3	Droits de vote des principaux actionnaires.....	69
18.4	Contrôle de la Société.....	69
18.5	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle.....	69
18.6	État des inscriptions	69
19	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET OPERATIONS AVEC LES APPARENTES.....	70
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.....	71
20.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2009.....	71
20.2	Informations financières proforma.....	89

20.3	Comptes sociaux de GAUSSIN SA.....	90
20.3.1	Bilans au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008.....	90
20.3.2	Comptes de résultat.....	92
20.3.3	Annexe des comptes au 31 décembre 2009.....	94
20.3.4	Annexe des comptes au 31 décembre 2008.....	104
20.4	Vérification des informations financières.....	115
20.4.1	Exercice 2009.....	115
20.4.2	Exercice 2008.....	120
20.5	Date des dernières informations financières.....	127
20.6	Politique de distribution de dividendes.....	127
20.6.1	Dividendes versés au cours des 3 derniers exercices.....	127
20.6.2	Politique de distribution de dividendes à venir.....	127
20.7	Procédures judiciaires et arbitrages.....	127
20.8	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	127
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	128
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	128
21.1.1	Montant du capital social.....	128
21.1.2	Titres non représentatifs du capital.....	128
21.1.3	Acquisition par la Société de ses propres actions.....	128
21.1.4	Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital.....	128
21.1.5	Capital autorisé.....	128
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	129
21.1.7	Historique du capital social.....	129
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	131
21.2.1	Objet social.....	131
21.2.2	Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction. 131	
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société.....	133
21.2.4	Modalités de modification des droits des actionnaires.....	134
21.2.5	Assemblées générales d'actionnaires.....	134
21.2.6	Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.....	134
21.2.7	Franchissements de seuils statutaires.....	134
21.2.8	Stipulations particulières régissant les modifications du capital.....	134
21.2.9	Rappel des principales obligations liées à la cotation sur NYSE Alternext.....	135
22	CONTRATS IMPORTANTS.....	136
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	137
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	140
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	141

1 PERSONNE RESPONSABLE

1.1 Responsable du document d'information

Monsieur Christophe GAUSSIN, Président-Directeur Général de GAUSSIN (ci-après «GAUSSIN» ou la « Société » ou le « Groupe »).

1.2 Attestation de la personne responsable

A ma connaissance, et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent document d'information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et de ses filiales ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 11 juin 2010

Christophe GAUSSIN

Président-Directeur Général

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaire

- **SOFIGEC** représenté par Monsieur Jean-Morand ERHARD
37 rue Jean de La Fontaine 90000 BELFORT

Nommé par l'AG du 30 juin 2003 et renouvelé par une assemblée générale du 29 juin 2009 pour une durée de 6 ans expirant à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- **DELOITTE & ASSOCIES** représenté par Monsieur Michel SELLIER
185 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly sur Seine

Nommé par l'AGM du 30 juin 2008 pour une durée de 6 ans expirant à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.2 Commissaire aux comptes suppléant

- **Monsieur Jean-Pierre VURPILLOT**
6 avenue Gambetta BP 286 25205 MONTBELIARD

Nommé par l'AG du 30 juin 2003 et renouvelé par une assemblée générale du 29 juin 2009 pour une durée de 6 ans expirant à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- **BEAS**
7-9 Villa Houssaye 92524 Neuilly sur Seine

Nommé par l'AGE du 30 juin 2008 pour une durée de 6 ans expirant à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

3 PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIERES

Les données ci-dessous sont extraites des comptes consolidés audités du Groupe établis pour la première fois au titre de l'exercice 2009 pour les besoins du transfert sur NYSE-Alternext (hors cadre légal car le groupe est en dessous des seuils).

Données consolidées

(en €)	Exercice 2009	Exercice 2008
Chiffres d'affaires	11 761 575	7 649 042
Résultat d'exploitation	2 050 363	-3 715 982
Résultat courant	1 793 493	-4 186 677
Résultat net consolidé total	3 412 202	-4 565 809
<i>dont Part groupe</i>	3 416 500	-4 068 083
Capitaux propres Groupe	13 285 431	7 397 387
Actif immobilisé net	8 135 435	7 179 851
Disponibilités et VMP	7 976 140	2 002 772
Emprunts et dettes financières	6 281 464	2 953 928
Total bilan	24 922 168	16 942 073

Données relatives à GAUSSIN S.A.

(en €)	2009	2008
Chiffres d'affaires	11 527 071	7 825 481
Résultat d'exploitation	2 132 793	-3 094 120
Résultat courant	2 208 996	-3 120 621
Résultat exceptionnel	-235 999	3 210 953
Correction d'erreur		1 299 536
Résultat net	1 972 998	-1 207 604
Capitaux propres	16 286 228	11 808 705
Actif immobilisé net	11 233 859	9 312 498
Disponibilités et VMP	5 466 048	1 487 114
Emprunts et dettes financières	2 935 721	2 650 006
Total bilan	22 273 185	18 361 385

4 FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent Document d'Information, y compris les risques décrits dans le présent Chapitre, avant de se décider à acquérir ou à souscrire des actions de la Société. Les risques présentés dans le présent Chapitre sont ceux que la Société considère, à la date du présent Document d'Information, comme étant susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. La Société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

La Société n'identifie pas à ce jour de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.

4.1 Risques relatifs à l'activité du groupe

4.1.1 Risques liés à l'évolution du marché

Pour minimiser une trop forte exposition aux risques liés à l'évolution des marchés, la Société a entrepris depuis 1995 une stratégie de diversification sectorielle. Historiquement, la Société était fortement exposée au marché portuaire qui est son activité historique depuis 1970. A partir de 1995, la Société s'est diversifiée dans les secteurs de :

- Energie (Pétrole, Gaz, Nucléaire, Turbine).
- Matière Première (Sidérurgie, Acierie, Chimie).
- Transport (Automobile, Ferroviaire, Aéronautique,)
- Défense (Naval, Terrestre).

La taille de chacun de ces marchés est importante et le nombre de clients potentiels internationaux et conséquent. Par exemple le marché portuaire est évalué par Drewry Consulting à plus de 1,5 milliard d'euro par an pour plusieurs milliers de clients potentiels.

- Cette diversification sectorielle, l'importance de chacun des marchés et le nombre de clients potentiels, limite donc la dépendance vis-à-vis d'un secteur de marché en particulier et atténue le risque global. Ainsi, à ce jour, la Société estime ne dépendre ni d'un seul secteur d'activité, ni d'un client ou encore d'une seule zone géographique.

4.1.2 Risques liés à l'environnement concurrentiel

GAUSSIN exerce ses activités dans les secteurs du transport, de l'énergie, des matières premières de la transformation et de l'environnement. Pour la plupart de ses activités les marchés sont mondiaux, la concurrence peut se trouver dans le monde entier.

Les clients décident du choix de leurs partenaires sur de nombreux critères :

- l'ancienneté de l'entreprise,
- la robustesse des produits et leur niveau de fiabilité,
- le coût d'achat et aussi le coût d'exploitation et de possession,
- l'organisation de la maintenance,
- les possibilités de financement,
- la gamme de produits et services proposés,
- les garanties,
- le service après vente,
- la santé financière de l'entreprise.

L'entreprise bénéficie d'une longue histoire et image forte de qualité auprès des professionnels de l'industrie sur son cœur de métier MANUGISTIQUE du fait de son positionnement haut de gamme et de la robustesse qui a fait et qui fait la renommée de ses équipements. Ce concept est basé sur l'amélioration continue des 9 critères précédemment énumérés et de manière générale sur l'étude et la conception d'équipements de manutention spécialisés dans les flux de déplacement de charges lourdes (jusqu'à 4 500 tonnes) et encombrantes (jusqu'à 200 mètres de longueur). De plus ses dirigeants ont choisi une stratégie de différenciation basée sur l'innovation, pour apporter à ses clients internationaux de vraies solutions logistiques et de manutention et non pas que sur la conception des équipements.

La Société a mis en place et applique une stratégie de protection contre la concurrence en créant des barrières à l'entrée contre les nouveaux arrivants sur les marchés et contre les concurrents existants. Cela se fait sous diverses formes (brevets, innovations, etc...). Par exemple les brevets déposés par EVENT ont une exclusivité d'une durée de 19 ans en moyenne donnant ainsi une position monopolistique jusqu'en 2029.

La majorité des concurrents est installée et fabrique en Europe et se trouve donc pénalisée d'une part par la parité €/€ et d'autre part par leurs installations de production dont la productivité est mise à mal par les prix pratiqués par la concurrence des pays émergents.

La société Gaussin estime avoir une longueur d'avance grâce au réseau de sous-traitants existants et à l'accord signé avec EPD (se reporter au paragraphe 6.3.2.3) pour la fabrication en Chine. Elle peut au cas par cas décider de décaisser en dollars ou en euros suivant la devise d'encaissement du client (Moyen Orient, Chine) minimisant ainsi le risque de change. En outre, cette organisation permettant de produire le plus près possible de son client donne un avantage concurrentiel sur les délais et les coûts de transport.

La filiale chargée de l'innovation, EVENT, est dotée de compétences en intelligence économique et se tient régulièrement informée sur les forces et faiblesses de la concurrence grâce à une veille concurrentielle permanente en utilisant les services d'une société spécialisée.

La fabrication des sous-ensembles est confiée à plusieurs sous-traitants ce qui fait que jamais un véhicule entier n'est confié à un seul partenaire, évacuant ainsi le risque de copie. Dans ce processus de protection, la société GAUSSIN garde l'implantation en final de composants stratégiques ou d'algorithmes brevetés ou tenus secrets.

4.1.3 Risques technologiques

Avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir faire centenaire, la Société estime avoir franchi l'étape du risque technologique et avoir démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples mais surtout à proposer au marché de véritables ruptures entre les technologies traditionnellement utilisées et les technologies innovantes.

Un programme de standardisation et de modularité a été lancé depuis 2007 afin d'utiliser au maximum les sous-ensembles éprouvés et connus et certifiés par le marché pour proposer de nouvelles fonctionnalités. La Société intègre et maîtrise les métiers Hydraulique, Electronique, Informatique Embarquée, Mécatronique depuis des décennies. Cette expertise est l'essence même de son image de marque et de sa réputation à relever avec succès les défis technologiques.

C'est pourquoi la stratégie de la Société continue à être centrée sur l'innovation afin de conserver cet atout différenciateur par rapport à certains de ses concurrents et à consolider les barrières à l'entrée sur ses principaux marchés. Ce savoir-faire se matérialise aujourd'hui, par l'existence d'un parc de plus de 50 000 véhicules fonctionnant parfaitement dans différents pays du monde et d'un solide portefeuille de titres de propriété intellectuelle.

4.1.4 Risques liés aux approvisionnements

Les principaux composants des équipements conçus par le groupe sont de l'acier, des roues, des pneumatiques, châssis, moteurs, électroniques et des composants hydrauliques. L'acier est une matière première dont le prix peut connaître des variations significatives tout comme certaines matières peuvent également faire varier le prix des éléments achetés auprès des fournisseurs, comme les châssis, les moteurs, les cabines de conduite ou les pneumatiques. A cet égard, la Société a démontré dans le passé récent sa capacité à renégocier ses tarifs clients pour tenir compte de la hausse des coûts de matières. A noter que l'évolution du prix du pétrole peut modifier le coût du transport, celui-ci pouvant représenter dans certains cas, jusqu'à 10% du montant de la commande.

Dans la quasi-totalité des contrats signés avec les clients, une clause de révision permet de renégocier les prix en fonction de l'évolution des prix de matières premières.

Le Groupe se fixe comme ligne directrice de toujours avoir au minimum 3 sources d'approvisionnement pour chacun de ses composants et/ ou matières premières afin d'éviter tout risque de dépendance. Par exemple pour les moteurs, un large choix de fournisseurs existe : CUMMINS, CATERPILLAR, IVECO, DEUZ, JOHN DEER, SCANIA, ISUKU, TOYOTA, PEUGEOT, RENAULT.

A ce jour, GAUSSIN estime que le groupe n'est pas confronté à une véritable dépendance vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs et considère que le projet de développement vers des productions en grande série ne pourra qu'améliorer cette situation au profit du Groupe.

4.1.5 Risques liés à la fabrication

Depuis le recentrage de ses activités en 2002, la Société a choisi de ne plus réaliser la fabrication de ses véhicules. Aujourd'hui, la grande majorité du coût de chacun des véhicules est sous-traitée à des partenaires locaux dans chacune des régions dans lesquelles la Société opère et pour la gamme ATT en Chine. Les composants à fort contenu technologique sont toujours approvisionnés depuis l'Europe. Le tout est alors assemblé le plus près possible du client final dans chacun des pays.

Les contrats de sous-traitance comprennent toujours des clauses juridiques protégeant le groupe sur la confidentialité, sur la non concurrence ainsi que sur les droits de propriété intellectuelle.

Ce modèle de production basé sur la sous-traitance permet à la Société de minimiser ses risques capitalistiques liés aux investissements et à la gestion au quotidien d'usines de fabrication. Par ailleurs, l'emploi de la sous-traitance permet de donner une grande flexibilité en termes de capacité de production. L'emploi de sous-traitants locaux permet de réduire les coûts de transport importants.

4.1.6 Partenariats avec EPD :

Le partenariat avec EPD Singapore (se reporter au descriptif paragraphe 6.3.2.3) a pour objectif principal de donner à la Société une capacité de production en série de la nouvelle gamme de produit ATT dédié à la manutention des conteneurs sur les terminaux portuaires du monde entier, de doter la Société d'une structure de sourcing à bas coût en Chine et de pouvoir livrer des véhicules au meilleur standard de qualité en bénéficiant d'une main d'œuvre peu chère.

EPD Singapore est une joint venture entre la société mère EPD Houston et Jaccar Holding. Cette société EPD Singapore est une plateforme qui a pour mission de piloter une usine implantée en Chine dans la zone de Shanghai. Cette usine à Shanghai fabrique déjà depuis 4 ans des sous-ensembles à fort contenu technologique pour équiper les navires de services offshores du groupe Bourbon. Cette entité a réussi le challenge de fabriquer à coût réduit des ensembles à fort contenu technologique à des cadences série et tout en assurant un Contrôle Qualité au standard international et en entretenant un excellent réseau d'affaires avec les acteurs chinois.

C'est la capitalisation et l'exploitation de cette expérience de EPD Singapore qui a convaincu la Société que cette dernière est le meilleur partenaire pour réussir commercialement le lancement de la gamme de produits ATT.

En choisissant un partenaire dont le capital n'est détenu uniquement que par des Américains et des Français, la Société s'assure la meilleure protection possible contre la contrefaçon sur le territoire chinois. Par ailleurs, les meilleures pratiques de sécurité et de confidentialité sont déjà appliquées par EPD Singapore avec succès dans ses installations chinoises.

4.1.7 Risques commerciaux

Concernant les produits de la Business Unit MTO (Made To Order) c'est-à-dire la partie qui se charge de produire des véhicules spécifiques sur demande, le risque commercial est nul car le client vient avec un cahier des charges afin que la Société réalise l'engineering, les achats, la mise au point, la certification et la livraison exactement selon ses spécifications.

Concernant la gamme de produit ATT, avant même le premier coup de crayon des équipes de développement, l'ensemble des besoins présents et à venir des principaux opérateurs de terminaux portuaires dans le monde ont été recensés, synthétisés dans une étude marketing. C'est cette étude qui est le fondement de cette gamme de produits.

Des accords ont été signés avec des clients clefs et pionniers de grand nom comme DP World (4^{ème} opérateur mondial), pour guider les ingénieurs durant les phases de développement de cette gamme de produits.

Par la suite, une fois les premiers prototypes de cette gamme de produits disponibles en 2009, ces derniers ont été expédiés chez ces clients « tests » pour apprécier les fonctionnalités, performances et spécifications techniques. Les retours sont excellents et centralisés dans un document : cela permet de dire avec certitude que le produit répond aux besoins et aux spécifications des acteurs du marché.

Pour augmenter les chances de succès de la commercialisation de la gamme de produits ATT, la multitude de silhouettes proposées sur la base d'une même plateforme mécanique permet de couvrir la plus large variété de demandes des différents clients possibles avec la plus grande efficacité, c'est la customisation. Cette gamme est déclinée en un plan produit sur plusieurs années.

4.1.7.1 Risques clients

Pour l'ensemble de ses activités, les clients de la Société sont uniquement de grandes entreprises internationales avec une grande solvabilité. Le choix de la présence sur des marchés tels que le Oil&Gas, le Nucléaire, le Maritime permet de ne travailler qu'avec de grands acteurs qui ont des financements sur plusieurs années.

La majorité des clients dans ces secteurs sont des entreprises à capitaux total ou partiel gouvernementaux. Par exemple, EDF, COGEMA ou Port Singapore Authority (1er port au monde est une entreprise à capital 100% détenu par le fond souverain Temasek piloté par l'état de Singapour).

Par ailleurs, les termes et conditions de paiement généralement acceptés par les clients de Gaussin permettent de réduire considérablement le risque d'impayés dont la structuration est la suivante :

	% du contrat	Transfert de propriété	Description
Versement 1	30%	NON	Acompte à la signature du contrat
Versement 2	20%	NON	Acompte à la validation des plans
Versement 3	15%	NON	Acompte à la réception des composants sensibles
Versement 4	15%	NON	Acompte à la réception machine sur le site de production
Versement 5	15%	OUI	Acompte à la réception chez le client final
Versement 6	5%	OUI	Retenue de garantie

En règle générale, 80% du contrat total est payé par le client avant expédition des véhicules.

Les 20% restants du contrat total sont payés contre lettre de crédit irrévocable et confirmée par une banque internationale de premier ordre (HSBC, NBAD, BNP, etc...).

La répartition des revenus générés par les premiers clients en 2008 et 2009 se présente comme suit :

En K€	2009		2008	
	montant	%	montant	%
client A	4 763	41,30%	3 296	44,00%
client B	1 152	9,99%	494	6,60%
client C	826	7,10%	478	6,40%

Pour la partie MTO, à l'exception du même premier client qui représente près de 21% en 2009 contre 44% en 2008, les principaux clients varient suivant les années. Cela montre la faible dépendance de Gaussin à un client unique.

4.1.7.2 Risques liés à la maintenance et la garantie des produits

L'image de marque de la Société repose sur la fiabilité et sur la robustesse de ses véhicules qui doivent fonctionner dans des environnements les plus sévères comme les terminaux portuaires, les centrales nucléaires, les mines à ciel ouvert ou dans les fonderies.

Par conséquent, des marges de sécurité importantes sont appliquées sur l'ensemble des réalisations de la Société afin de proposer les véhicules les plus fiables et robustes possibles. Cela permet à la Société de proposer sans grande difficulté des contrats de garanties comprises entre 1 an et 5 ans sous conditions normales d'utilisation et même de proposer des extensions de garanties payantes.

Dans l'ensemble de ses contrats avec ses clients, il est clairement stipulé que sont considérées les conditions normales d'utilisation et il est mentionné que seules les défaillances qui interviendraient dans ce cadre sont prises en charge par la Société.

	2009		2008	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Montant de la garantie en K€	30	<1%	52	<1%

La Société, en fonction des risques de chacun des projets avec les clients, peut souscrire des assurances avec des montants plafonnés sur la durée de la garantie donnée.

La Société n'a jamais eu de litige lié au risque de conception de ses produits. Le cas échéant, les Sociétés EVENT et GAUSSIN disposent d'assurances Responsabilité Civile permanentes et distinctes pour la conception par exemple dont les montants d'indemnisation sont régulièrement ajustés avec les assureurs.

La Société propose également des contrats de maintenance dans l'ensemble de ses contrats pour s'assurer de la bonne tenue de ses véhicules dans le temps et de pouvoir détecter les premiers signes de défaillances ou les premiers signes d'une mauvaise utilisation dont la responsabilité incombe aux clients.

4.1.7.3 Risque pays

Aujourd'hui le marché de remplacement des équipements commercialisés par la Société se situe principalement en Europe. En revanche, les marchés d'expansion sont localisés au Moyen Orient, en Asie et en Amérique du Sud. Pour ces pays émergents, la Société a choisi la stratégie de ne pas travailler en direct avec les clients finaux des pays émergents mais de faire appel à des acteurs locaux qui sont le plus souvent basés sur des plateformes régionales sûres.

Par exemple, pour le Moyen Orient, pour traiter avec les acteurs du monde portuaire en Egypte, la Société a retenue une société solide égyptienne dont le bureau et la plateforme de travail sont situés à Dubaï. Pour la Birmanie, la Société a retenue une société dont la plateforme de travail est localisée à Singapour.

Par ailleurs, toutes les entités que la Société a créées ou va créer sont localisées dans des pays des régions concernées avec une forte stabilité politique et économique. La société fait une sélection au niveau de la solidité financière des acteurs. Ainsi, la création d'une filiale au Moyen Orient a été réalisée dans le cadre d'une « Joint Venture » avec l'une des plus grandes sociétés d'investissement de Dubaï.

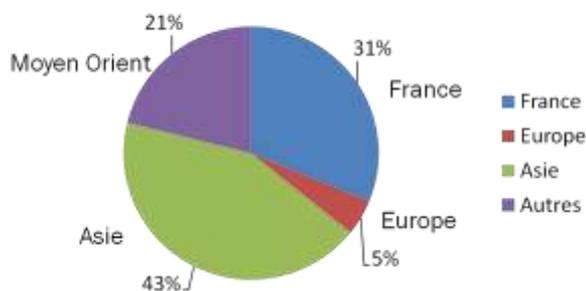
Des garanties complémentaires de type FASEP proposées par OSEO sont actuellement à l'étude pour la mise en place de filiales de type master franchise pour couvrir le risque à hauteur de 1 million d'euros pour les capitaux investis dans chacune des filiales.

Des garanties pays de type COFACE viennent s'ajouter au dispositif et sont mises en place au cas par cas pour couvrir les risques exceptionnels (guerres, terrorismes, cataclysmes...) en plus de l'ensemble des précautions prises dans les conditions et termes de paiement :

- 80% de la valeur du contrat total est payé par le client avant toute expédition,
- 20% % de la valeur du contrat total est payé ensuite contre paiement par lettre de crédit irrévocable et confirmée par une banque internationale.

La Société de par sa stratégie de diversification géographique est un acteur global non dépendant d'une zone géographique.

**Répartition géographique chiffre d'affaires
2009**



4.2 Risques juridiques

4.2.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

La stratégie de développement de la Société est fondée sur l'innovation qui représente son moteur pour la croissance. En effet, la croissance par la différenciation permet à la Société de se créer des avantages concurrentiels forts sur les marchés visés.

Dans cette optique, la Société a créé une entité à part nommée EVENT SAS en 2007 et l'a dotée de moyens financiers, humains et techniques afin d'innover et de proposer en permanence de nouveaux produits. Dans un souci de visibilité et de facilité de gestion, la Société a pris la décision de centraliser l'essentiel de la propriété intellectuelle actuelle et future de la Société au sein de l'entité EVENT SAS.

La Société, depuis 2007, mène une politique très dynamique au niveau de la propriété intellectuelle en incitant financièrement l'ensemble de ses salariés à trouver de nouvelles inventions et en déposant des brevets, des marques, des modèles, des droits d'auteur.

Le suivi juridique des problématiques liées à la propriété intellectuelle est confié à un cabinet d'avocat parisien et la rédaction et le dépôt sont confiés à un cabinet spécialisé en propriété intellectuelle.

Comme les marchés de la Société sont des marchés à l'international, la grande majorité des brevets détenus par la Société est étendue à l'international.

Le détail des brevets détenus et utilisés par le groupe figure au chapitre 11 du présent document.

4.2.2 Risques liés aux normes et à la réglementation applicable

Les équipements vendus par le groupe étant destinés à fonctionner sur des sites industriels privés, ils ne sont pas soumis à homologation préalable obligatoire. Le régime est celui de l'auto-certification. En revanche, le groupe peut requérir une vérification auprès d'organismes spécialisés (APAVE SOCOTEC, TUV...) soit délibérément, soit à la demande spécifique d'un client. La politique du groupe à ce jour consiste à respecter systématiquement les préconisations CE (spécifications de la Directive « Machines », Directives 2006/42/CE).

La société est sortie du modèle de fabrication intégrée, elle n'est donc plus exposée aux directives machines outils. Le responsable du bureau d'études et prototypage a la délégation et la responsabilité de l'application des normes en vigueur avec les moyens financiers et humains adéquats.

La société est adhérente et participe à de nombreuses associations professionnelles, CETIM, MEDEF, Association Interprofessionnelle, Chambres de Commerce...) dans l'objectif d'être informée de l'évolution ou de la mise en place de nouvelles normes. Par exemple la norme Tiers 3B applicable fin 2010 concernant la diminution de CO2 est déjà intégrée dans le design du Power Pack de l'ATT.

4.2.3 Assurances

Les principales polices d'assurances souscrites par la Société sont les suivantes:

risques couverts	désignation du contrat	garanties principales	couverture en euros	franchise
multirisques professionnels incluant risque informatique et perte d'exploitation (contrat groupe GAUSSIN SA & EVENT)	Allianz Entreprise 3	Incendie et garanties annexes	matériels 400 000 marchandises 330 000 supports informatiques 328 156 biens confiés 100 000 frais de pertes divers 330 000 RC dommages causés aux biens immobiliers 1 696 955 RC dommages causés aux tiers 550 000	
		Bris des matériels informatiques	valeur déclarative des matériels 50 000 limite contractuelle par sinistre 50 000	350
		Vols	biens 15 000 valeurs 4 500 frais divers 4 500	547
		Autres dommages matériels	50 000	10 000
		Perte d'exploitation	marge brute assurée / 12 mois 8 262 776 PE après dommages électriques / 3 mois 826 278	3 jours ouvrés 3 jours ouvrés
		Catastrophes naturelles	id.incendie	montant réglementaire
		Honoraires d'expert	74 700	
GAN (contrat GAUSSIN SA)	GAN RC Exploitation	Dommages corporels matériels et immatériels consécutifs ou non par sinistre	7 500 000	
		Dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre par sinistre	750 000	300 par sinistre
		Dommages matériels et immatériels non consécutifs par sinistre par an	75 000	750 par sinistre
		Atteintes à l'environnement accidentelles par an	750 000	1500 par sinistre
		Occupation temporaire des locaux par sinistre	300 000	750 par sinistre
GAN (contrat GAUSSIN SA)	GAN RC Professionnelle	Dommages corporels matériels et immatériels consécutifs ou non par an	500 000	3000 par sinistre
		Destruction ou détérioration des documents confiés par sinistre	30 000	150 par sinistre
		Défense devant les juridictions civiles , commerciales et administratives	à la charge de l'assureur	

GAUSSIN MANUGISTIQUE estime que les polices d'assurance décrites ci-dessus couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés.

4.2.4 Faits exceptionnels et litiges

Se reporter au paragraphe 20.7.

4.3 Risques liés à l'organisation et au fonctionnement de la Société

4.3.1 Capacité à gérer une croissance soutenue

L'organisation fonctionnelle du Groupe permet une grande flexibilité par rapport au carnet de commandes (se reporter au descriptif du chapitre 6). Cependant, le développement anticipé de l'activité nécessitera de recruter des collaborateurs et d'étendre les capacités opérationnelles, ce qui pourrait fortement mobiliser les ressources internes d'où la nécessité de :

- mener une politique de ressources humaines adaptée,

- anticiper les dépenses inhérentes à un rythme de croissance soutenu ainsi que les besoins de financement associés,
- veiller à disposer d'une organisation interne en adéquation avec la croissance attendue notamment en termes de systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion.

Les partenariats de sous-traitance au Moyen Orient et en Chine doivent permettre de produire en temps et en quantité voulues pour suivre la croissance de la Société.

Au niveau commercial, en complément de la force de vente directe, un réseau de distributeurs et d'agents historiques représente un moyen efficace pour faire le suivi de la croissance des marchés.

4.3.2 Dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Dans l'ensemble des métiers de la Société, depuis plusieurs années, la priorité a été mise :

- au niveau de la création de la polyvalence et la multi compétence des collaborateurs (programme de formation),
- à équilibrer la pyramide des âges afin de limiter la rupture des expériences, des connaissances et des savoir-faire,
- à mettre en place une politique de fidélisation et de récompense dynamique et motivante.

Le transfert sur le marché ALTERNEXT est une excellente opportunité pour mettre en place un programme de fidélisation de type actions gratuites et /ou stock options.

Les challenges techniques et commerciaux de la Société dans une grande variété de marchés et à l'international sont aujourd'hui des arguments forts pour fidéliser mais aussi attirer de futurs collaborateurs de haut niveau afin de consolider la structure du groupe notamment sur le plan commercial.

4.4 Risques financiers

4.4.1 Risque de change

Au titre de l'exercice 2009, de l'ordre de 55 % du chiffre d'affaires (soit 6,5 M€) ont été facturés en dollars et 0,6M€ d'approvisionnements ont été réalisés dans la même devise.

Les facturations relatives au chiffre d'affaires réalisé dans les zones géographiques « Asie » et « Moyen-Orient » sont établies en USD. La trésorerie relative aux affaires concernées par ces deux secteurs géographiques est gérée en USD.

La garantie des achats en devises est assurée soit par les avances sur commandes si elles sont suffisantes, soit par des achats de devises à terme, l'objectif étant de traiter chaque affaire à un taux fixe constant.

4.4.2 Risque de taux d'intérêt

Fin 2009, le groupe était confronté à un risque de taux relativement réduit du fait de sa structure bilancielle. La trésorerie nette consolidée au 31 décembre 2009 s'élève à 4,9 M€ et l'endettement financier moyen et long terme de 3 M€ correspond au financement des locaux industriels loués par les sociétés du groupe et propriété de SCI intégralement détenues par le groupe.

4.4.3 Risque de liquidité

La société a connu par le passé une crise de liquidité en 1999, dépendant à l'époque d'un client principal Alstom qui traversait lui-même de graves difficultés financières. Depuis les dirigeants ont privilégié le cash flow en « matricant » l'organisation de l'entreprise pour absorber des hausses ou baisses importantes d'activité. C'est par exemple l'une de ces raisons qui a poussé l'entreprise à se désengager de la production au profit de la sous-traitance pour d'une part niveler les fluctuations d'activité et d'autre part éviter de financer le BFR lié à la production représentant plusieurs mois de chiffre d'affaires.

Fin 2009, la trésorerie nette consolidée s'élève à 4,9 M€.

A ce jour, même si le groupe ne bénéficie d'aucun engagement en la matière, GAUSSIN estime être à même de pouvoir négocier certaines sources de financement de type mobilisation de créances, affacturage ...etc. La société EVENT a par exemple fait appel à OSEO pour financer une partie du développement de l'ATT.

Malgré le contexte économique dégradé depuis plus de deux ans, GAUSSIN a également démontré sa capacité à renforcer ses fonds propres et à améliorer ses marges tout en augmentant son chiffre d'affaires. Aussi, compte tenu du modèle économique de ses deux pans d'activité et de sa structure financière actuelle, le Groupe estime le risque de liquidité à court terme comme faible.

4.4.4 Risque actions

Compte tenu de la nature de ses placements (exclusivement des SICAV), la Société estime ne pas être confrontée à ce type de risque.

4.5 Risques liés à la cotation

4.5.1 Risques liés au transfert du Marché Libre sur NYSE Alternext

Les titres de la société sont actuellement inscrits à la cote du Marché Libre. Le transfert sera réalisé par cotation directe sans opération financière concomitante. Aussi, le prix de 1^{ère} cotation sur NYSE-Alternext sera égal au dernier cours connu avant radiation de la cote du Marché Libre.

Malgré l'inscription actuelle des titres de la Société à la cote du Marché Libre, aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que le prix des actions offertes dans le cadre de cette admission aux négociations reflètera correctement le cours observé lors des premières négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext ni quant à l'établissement d'un marché des actions liquide.

4.5.2 Le cours des actions de la Société sur le marché NYSE- Alternext d'Euronext Paris pourrait connaître des variations significatives.

Le cours des actions de la Société sur le marché Alternext de NYSE Euronext est susceptible d'être affecté de manière significative par des événements tels que par exemple, des variations du résultat de la Société ou une évolution des conditions de marché propres à son secteur d'activité.

De plus, les marchés boursiers ont connu des variations de cours significatives au cours des dernières années, qui souvent ne reflétaient pas les performances opérationnelles des entreprises cotées. Les fluctuations des marchés boursiers ainsi que du contexte économique, peuvent affecter de façon significative le cours des actions de la Société.

4.5.3 L'admission des titres à la cote d'un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes.

Les titres Gaussin ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. En revanche, des garanties spécifiques relatives à la transparence financière de la Société et à la protection des actionnaires minoritaires sont décrites au paragraphe 21.2.9 du présent document d'information.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Dénomination sociale de la Société

GAUSSIN S.A.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Lure sous le N° 676 250 038.

5.1.3 Date de constitution et durée

Immatriculée le 10 avril 1962, la Société a été initialement constituée pour une durée de 50 ans devant expirer le 9 avril 2012. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2 juin 2010 a décidé de proroger la durée de la Société de sorte que la nouvelle date d'expiration est fixée au 9 avril 2100.

5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

Constituée sous forme de société unipersonnelle, la Société a été transformée en société anonyme à Conseil d'administration le 9 décembre 1961. La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de Commerce.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Siège social : 11 rue du 47^{ème} régiment d'artillerie 70400 HERICOURT

Téléphone : +33 (0)3 84.46.13.45

Fax : +33 (0)3 84.56.78.88

Site Internet : www.gaussin.com.

5.1.5 Évènements marquants dans le développement de la Société

Créée par Eugène GAUSSIN, la société est une affaire familiale dont l'origine remonte à la fin du XIX^e siècle pour ses interventions dans la construction d'ouvrages d'art en Indochine. Forte d'une tradition industrielle centenaire, elle s'est tournée à partir de 1958 vers la conception et la fabrication de remorques industrielles et de véhicules automoteurs.



- 1880** Création des établissements Gaussin, fournisseur des Armées de l'Équipement Naval et des Administrations s'illustrant notamment par l'étude et la réalisation d'ouvrages d'arts comme le chemin de fer qui relie Hanoi à Saïgon en Indochine.
- 1958** Henri Edmond GAUSSIN, développe un atelier spécialisé dans la fabrication de conteneurs destinés au transport de pièces détachées pour Peugeot.
- 1962** Création de la société actuelle. Henri Paul GAUSSIN, transforme l'atelier spécialisé dans la fabrication de charpentes métalliques et de remorques de manutention.

- 1986** Arrêt de la fabrication de charpentes métalliques. Développement international de la société qui se positionne sur le marché mondial des remorques industrielles et portuaires ainsi que des automoteurs industriels.
- 1995** Christophe GAUSSIN, actuel Président, prend la direction de la société et accentue les efforts de R&D. Lancement de la 1^{ère} gamme motorisée de remorques et conquête de nouveaux marchés tels que l'énergie nucléaire, le chantier naval, l'aérospatiale, la sidérurgie avec le développement des premiers engins motorisés sur mesure. Le chiffre d'affaires atteint 30 MF.
- 1998** Reprise des activités de chaudronnerie, découpe et peinture d'Alsthom Belfort assortie d'un contrat quinquennal de sous-traitance. Le chiffre d'affaires atteint près de 250 MF.
- 2000** Suite au non respect du contrat par Alsthom, l'activité se révèle en deçà des prévisions initiales mettant l'entreprise Gaussin en grande difficulté.
- 2002** Mise en place d'un plan de continuation validé par le tribunal de commerce de Lure. Gaussin cède alors ses unités de fabrication, l'effectif est ramené de 350 à 8 collaborateurs. GAUSSIN recentre son activité sur son cœur de métier, à savoir, la conception et la commercialisation des équipements, la production étant alors sous-traitée.
- 2006** Définition d'une stratégie proactive, audacieuse et internationale fondée sur l'innovation et la R&D. Commercialisation spécialisée par segments de marchés.
Levée de 1,9 M€ auprès d'investisseurs internationaux suivie d'une inscription sur le Marché Libre le 13 juillet 2006.
- 2007** Augmentation de capital de 9,7 M€ en avril 2007 dédiée à :
- Création de EVENT, filiale au capital de 4 M€ dédiée à l'engineering d'innovation traduisant la volonté de Christophe GAUSSIN de mettre l'innovation au cœur de la stratégie
 - Remboursement de la dette concordataire : 0,9M€
 - Prise de participation de 43% dans Métalliance en décembre 2007 pour 3,1 M€ afin de bénéficier des complémentarités produits et zones géographiques.
- La dette ayant été intégralement remboursée, le tribunal prononce la clôture du plan de continuation par anticipation en Juillet 2007.
- 2008**
- Février** : Création de la Joint Venture « Gaussin Middle East » basée à Dubaï aux côtés de Dubaï Investments, plus grosse capitalisation boursière du Moyen Orient. Cette zone géographique constitue une priorité du fait des très importants débouchés liés à l'industrie portuaire.
- Mars** : Lancement du programme SAM30 visant à réduire de 30% les coûts de revient des produits en agissant sur trois leviers : les volumes d'achat, l'optimisation de la modularité et de la standardisation des produits.
- Mai** : Entrée au capital de GAUSSIN de la National Bank of Abu Dhabi à hauteur de 10%, marquant l'engagement de Gaussin Manugistique® dans le Moyen Orient avec ce partenaire prestigieux.
- Juin** : Lancement commercial d'une nouvelle ligne de produits dédiée à la construction navale et au secteur pétrolier : Heavy Duty Transporter, 1^{er} premier produit développé par les équipes d'Event.
- Octobre** : Commercialisation du Logistic Mover, pour manutentionner des semi-remorques sur de courte distance dans l'enceinte de centres logistiques.
- Novembre** : Signatures des MOU (Memorandum Of Understanding) avec des clients prestigieux comme Dubaï Port World et GulfTainer pour tester dans des conditions réelles les premiers exemplaires de l'ATT08 en gamme motorisée et en version train de deux véhicules

motorisés. Vitrine technologique du Groupe, l'ATT08 s'adresse plus particulièrement aux opérateurs portuaires.

Décembre : Lancement des premiers prototypes de l'ATT. La gamme se décline en 5 produits, en entrée de gamme avec le « premium » et le haut de gamme avec l' « advantage ».

Coup d'envoi du projet d'expansion commerciale du Groupe sur l'Asie baptisé « CAP ASIE 2009 » fondé sur la mise en place d'un réseau de distribution.

2009 **Mars** : Gaussin entame sa mutation vers un portefeuille produits à plus forte valeur ajoutée grâce à un effort de standardisation et s'adressant à des marchés à fort potentiel.

Mai : Levée de fonds de l'ordre de 2.6 millions € par augmentation de capital avec Dubai Investment, la plus grande société d'investissement à Dubai.

Octobre : Présentation officielle de l'ATT à l'occasion d'un salon professionnel à Dubai.

Décembre : Signature d'un accord majeur avec EPD Singapour par lequel Gaussin cède uniquement les droits de fabrication de l'ATT pour une durée de 10 ans dans une unité de fabrication basée en Chine. Augmentation de capital d'EVENT à hauteur de 1,3 M€.

2010 **Mars** : Présentation officielle de l'AMTS au salon SITL de Paris.

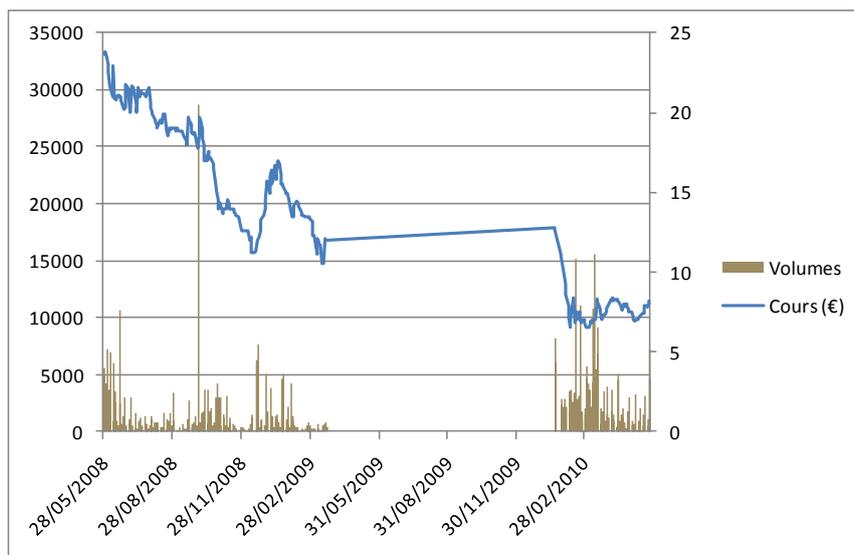
Avril : Lancement commercial officiel de la technologie FAST au salon de la BAUMA a Munich.

Juin : Présentation du concept Power Pack au salon TOC de Valence. Transfert de cotation des actions GAUSSIN sur le marché NYSE-ALTERNEXT.

5.2 Informations boursières

5.2.1 Evolution du cours de bourse et des volumes échangés

GAUSSIN est inscrite à la cote du Marché Libre de NYSE Euronext Paris depuis le 13 juillet 2006 sous le code ISIN : FR0010342329-MLGAU. Sur les 24 derniers mois le cours de bourse et les volumes ont évolué comme suit :



5.2.2 Procédure de transfert sur NYSE- Alternext

Il a été demandé le transfert à la cote d'Alternext de NYSE-Euronext Paris des 2 435 010 actions ordinaires composant le capital de la Société au 10 juin 2010.

Conformément au paragraphe 3.3 des Règles d'Alternext, cette admission se fera par le biais d'une cotation directe suite au transfert de la cote du Marché Libre sur le marché NYSE-Alternext (compartiment hors OPTF).

Un avis a été publié par NYSE Euronext le 11 juin 2010 précisant notamment le calendrier du transfert. La 1^{ère} cotation sur NYSE- Alternext est prévue le 16 juin 2010.

5.2.3 Informations techniques

Code ISIN : FR0010342329

Code Mnémonique (une fois le transfert sur Alternext effectif) : ALGAU
A compter du transfert sur Alternext la cotation se fera au fixing.

5.3 Investissements

5.3.1 Principaux investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés sur les deux derniers exercices sont les suivants :

1/ Les principaux investissements réalisés en 2009 concernent principalement des travaux d'aménagement et de rénovation des bâtiments ainsi que la construction de prototypes par Event.

(en K€)	déc-09 consolidé
Incorporels	31
<i>Dont R&D</i>	
Corporels	1 472
Financiers	
TOTAL	1 503

2/ Sur l'exercice 2008 EVENT a réalisé pour 607 K€ de frais de recherche et développement. D'autre part GAUSSIN SA a remonté en titres de participation des actions Métalliance détenus en titres de placement pour un montant de 315 K€.

5.3.2 Investissements en cours

A la date du présent document le Groupe n'a pas engagé d'investissement significatif.

5.3.3 Investissements à venir

Gaussin ne prévoit pas, pour le moment, de réaliser d'investissements significatifs pour les années à venir et pour lesquels les organes de direction de la Société ont pris des engagements fermes.

5.4 Situation de trésorerie

Consolidé (en K€)		31/03/2010
A.	Trésorerie	7 892
B.	Instruments équivalents	
C.	Titres de placement	231
D.	Liquidités (A+B+C)	8 123
E.	Créances financière à court terme	
F.	Dettes bancaires à court terme	424
G.	Part à moins de un an des dettes à moyen et long terme	180
H.	Autres dettes financières à court terme	
I.	Dettes financières à court terme (F+G+H)	604
J.	Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-7 519
K.	Emprunts bancaires à plus de un an	2 799
L.	Obligations émises	
M.	Autres emprunts à plus de un an	470
N.	Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	3 269
O.	Endettement financier net (J+N)	-4 250

6 APERCU DES ACTIVITES DU GROUPE

6.1 Présentation générale

6.1.1 Le spécialiste de la conception d'équipements de manutention exceptionnelle

Gaussin conçoit, assemble et commercialise des véhicules innovants pour le déplacement et la manutention de biens lourds et encombrants dans des environnements les plus sévères. Gaussin n'est donc pas un transporteur ou un logisticien.

Plus que centenaire, Gaussin, avec plus de 50 000 véhicules de manutention vendus à travers le monde, jouit d'une très grande notoriété auprès des grands donneurs d'ordres présents sur trois marchés en pleine expansion que sont l'énergie, le transport et le secteur des matières premières et de la transformation.

		
ATT – 60T	Logistic Mover – 20T	Heavy Duty Transporter – 200T
Véhicule spécialisé dans la manutention des conteneurs, lancement commercial en 2009	Véhicule électrique spécialisé dans la manutention de semi remorque sur centre logistique	Véhicule spécialisé dans la manutention des navires et plateformes pétrolières

Les solutions conçues par Gaussin répondent, par l'analyse du chemin critique, aux forts besoins d'optimisation des flux de production et de réduction des délais chez les clients tout en apportant une valeur ajoutée sur l'environnement et la sécurité des hommes.

Dès 2006/2007, GAUSSIN s'est lancé dans une stratégie de développement fondée sur l'innovation qui à compter de l'exercice 2009 lui permet de distinguer deux pans d'activité. Le premier qui constitue son expertise historique de conception et fabrication de véhicules à la commande, le second portant sur la vente de moyennes et grandes séries de certains des véhicules. L'ATT dédié principalement aux opérateurs portuaires en sera la première illustration.

Cette stratégie ambitieuse a été rendue possible grâce à la forte capacité d'innovation technologique dont dispose le groupe qui se matérialise par un portefeuille de propriétés intellectuelles très étoffé. En plus de la mise au point de prototypes, cette expertise porte aujourd'hui sur une standardisation optimale de la conception des produits destinés à passer à une production industrielle.

Afin d'optimiser sa chaîne de valeur, le groupe GAUSSIN a choisi de se concentrer sur les étapes à forte valeur ajoutée que sont l'innovation, l'assemblage final et la distribution. La production est pour sa part partiellement externalisée concernant l'activité sur mesure alors que la fabrication des sous ensembles constituant l'ATT est intégralement sous-traitée auprès d'un partenaire à qui GAUSSIN a concédé un contrat de licence de fabrication.

L'exercice 2009 s'est clos par un chiffre d'affaires consolidé en forte augmentation pour s'établir à 11,8 M€ et un résultat net part du groupe à 3,4 M€.

6.1.2 Une stratégie de croissance fondée sur l'innovation

Fort d'une expertise technologique reconnue et d'une grande connaissance de ses marchés, le groupe GAUSSIN est positionné pour devenir, dans les années à venir, un acteur majeur dans le domaine des équipements pour la manutention des charges industrielles lourdes à l'échelle mondiale.

A cette fin, le groupe entend optimiser l'exploitation de son savoir-faire et de son portefeuille de propriétés intellectuelles afin de maximiser la création de valeur pour ses actionnaires.

La conception sur commande, qui constitue l'activité historique de l'entreprise sera non seulement poursuivie mais utilisée pour identifier de nouveaux relais de croissance pour le Groupe. La filiale EVENT dédiée à l'innovation aura pour mission de repérer les marchés à fort potentiel et d'analyser les véhicules et technologies déjà conçus par le groupe afin d'isoler ceux à même de répondre aux attentes de ces marchés. EVENT s'attachera, à optimiser leur standardisation et leur modularité en vue de leur permettre de passer du stade de prototype à celui de production en grandes séries au meilleur coût. Une business unit dédiée sera créée pour chaque véhicule ainsi identifié.

En termes d'offre produits, le groupe mènera de front ses deux activités avec d'une part, la poursuite de son activité historique dite de « Made to order » qui outre son intérêt propre constitue le vivier de futurs relais de croissance, et d'autre part, la montée en puissance de business units spécifiques avec :

- L'Automotive Trailer Terminal (ATT) créé courant 2009 et destiné principalement aux opérateurs portuaires,
- La création à court ou moyen terme d'une ou deux autres « Business Units » supplémentaires dont une dédiée au Logistic Mover particulièrement adapté aux besoins des centres logistiques.

A ces business units viendront s'ajouter la vente de licences, GAUSSIN ayant été sollicité pour concéder des licences sur certains composants ou modules mis au point pour ses propres véhicules.

Dans cette optique, GAUSSIN maintiendra, en termes de make or buy, le positionnement qui a fait ses preuves, à savoir se concentrer sur les étapes à forte valeur ajoutée que sont la R&D, l'assemblage final et la distribution. Cette stratégie lui permettra d'être au contact permanent du marché et d'en identifier les besoins tout en confiant la fabrication à des partenaires dans le cadre d'accords de licences.

En termes de marchés, le groupe intensifiera ses efforts dans la construction de réseau de distribution à l'étranger avec comme zones prioritaires en 2010, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-est, puis ensuite, le continent américain et les autres régions du monde. Deux approches complémentaires seront menées concomitamment :

- Pour certains marchés cibles, un modèle de master franchise, sera mis en œuvre : Gaussin apportant son savoir faire de commercialisation et ses produits contre versement d'un paiement comptant et de royalties récurrentes afin de profiter de la parfaite connaissance des franchisés sur leur marché local,
- Sur d'autres marchés, seule la signature d'accords de distribution avec des acteurs spécialisés sera mise en œuvre, pour bénéficier de leur implantation, de leur savoir faire et de leur propres réseaux de ces distributeurs afin de conquérir rapidement des parts de marché.

Cette présence internationale s'inscrit dans la logique de relations de proximité instaurées avec les clients que le groupe s'est attaché à construire depuis des années. Avec le démarrage de la commercialisation de produits en grandes séries, il s'avère également capital de disposer de relais proches des installations clients afin d'assurer un support technique et la maintenance dans des délais les plus brefs.

En résumé, à l'instar de ces dernières années, la stratégie de croissance demeure fondée sur la capacité d'innovation (nouveaux produits et amélioration des gammes existantes) mais elle se traduira également par une diversification des natures de revenus :

- Les ventes de véhicules développés sur commandes,
- La commercialisation de grandes séries qui pourra mécaniquement générer une source de revenus récurrent à travers la vente de contrats de maintenance,
- La vente de licence qu'elles soient d'exploitation, de fabrication ou encore de commercialisation devant générer une amélioration sensible de l'EBIT, ou encore,
- La mise au point d'une offre de location de véhicules.

Le transfert sur Alternext s'inscrit dans cette logique de croissance. L'admission sur un marché régulé permettra au groupe Gaussin Manugistique non seulement de doter la Société des moyens financiers le cas échéant nécessaires mais aussi d'accroître sa notoriété et sa crédibilité. Ce dernier point revêt une importance particulière dans la mesure où d'une part, le portefeuille clients n'est composé que de grands comptes, et d'autre part, face à la nécessité pour le groupe de trouver des partenaires de qualité à même d'assurer une large part de la fabrication des véhicules. Cette cotation leur apportera un confort quant à la capacité de Gaussin à les accompagner sur le long terme dans leurs propres développements.

La cotation du groupe sur NYSE-Alternext pourrait contribuer à faciliter le recrutement de cadres en attirant des talents à même de participer au projet de développement grâce notamment aux divers outils de fidélisation des collaborateurs afin de rassembler les équipes autour d'un projet motivant et fédérateur. Enfin, le fait d'être cotée

permettra à la Société si des opportunités d'opérations de croissance externe se présentent, de rémunérer le cas échéant, ces acquisitions au moins partiellement en actions.

6.2 Une offre de solutions de manutention dédiée à 4 secteurs

GAUSSIN conçoit, assemble et commercialise des solutions globales de manutention enrichies d'une offre de services connexes destinées à quatre secteurs d'activité Transport, Energie, Environnement et Matières Premières. Dans une logique d'accompagnement du client, les ventes de solutions intègrent une dimension services comprenant de la formation, de la maintenance et de l'assistance technique.

6.2.1 Une offre actuelle bâtie sur une expertise historique

Le schéma ci-dessous retrace l'évolution notoire de l'offre du Groupe au cours des dernières décennies. Jusqu'au début des années 90, la gamme comptait divers modèles de remorques non motorisées à faible valeur ajoutée mais bénéficiant de grands volumes de débouchés dans l'industrie du transport.

L'arrivée de Christophe Gaussin, actuel Président, à la tête de la société en 1995, marque une réorientation stratégique des activités. Le groupe a mis en œuvre une politique de différenciation par l'innovation. D'une stratégie de volumes, l'offre s'est orientée sur la commercialisation d'équipements développés sur commande à l'appui d'un cahier des charges établi par les clients. C'est ainsi que les premiers engins motorisés ont été conçus par le bureau d'études du groupe et qu'une diversification des secteurs de débouchés est intervenue. Cette activité dite de « Made-to-order ou MTO » a ainsi contribué à la constitution d'un portefeuille de propriété intellectuelle compte tenu de nombreuses innovations développées par les équipes.



Christophe Gaussin a engagé une nouvelle évolution de l'offre afin de pouvoir bénéficier de relais de croissance conciliant forte valeur ajoutée et volumes élevés. Car si le succès commercial est au rendez-vous pour l'activité MTO, celle-ci présente des limites. Chaque produit conçu est vendu pour quelques exemplaires ne permettant pas de bénéficier d'un effet volume pour optimiser les coûts des matières premières et composants et ainsi augmenter significativement la valeur ajoutée.

Une structure dédiée à l'innovation, EVENT filiale à 100%, a été alors créée avec une double mission : identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes et identifier au sein des équipements déjà développés par le groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grande série.

Dès qu'un équipement est ainsi identifié, une « business unit » lui est alors dédiée. Le 1^{er} d'entre eux est l'ATT (Automotive Terminal Trailer) destiné aux opérations de manutention lourdes sur les zones portuaires. Depuis 2007, les équipes d'ingénieurs d'EVENT se sont consacrées à l'optimisation de la standardisation de sa conception et de sa modularité.

Le groupe GAUSSIN dispose donc actuellement de deux pans d'activité complémentaires, le premier constituant le vivier du second :

- La conception /fabrication d'équipements sur demande ;

- Une ligne de business dédiée à l'ATT dont le marché potentiel annuel est estimé à 1,5 Md d'euros.

Cette complémentarité offre au groupe un profil séduisant combinant le fort potentiel de croissance d'une start-up sur chaque nouvelle ligne de business identifiée telle que celle de l'ATT et la sécurité d'un savoir-faire largement reconnu sur l'activité historique de « MTO ».

6.2.2 Le « Made-to-order » (MTO)

Les produits motorisés sont des véhicules capables de supporter les fortes charges mais également de se déplacer de manière autonome avec leur propre propulsion et source d'énergie. Ils ne requièrent donc aucun équipement supplémentaire. Ces derniers sont communément appelés « automoteur » ou « transporteur ». Ils constituent la vitrine du savoir-faire technologique du groupe.

L'ensemble des solutions ont pour caractéristiques et principaux avantages concurrentiels leur robustesse, leur fiabilité et le faible niveau d'entretien requis ainsi que pour les solutions motorisées, leur fort degré d'innovation technologique.

Le prix d'une solution motorisée se situe dans une fourchette de 40 K€ jusqu'à 500 K€ alors que les remorques non motorisées sont dans une fourchette de 5 K€ à 100 K€ pour les plus haut de gamme.

Parmi les réalisations du groupe :

Heavy Duty Transporter

Le « Heavy Duty Transporter (HDT) » est un véhicule multi-essieux destiné à la manutention de charges allant de 200 tonnes à 4500 tonnes. Il s'adresse donc plus particulièrement à la construction aéronautique/aérospatiale, aux chantiers navals ainsi qu'à la construction de plateformes pétrolières.



Intégralement conçu par le groupe, le HDT est doté de nombreuses innovations :

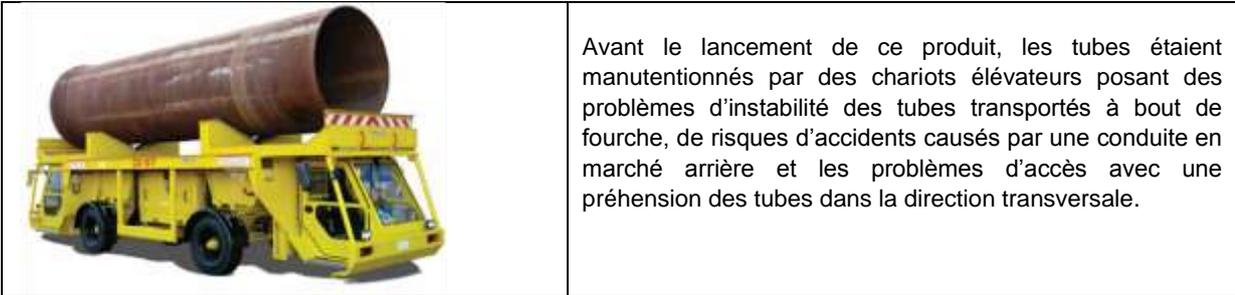
- Fonction de levage intégrée dans les essieux pour être compatible avec l'utilisation de palette
- Nombreux modes de direction proposés par les essieux pivotables sur 360° dit de *type compas avec intégration de la fonction de levage*
- Fonction de couplage de plusieurs modules élémentaires pour accroître la capacité
- Nombreux modes de conduite offerts (cabine, radiocommande, etc...)

Avec ses nombreux modes de déplacement tel que en carrousel, en crabe, etc., le HDT a par exemple permis aux chantiers navals qui l'ont adopté de pouvoir optimiser l'espace nécessaire, de gagner en flexibilité par rapport à des solutions « classiques » de pont ou de grue et en productivité tout en proposant la meilleure technologie pour sécuriser le déplacement de charges de 400 tonnes et de plusieurs dizaines de mètres de hauteur.

En concurrence indirecte des ponts et des grues de très grandes capacités, le Heavy Duty Transporter est une solution flexible et compétitive face au chemin de déplacement prédéfini et aux travaux d'infrastructure nécessaires pour les grues et les ponts.

Tube Transporter

Le Tube Transporter est un véhicule hybride dédié à la manutention de tubes de grandes dimensions sur tous sites de fabrication ou d'exploitation généralement des sites peu étendus, exigeant alors une excellente manœuvrabilité de l'engin.



Le Tube Transporteur a pour avantages concurrentiels :

- Une maniabilité accrue dans les endroits exigus
- Un fort degré de sécurité de manutention des tubes
- Des postes de conduite Avant et Arrière
- Deux essieux directeurs.

Automoteur U

L'automoteur en U est un véhicule hybride dédié à la manutention des conteneurs contaminés dans l'enceinte des centrales nucléaires. Avant son lancement, la seule alternative résidait dans le transport des dits conteneurs par chariot élévateur avec tous les problèmes que cela peut poser en termes d'instabilité du conteneur transporté, de risques d'accidents causés par une conduite en marche arrière et de difficultés d'accès liées à une préhension des conteneurs de manière transversale.



L'Automoteur U présente pour avantages :

- Un positionnement précis des conteneurs
- Une préhension des conteneurs dans le sens de la longueur
- Une sécurité accrue dans la manipulation des conteneurs
- Une grande maniabilité
- Une visibilité optimale.

EDF compte parmi les clients de l'Automoteur U.

Logistic Mover

Fort du constat qu'au sein des centres logistiques, les déplacements de semi-remorques étaient nombreux et que pour les réaliser, les tracteurs routiers habituels étaient mobilisés alors que les distances étaient très courtes, le groupe a développé une solution alternative, le Logistic Mover (LMOV), véhicule entièrement électrique équipé d'une sellette élévatrice.



En concurrence directe des tracteurs routiers utilisés sur des centres logistiques, le Logistic Mover constitue une solution flexible et très compétitive face aux tracteurs routiers qui ne sont pas utilisés dans leur condition de fonctionnement de prédilection. Ainsi, le LMOV bénéficie de nombreux avantages concurrentiels dont :

- La compacité de l'équipement
- Son niveau sonore nul
- L'absence de consommation de carburant et donc, de pollution
- Sa facilité de conduite, ainsi que
- La visibilité maximale offerte.

Le groupe estime que ces deux derniers équipements - Automoteur en U et le Logistic Mover - présentent un potentiel commercial relativement important qui pourrait justifier qu'à court ou moyen terme, chacun d'entre eux constitue une nouvelle « business unit » au même titre de l'ATT actuellement (voir paragraphe 1.1.3).

Outre les solutions motorisées, GAUSSIN commercialise toujours des remorques non motorisées parmi lesquelles et sans prétendre à l'exhaustivité :

Des remorques industrielles standards

Deux principaux standards existent, chacun adapté à une catégorie de charges :

<p>TYPE 101-106 (charges de 5 à 125 tonnes)</p>	<p>TYPE 117-119 (charges de 25 à 500 tonnes)</p>

Ces remorques offrent la possibilité d'être utilisées seules ou en train de remorques pour pouvoir tracter plusieurs remorques avec un seul véhicule tracteur. Présentes dans divers milieux industriels depuis plusieurs dizaines d'années, ces remorques standards comptant parmi les plus robustes du marché offrent une variété importante d'options (telles que la fonction de levée hydraulique ou encore de radio commande sans fil, de dispositif anti sismique, anti explosif ...) permettant une adéquation parfaite aux besoins.

Des délais de livraison très courts (inférieur à 4 semaines pour le type 101.106) constituent également un atout concurrentiel.

Cargo Trailer

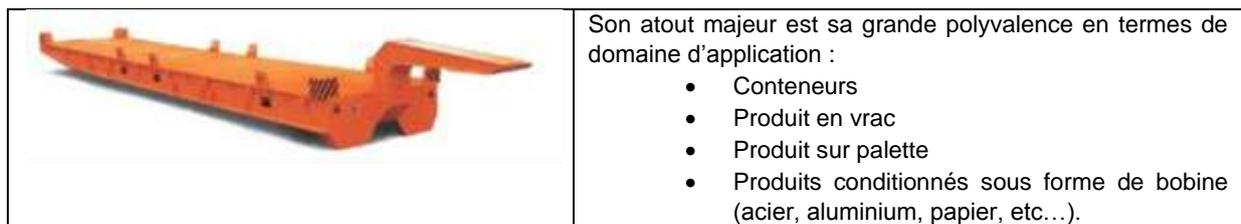
« Best seller » de la gamme non motorisée et produit en grande série le Cargo Trailer est distribué auprès de très nombreux types d'industries.



Toujours utilisé avec des chariots élévateurs classiques, le Cargo Trailer permet de poser la charge soit directement sur le plateau, soit sur une palette métallique au quel cas, le Cargo Trailer doit être équipé d'une levée hydraulique.

Roll Trailer

Commercialisé depuis les années 80 auprès d'une grande variété d'industries telles que le portuaire, l'énergie, la sidérurgie et l'industrie lourde, le Roll Trailer permet de manutentionner des charges allant jusqu'à 120 tonnes et d'être embarqué directement sur des navires de type Ro-Ro.



Terminal Trailer

Destiné à la manutention des conteneurs de différentes dimensions (20 pieds, 40 pieds et 45 pieds) avec une capacité maximale de 70 tonnes, le Terminal Trailer est devenu un standard du marché des remorques portuaires avec une diffusion de plus de 600 unités sur les 3 dernières années tant en Afrique qu'au Moyen-Orient.



Multi Trailer System (MTS)

Destiné à la manutention des conteneurs de différentes dimensions (20 pieds, 40 pieds et 45 pieds) le Multi Trailer System permet aux clients d'optimiser ses coûts en réduisant le nombre d'aller-retour, ainsi que le nombre de tracteurs et donc de chauffeurs. Le MTS est capable de manutentionner jusqu'à 360 tonnes.



Le MTS permet une grande flexibilité avec l'interchangeabilité des remorques du système et une grande manœuvrabilité de l'équipement.

6.2.3 La business Unit de l'Automotive Terminal Trailer – ATT

L'ATT est le premier exemple de la stratégie produits du Groupe. Initialement conçu à la demande d'un client, les équipes d'ingénieurs d'EVENT ont identifié le potentiel commercial de cet engin pour l'industrie portuaire et ont su apporter les innovations supplémentaires en terme de standardisation pour permettre sa production en grands volumes. Après deux années de développement par les équipes d'Event, l'Automotive Terminal Trailer - ATT08 est devenu à lui seul la vitrine technologique du groupe. Intégrant 22 innovations majeures ayant donné lieu à 13 dépôts de brevets, l'ATT08 est un véhicule hybride dédié à la manutention des conteneurs sur les terminaux portuaires ayant pour mission de décharger plus vite les navires, de consommer moins de carburant et de pneumatiques tout en améliorant la sécurité des opérateurs.

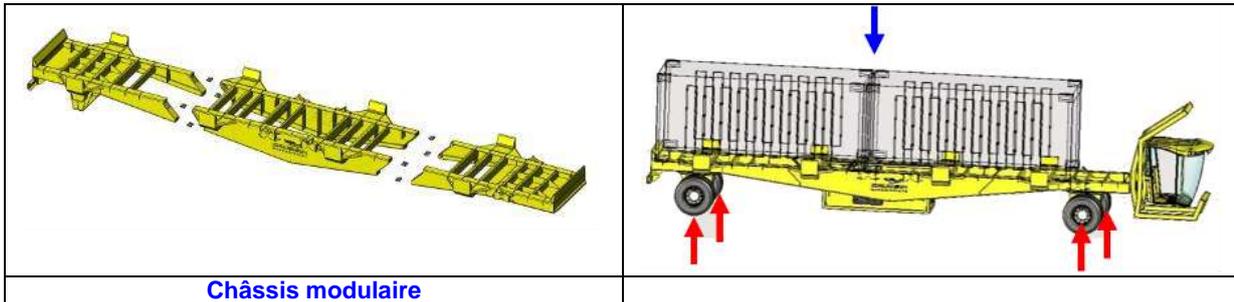
L'ATT est le fruit de la combinaison des savoirs faire historiques du groupe en matière de remorques et d'une expertise technologique ainsi que d'une parfaite connaissance des nouvelles contraintes économiques des opérateurs portuaires dans leur recherche permanente de gains de productivité. L'ATT a été mis à la disposition d'un opérateur portuaire prestigieux (Dubai Port World - DPW) qui lui a réservé un accueil extrêmement favorable et a permis à EVENT de bénéficier d'un feed-back terrain très précieux avant le véritable lancement commercial.



En concurrence directe avec les tracteurs présents sur les terminaux portuaires grâce à la combinaison de la fonction de tracteur et de remorque portuaire en un seul et unique véhicule, l'ATT 08 présente de nombreux avantages concurrentiels, fruits d'une expertise technologique forte :

- Robustesse du châssis indéformable capable de supporter des charges plus importantes avec une déflexion de moins de 13 mm ;
- Modularité du châssis universel divisant par 10 les frais de transport, les 3 sous-ensembles pouvant être empilés dans un seul conteneur ;
- Architecture monobloc innovante optimisant la répartition des masses et le niveau de sécurité
- 4 roues motrices en permanence
- Power Pack concentrant l'ensemble des éléments de propulsion dans un seul et unique module amovible pour accroître le taux de disponibilité de matériel
- Cabine de conduite avec vision panoramique dans toutes les directions
- Fonction de synchronisation

- Système H.E.R.O. Stop and Stars, réduisant de 30 à 50% la consommation de carburant (conformité aux normes Tiers III B, dès leur entrée en vigueur en 2010, et enfin
- Une garantie étendue de 2 ans à 5 ans.



L'ATT08 permet une réduction de près de 30% du coût du conteneur transporté du fait notamment de la baisse d'accidents sur site, d'une consommation moindre de carburant (de 30% à 50%) et de pneumatiques, un nombre réduit de pièces détachées, de moins de superficie nécessaire à la maintenance, etc.).

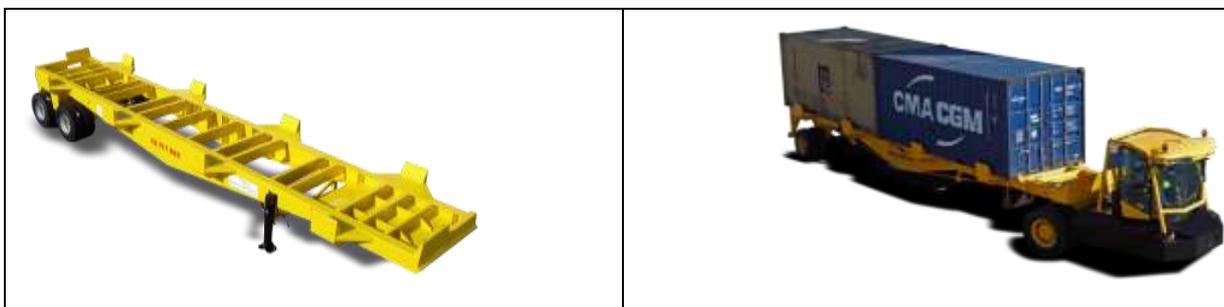
Après plusieurs mois d'utilisation, le retour d'expérience en provenance de Dubaï World Port est très favorable et démontre le fort potentiel commercial de l'engin auprès des grands opérateurs portuaires.

Grâce à sa très grande modularité, l'offre ATT08 se décline en nombreuses versions motorisées ou non motorisées (Terminal Trailer – TT) avec des possibilités d'assistance automatique au positionnement des véhicules sous les grues de quais portuaires et ce pour tous les types de containers et tous types de chargements, jusqu'à 6 containers en une seule manœuvre. L'ATT constitue une technologie de rupture. Dans les zones portuaires, les équipements au sol constituaient le maillon faible du rendement. Depuis de nombreuses années, la taille des porte-conteneurs a considérablement augmenté, des grues et portiques de quai ultramodernes pour accélérer les (dé) chargements ont été mis au point, mais l'équipement au sol avait très peu progressé.

En novembre 2009, la gamme ATT a été présentée au salon SITL à Dubaï, marquant son lancement commercial. Le groupe estime que le marché potentiel de l'ATT est à horizon 2014, de l'ordre de 4000 unités par an pour sa version motorisée. Cette nouvelle ligne de business constitue une véritable rupture puisque jusqu'à présent, les produits phares du groupe étaient vendus à un maximum de 30 unités

Le concept de l'ATT a été récemment complété avec l'AMTS (Automotive Multi Trailer System) offrant la possibilité de mettre en train les véhicules. Au total, la gamme destinée à l'industrie portuaire est un ensemble composé de 3 véhicules révolutionnaire d'une capacité 120 tonnes en train de deux réduisant significativement les coûts pour les opérateurs portuaires : 45% à 70 % de réduction de coût de carburant et 70% de coût de maintenance, tout en apportant une innovation majeure en terme de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule, conforme à la réglementation CE, a donné lieu à l'obtention de certificats délivrés par des organismes indépendants (TUV, Apave, Bureau Veritas).

GAMME PORTUAIRE





Automotive Multi Trailer System



Automotive Double Stack

Avec un taux de disponibilité unique proche de 100%, l'AMTS offre ainsi aux opérateurs portuaires un outil avant-gardiste pour satisfaire leurs objectifs de productivité. Par exemple, la manœuvrabilité exceptionnelle du véhicule permet de disposer de plus de grues pour décharger les navires cargos réduisant ainsi les temps d'escale, permettant aux opérateurs portuaires de prétendre à davantage de parts de marchés. Il ressort des études de retour sur investissement qu'une économie d'exploitation annuelle de l'ordre de 120 000 \$ peut être envisagée sur un port tel Dubaï avec l'acquisition d'un seul véhicule AMTS.

Afin de tirer le meilleur profit de sa stratégie d'innovation et de répondre au plus vite à une demande existante, GAUSSIN MANUGISTIQUE s'est rapproché d'un partenaire - EPD- à qui les droits de fabrication de l'ATT, du Terminal Trailer et de l'AMTS ont été cédés pour une durée minimale de 10 ans. Se reporter au paragraphe 6.3.2.3. Les quinze premiers véhicules destinés aux démonstrations prévues en Europe, au Moyen Orient et en Asie sont en cours de production.

6.2.4 Trois principaux secteurs de débouchés aux clients prestigieux

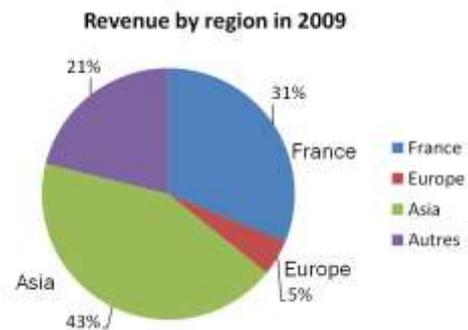
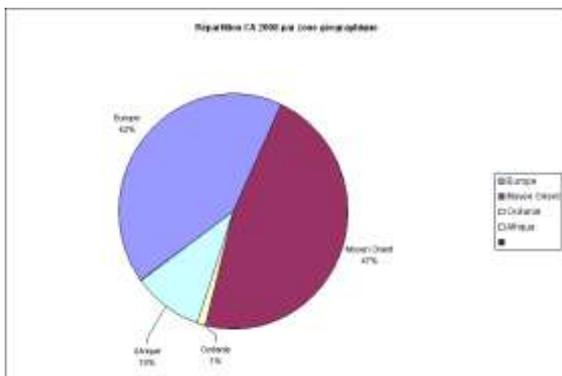
La stratégie d'innovation mise en œuvre par Gaussin Manugistique a conduit le groupe à concentrer ses efforts commerciaux vers trois marchés mondiaux à cycle long : le Transport, l'Energie et L'Industrie lourde (Matières premières /transformation).

Les efforts déployés sur 3 ans ont permis à la société d'entrer aux panels de grands comptes de ces différents secteurs, et la placent ainsi dans une position favorable pour mettre en œuvre une politique de croissance sur 3 dimensions :

- essaimage au sein des différents sites et divisions de ces grands comptes,
- accès aux concurrents demandeurs de produits similaires en s'appuyant sur l'expérience acquise,
- déploiement à l'étranger sur les mêmes couples produit/marché.

L'offre produit se caractérisant par une forte transversalité à toutes les « lignes de business », chaque client du Groupe peut bénéficier des retours d'expérience et des demandes de clients relevant d'un secteur différent.

En termes géographique, la répartition du chiffre d'affaires s'établit comme suit :



6.2.4.1 Le transport

Gaussin Manugistique accompagne les constructeurs et opérateurs (exploitants) des principaux modes de transport, qu'ils soient routiers, ferroviaires, maritimes, fluviaux ou aériens, dans leurs défis quotidiens pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. Le portefeuille clients comprend tant :

- Des opérateurs terminaux portuaires.
- Des constructeurs et opérateurs de trains,
- Des chantiers navals pour la construction ou la réparation de navires de grande capacité,
- Ou encore, des constructeurs aéronautiques et spatiaux.

Avec le développement de la ligne ATT, ce secteur devrait rapidement monter en puissance dans le chiffre d'affaires du groupe.

Exemples de références clients:

Opérateurs portuaires	Chantiers navals	Constructeurs aériens
- Dubaï Port World	- Hyundai Heavy Industry (Corée du Sud)	- Airbus (Europe)
- Port de Hong-Kong	- Alstom (France)	- Snecma (France)
- Port de Singapour	- Cochin Shyppyard (Inde)	- Dassault (France)
- New York Port	- STX Saint Nazaire (France)	- Eurocopter
- Hambourg	- Pilstik (France)	
- GMP le Havre	- DCNS (France)	
- HHLA (Hambourg)	- OCEA (Nord Afrique)	
- Port du Zanzibar		
- Port de Malte		
- Port de Al Jazira		
- CMA CGM		
- EUROGATE (Hambourg)		
- Port d'Alexandrie		
- Port Saïd en Egypte		

Exemples de réalisations

	
<p>HDT déplaçant des segments de frégates pour DCNS</p>	<p>Ateliers d'Aérospatiale à Saint-Nazaire : Véhicule capable d'optimiser les délais d'assemblage de tronçons d'Airbus</p>

6.2.4.2 L'énergie

Pour ce second secteur de débouché, le Groupe accompagne des constructeurs, opérateurs fournisseurs et sous-traitants de systèmes de production d'énergies variées. Ainsi, parmi les clients de cette seconde ligne de business figurent :

- Des constructeurs de plateformes pétrolières
- Des constructeurs et opérateurs de centrales nucléaires, ou encore
- Des constructeur et opérateurs de turbines à gaz, à vapeur ou à charbon.

Exemples de références clients:

Energie nucléaire (opérateurs de centrales ou constructeurs de turbines)		Industrie pétrolière
- Areva	- General Electric	- Fabricom
- EDF	- Jeumont	- Saipem Exxon Mobil
- CEA	- Framatome	- Lamprell
- Alstom		

Exemples de réalisations

	
L'automoteur antidéflagrant a permis à Saipem Exxon Mobil de transporter des outillages nécessaires à l'exploitation des plateformes offshore dans un environnement explosif et marin.	Le transporteur de turbine a permis à General Electric de réduire son chemin critique dans le process d'assemblage de turbine à gaz de 12 jours sur un total de 90 jours, soit un gain de productivité >10%.

6.2.4.3 Matières premières et transformation

Pour son troisième secteur de débouchés, l'offre Gaussin vise de multiples acteurs.

Exemples de références clients:

Industrie Mat. 1ères et transformation
- Arcelor Mittal
- Thyssen
- Vallourec
- Bao Steel
- Saint-Gobain

Exemple de réalisation



*Rolltrailer 60T pour le transport de bobines
Société Arcelor*

6.2.5 Modèle économique et cycle d'exploitation

6.2.5.1 Modèle économique

Jusqu'à fin 2009, le modèle économique du Groupe reposait exclusivement sur de la vente d'engins comptabilisée en chiffre d'affaires à la livraison et sur la réalisation de prestation de services en accompagnement des ventes (formation, maintenance et assistance technique).

L'exercice 2009 a été impacté positivement par la vente d'une licence de fabrication de l'ATT08 (se reporter au paragraphe 6.3.2.3). Portant sur un montant total de 11 M\$, 7 M\$ (soit 4,8 M€) sont afférents à l'exercice clos le 31.12.2009.

<i>en K€</i>	2009 (consolidé)	2009 Gaussin SA	2008 Gaussin SA
Activité MTO	5 609	5 609	6 512
Licences et études	5 179	5 179	465
Prestations de services	974	739	848
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (en €)	11 762	11 527	7 825

A l'avenir, la part des ventes de licences devrait sensiblement augmenter dans le chiffre d'affaires du groupe étant précisé que celle constatée au titre de 2009 peut être considérée comme exceptionnelle dans son montant. Les futures ventes de licences seront de différents ordres :

- des licences d'exploitation : Souhaitant capitaliser sur la stratégie d'innovation mise en œuvre depuis de nombreuses années, le groupe compte exploiter au mieux son portefeuille de propriété intellectuelle à travers la vente de licences portant sur des innovations brevetées. Des fabricants d'engins destinés aux BTP ont déjà manifesté leur intérêt concernant certains systèmes hydrauliques propriétaires (Liebherr, Caterpillar, Manitou),
- des licences de distribution,
- ou encore des licences de fabrication à l'instar de celle concédée à EPD pour le pôle d'activité de l'ATT.

Le développement de cette nature de revenus impactera positivement l'EBIT dans la mesure où l'ensemble des coûts inhérents au développement des innovations ont été pour la plupart déjà engagés au cours des dernières années.

Outre la part croissante des licences, le mix de revenus pourrait connaître une évolution sensible. En effet, le développement des ventes en grandes séries devrait se traduire par une progression de la part services (dont la formation et les contrats de maintenance), source de chiffre d'affaires récurrent et de la vente de pièces détachées. Enfin, GAUSSIN étudie la possibilité de mettre en place une offre de location pour la ligne de produits portuaires (ATT).

6.2.5.2 Cycle d'exploitation

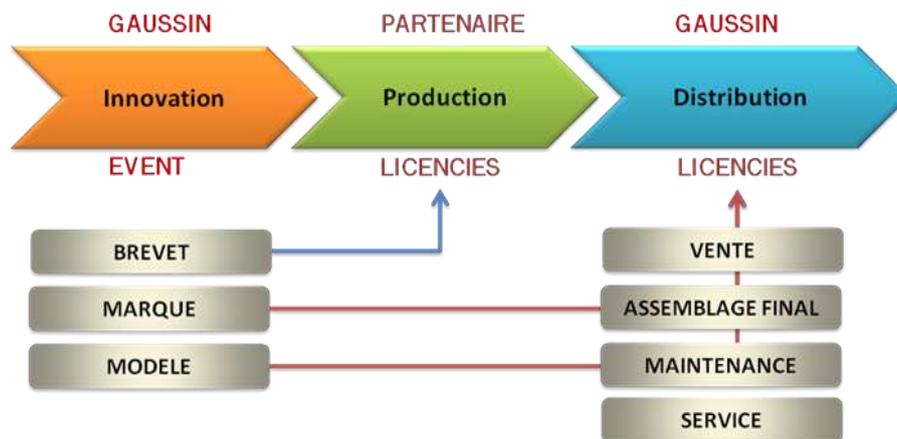
Le cycle de financement des commandes est le suivant : pour les équipements « à la commande » ou encore les ventes d'ATT, le cycle d'exploitation se caractérise systématiquement par le versement de divers acomptes. Se reporter au paragraphe 4.1.7.1.

6.3 Une chaîne de valeur optimisée

Depuis 2002, GAUSSIN s'est recentrée sur son cœur de métier : la conception, l'assemblage et la commercialisation de solutions de manutention. La fabrication des produits ou de leurs sous-ensembles est pour sa part sous traitée auprès de partenaires permettant ainsi une plus grande flexibilité par rapport à l'activité et donc, une structure de coûts fixes optimisée.

Réalisée intégralement par les équipes du groupe jusqu'à fin 2009, le déploiement commercial de l'offre sera progressivement relayée à l'international à partir de 2010, par un réseau de distribution comptant à la fois des

master franchises et des distributeurs classiques afin de profiter au mieux du potentiel de différentes zones géographiques.



6.3.1 L'innovation au cœur de la stratégie

L'innovation est une composante essentielle de la stratégie de différenciation de GAUSSIN. C'est pourquoi, au-delà de l'équipe d'ingénieurs du département Ingénierie et Opérations, chargée de répondre aux cahiers des charges de commandes des clients, GAUSSIN a créé en 2007 une filiale dédiée à l'innovation -EVENT SA-.

6.3.1.1 L'équipe de R&D

L'équipe de de R&D compte au total 10 collaborateurs dont 5 au sein du bureau d'études de GAUSSIN SA et 5 chez EVENT réunissant les compétences propres aux métiers du groupe (conception, mécanique, hydraulique, électricité, automatismes, motorisation, systèmes de pilotage,...).

Le bureau d'études est entièrement dédié à l'activité Made-to-order. Fort du cahier des charges fourni par le client, le bureau conçoit le véhicule demandé et rédige le cahier technique qui permettra au département « Opérations » d'engager les étapes en vue du lancement de la production. Ce bureau client travaille en relation étroite avec les équipes commerciales qui ont mené durant la phase d'avant-vente, une analyse pointue des cycles et flux de production du client car concevoir la manutention d'un produit nécessite, sans réfléchir de manière plus large aux coûts et délais de production, à la sécurité, à l'impact environnemental et au respect des normes en vigueur.

EVENT pour sa part, mène un véritable travail d'architecte, réalisé en s'appuyant sur de multiples compétences internes : ingénieurs mécaniciens, spécialistes de la mécatronique, experts en hydraulique, commerciaux ayant une connaissance très approfondie des secteurs des clients. Sur le modèle des assembleurs du secteur automobile, EVENT conçoit des produits en prenant les composants du commerce qui ont déjà fait leur preuve. C'est le principe du Lego® ou l'assemblage de modules standards pour faire du spécifique.

Cette modularité apporte plusieurs garanties : la fiabilité des composants, l'assurance de retrouver toujours les mêmes pièces détachées et de faire des **économies d'échelle** en diminuant le nombre de modules. Chaque produit peut ensuite être « **customisé** » par le biais d'options, pour répondre parfaitement à la demande du client.

Alors que le bureau d'études doit apporter une réponse concrète et rapide à des clients, EVENT est plus engagé sur des développements à moyen terme.

Les efforts consacrés à la R&D se matérialisent par un portefeuille de propriété intellectuelle significatif (voir chapitre 11) et par l'obtention du label « OSEO-Entreprise Innovante ».

Au titre de l'exercice 2009, le groupe a consacré un budget de l'ordre de 2,2 M€ à l'innovation.

6.3.1.2 Les axes de développement

La politique d'innovation conduite par l'entreprise au sein de sa filiale EVENT s'articule autour des thèmes suivants :

- le « design » des produits ;
- le développement des véhicules propres (réduction de la consommation de carburant, moteur hybride ...etc) ;
- le développement des AGV (Automated Guided Vehicles) et surtout,
- l'optimisation de la modularité et de la standardisation des véhicules initialement conçus en tant que prototypes.

Ces derniers points revêtent un enjeu majeur dès lors que la stratégie commerciale ne relève plus de la vente de prototypes sur commandes mais d'engins à produire en séries. En outre, l'accent mis sur la modularité des nouveaux produits permet d'isoler des sous ensembles et des fonctions pouvant être réutilisés dans des programmes successifs ou encore être licenciés auprès d'autres acteurs.

Les premiers développements réalisés par EVENT ont porté sur l'ATT 08 (12 mois de développement) dont la conception a été rendu possible grâce à la mise au point du **système H.E.R.O.** © (Hydraulic Engine Restart Operation). Ce système permet de réduire de 30% la consommation de carburant en arrêtant le moteur sans perte de fonctions essentielles et en redémarrant le moteur, sans usure de composants ou d'organes mécaniques ou électriques. Ce nouveau brevet d'une part, conforte l'image de marque et la stratégie de différenciation par l'innovation de Gaussin sur ses marchés historiques mais il ouvre également de vastes champs d'applications, dont tout le potentiel n'est pas encore mesuré à ce jour.

Des produits de la gamme sont d'ores et déjà à l'étude chez EVENT pour un développement en série. Il s'agit des transporteurs tel que le U Transporteur destinés à la manutention de produits dangereux (chimiques, nucléaire..), ou encore du Logistic Mover destinés plus particulièrement aux centres logistiques.

D'autres projets sont actuellement en cours de développement : le BigEasy, le transrapide et l'ATT 09, pour lesquels la Société a déjà déposé des brevets.

EVENT a également mis en place une veille technologique permet de faire évoluer les produits GAUSSIN de façon concomitante avec les évolutions du marché, voire de les anticiper.

6.3.2 Une politique industrielle optimisée

6.3.2.1 Un recentrage sur la valeur ajoutée

Bien que son cœur de métier ait évolué vers l'ingénierie, la Société entend conserver la maîtrise de la l'assemblage et de la mise au point final des véhicules. Le groupe dispose de près de 8 500 m² de bâtiments dédiés à cet effet, situés à Héricourt. Le recentrage sur ces étapes lui permet en outre de protéger le cœur de son savoir-faire.

Cette stratégie industrielle passe donc par l'existence d'un réseau de fournisseurs pour l'achat des matières premières et des composants et de sous-traitants ou partenaires pour la production des sous-ensembles constituant les véhicules. Ce choix stratégique permet au groupe une parfaite adéquation des capacités de production à la demande des clients tout en limitant considérablement les investissements et le besoin en fonds de roulement et optimisant la maîtrise des coûts de production.

Le souhait du groupe d'être toujours au plus près de ses clients conduit les équipes du département « Opérations » à mener une politique active de recherche de partenariats avec un réseau de fournisseurs et de sous-traitants locaux. Ces derniers sont choisis en fonction d'exigences de qualité, de leur capacité à fabriquer les produits dans les délais impartis et aux coûts prévus. Leur localisation géographique est également déterminante : soit parce qu'ils se situent à proximité des clients, pour les marchés à l'export notamment, et qu'ils peuvent constituer alors un relais du service après-vente ; soit parce qu'ils se situent dans des régions où les coûts de main d'œuvre et la flexibilité du travail les rendent particulièrement compétitifs.

6.3.2.2 Une production presque entièrement sous-traitée.

Avec ses 16 collaborateurs, le département « Opérations » assure les missions suivantes :

Gestion des achats : A partir des cahiers techniques et des nomenclatures établis par les équipes de R&D pour chaque engin, un travail d'identification de fournisseurs est réalisé avec dans la mesure du possible au minimum un double sourcing. Dès lors que cela est possible, outre les conditions tarifaires proposées, le groupe veille à disposer de fournisseurs présents sur diverses zones géographiques afin de limiter les coûts de transport des approvisionnements. Après ce travail d'identification, le département achats lance les commandes en fonction du calendrier de production pour l'activité MTO alors que celles-ci sont gérées directement par le partenaire en charge de la production des sous-ensembles de l'ATT. Se reporter au paragraphe 6.3.2.3.

La gestion de la production : En matière de production, là encore, doivent être distinguées les activités de MTO et de la ligne dédiée à l'ATT.

Pour l'activité MTO, le travail d'identification des sous-traitants industriels est réalisé à partir de deux principaux critères :

- Des prestataires habitués à des technologies ou composants proches de ceux utilisés par GAUSSIN ;
- Des prestataires intervenant sur des secteurs de débouchés ou des produits complémentaires.

A ce jour, le groupe opère auprès de trois grandes zones :

- Des sous-traitants basés en Europe,
- Un partenaire à Dubaï et
- Un site partenaire à Shanghai.

L'assemblage et le contrôle qualité sont effectués par les équipes du groupe avant expédition par voie terrestre et/ou maritime chez le client.

L'exception à cette organisation est la fabrication de l'ATT 08 pour lesquels un accord exclusif de fabrication a été signé en décembre 2009.

6.3.2.3 Un accord majeur de fabrication EPD

Afin de sécuriser la production en séries de l'ATT, GAUSSIN a signé en décembre 2009, un partenariat majeur avec le groupe EPD, intégrateur de systèmes électriques et automatismes, présent dans les secteurs du maritime (contrôle et propulsion de navires), de l'énergie (moteurs et transformateurs), du forage (plateformes pétrolières et mines) et dans les nouvelles énergies (solaire, propulsion électrique, énergie éolienne). La société mère est basée à Houston et a des implantations en Chine, au Brésil et à Singapour avec près de 500 collaborateurs.

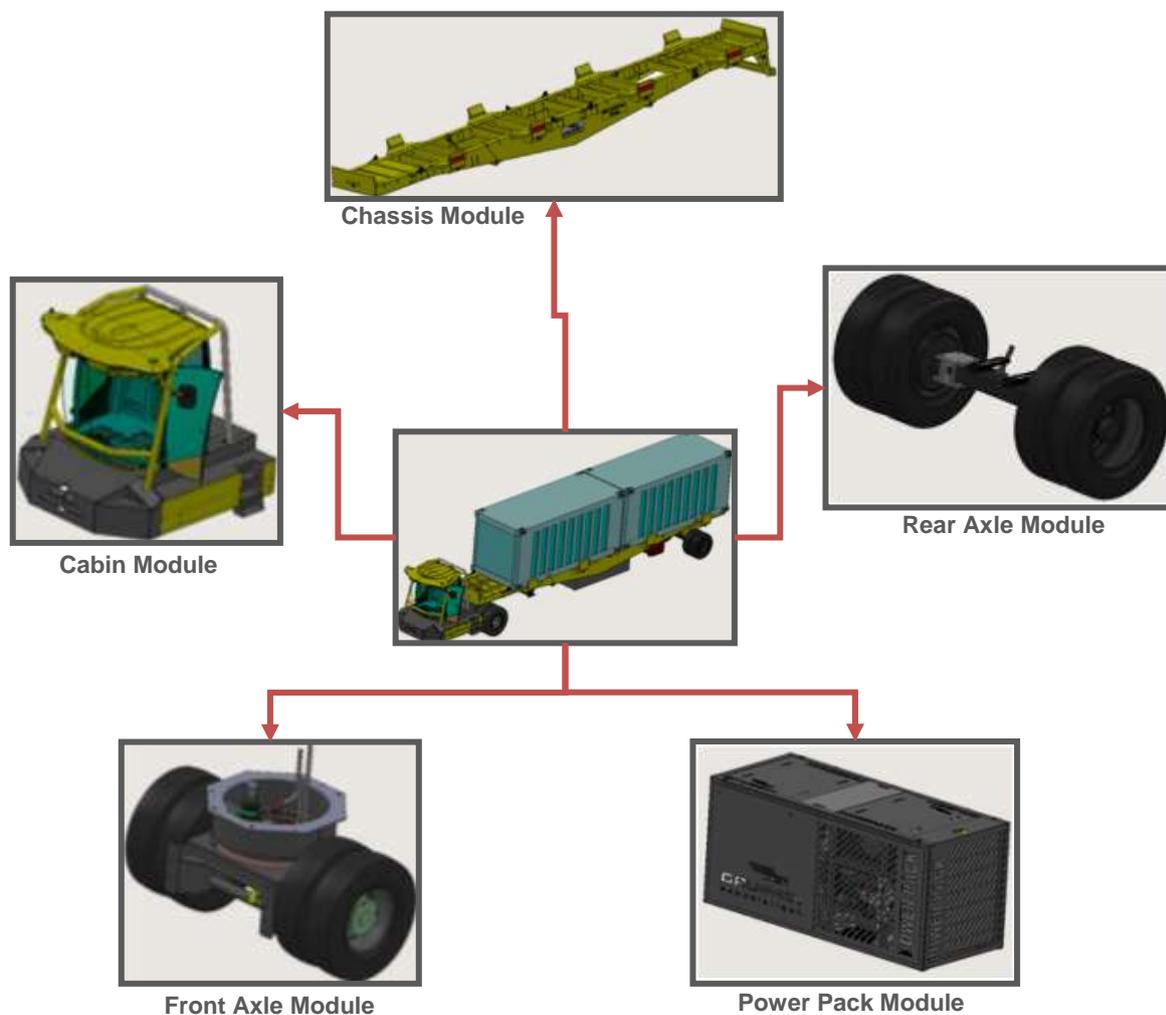
Ce partenariat repose sur un accord de licence et un contrat d'achat d'une durée minimale de 10 ans dont les principaux termes sont les suivants :

➤ **Contrat de licence de fabrication :**

EPD a acquis le droit exclusif de fabrication d'environ 90% des sous-ensembles nécessaires à la fabrication de l'ATT. Le groupe conserve la maîtrise de l'assemblage final, de la commercialisation, du service après vente et des pièces de rechange. En contrepartie de la licence, EPD a versé à GAUSSIN un montant irrévocable de 7 MUSD auquel pourront s'ajouter deux compléments pour un total de 4 MUSD supplémentaires en fonction du nombre total d'ATT commandés. Puis, des royalties sur chaque véhicule fabriqué seront payées au groupe GAUSSIN qui conserve l'intégralité de la propriété intellectuelle.

➤ **Contrat d'achat**

GAUSSIN s'est engagé à acquérir les sous-ensembles fabriqués par EPD dans ses usines chinoises et pour lesquels EPD assurera la gestion des approvisionnements sous réserve de la validation des fournisseurs par GAUSSIN. Les sous ensembles sortis d'usine seront acheminés, sous responsabilité du groupe Gaussin, directement sur le lieu de vente où ils sont assemblés par des relais locaux préalablement sélectionnés par le groupe (voir paragraphe 6.3.3.2). Les conditions tarifaires prévues à l'accord intègrent une clause de montée en puissance de la productivité génératrice à terme pour GAUSSIN d'une baisse de 10% du prix d'achat (2 fois 5% selon des critères préétablis).



La sécurisation de la fabrication des cinq sous-ensembles de l'ATT à l'échelle industrielle à des conditions compétitives, permet à l'ATT de se positionner favorablement dans les appels d'offres à venir et conforte grandement ses chances de succès. EPD est à même de produire quotidiennement les sous-ensembles de 16 ATT.

6.3.2.4 La maintenance et le service après-vente

Un service après-vente est proposée aux clients afin d'assurer une disponibilité optimale des produits. Ce service est effectué soit dans le cadre d'interventions ponctuelles, soit dans le cadre des contrats de maintenance systématiquement proposés sur les nouveaux équipements et pouvant être également souscrits sur le parc existant. A la demande de certains clients, les contrats de maintenance peuvent porter sur des durées de 5 à 10 ans.

Ces opérations sont jusqu'à présent assurées par des collaborateurs du groupe en Europe et à partir de la filiale basée à Dubaï qui sert de relais commercial très important en terme de support technique et services apportés aux clients. Ces collaborateurs seront relayés progressivement par le réseau de distributeurs et agents que le groupe se consacre à mettre en place depuis le début de l'année sur les principales zones géographiques. Avec un développement fondé sur la vente de grandes séries, la mise en place d'un tel réseau revêt une importance capitale pour assurer un support client de qualité.

6.3.3 Vers une présence commerciale mondiale

6.3.3.1 Une relation client de proximité

La force de l'entreprise s'exprime surtout dans l'accompagnement des clients depuis l'analyse de leurs besoins, jusqu'à l'évolution des produits en fonction des nouvelles contraintes réglementaires, environnementales ou autres, en passant par une gamme de services personnalisés (contrats de maintenance, engagements d'efficacité, formation, etc.).



En Europe, et plus particulièrement en France, marché domestique et historique de GAUSSIN, grâce à cette approche d'accompagnement, le groupe a su créer dans le cadre de son activité de conception sur commande une relation de confiance avec de nombreux clients dans de multiples secteurs d'activité : nucléaire, industrie de l'acier, l'aérospatiale ou encore, les chantiers navals.

Malgré l'évolution vers des ventes en grandes séries, le groupe entend maintenir la même qualité de relation clients ce qui requiert une évolution de la force commerciale du groupe.

6.3.3.2 Une approche commerciale directe et indirecte

Jusqu'en 2009, l'activité de conception sur commandes était commercialisée par les propres équipes du Groupe. En vue de la montée en puissance des lignes business « grandes séries », les dirigeants du groupe s'attachent depuis 2009 à créer une force commerciale indirecte pour tirer le meilleur du potentiel de chacun des marchés, à commencer par les sites portuaires. Celle-ci prendra à terme la forme d'un réseau constitué de deux types d'intervenants :

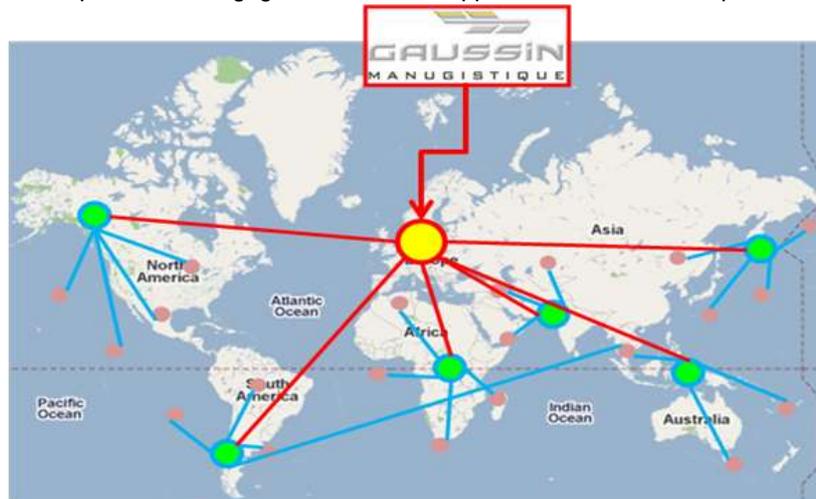
- Les sociétés intervenant déjà dans le domaine de la maintenance et de ventes de pièces détachées pour les produits portuaires, ou
- Les agents ou distributeurs multicartes (en fonction du potentiel de la zone) donc non spécialisés et pouvant par là même diversifier leurs débouchés.

La volonté de bâtir un réseau de ventes indirectes correspond aux objectifs suivants :

- Assurer auprès des clients une présence par des personnes ayant généralement la même culture et donc une meilleure compréhension des problématiques et des besoins ;
- Etre plus efficacement introduite auprès des acteurs, prescripteurs et décideurs locaux ;
- Assurer un relais en termes de service (assistance technique, maintenance, voir l'assemblage final de l'ATT chez les clients...).

Jusqu'à présent, la mise en place de ce réseau résultait de la seule implication des dirigeants. Afin d'accélérer le processus, la stratégie consiste à pouvoir disposer dans les six principales zones géographiques (voir points

verts dans le schéma ci-dessous) de master franchises qui bénéficieraient d'un transfert de technologies du groupe. Ceux-ci auraient parmi leurs engagements, le développement de réseaux de partenaires.



Les deux premiers masters franchises devraient être opérationnels fin 2010 à Dubai et Singapour. Pour ce faire, en contrepartie d'un droit d'entrée, une formation leur sera assurée et tous les supports de vente leur seront mis à disposition ainsi qu'un « Pack Franchisé » mis au point par EVENT.

Parmi les outils qui pourront être mis à leur disposition on peut citer la station de maintenance, commercialement appelée « amovible desk » qui permet d'effectuer toutes les opérations de maintenance de ce que l'on appelle le « powerpack », moteur amovible utilisé sur les véhicules ATT (cf photo au paragraphe 6.3.2.3).



Photo de l'amovible desk

A ce jour, le groupe a entamé des discussions avec 3 distributeurs ainsi répartis, à Singapour, en Malaisie et en Egypte.

La force commerciale directe sera également étoffée pour atteindre 20 collaborateurs à horizon 2013 contre trois actuellement. Ce renforcement serait consacré à la fois à la supervision du réseau ainsi qu'à l'activité historique du groupe.

6.3.3.3 De nombreux supports à l'action commerciale

La veille et la communication constituent des vecteurs essentiels dans l'action commerciale. Elles se concrétisent par :

- ▶ Une veille portant à la fois sur les marchés et les clients afin de disposer des produits répondant à leurs besoins en temps et heure ;
- ▶ la participation à des salons professionnels, tels que :
 - Semaine Internationale du Transport et de la Logistique "SITL" ;
 - Terminal and Operations Conference and Exhibition "TOC";
 - Maritime Conference and Exhibition "MARINTEC";

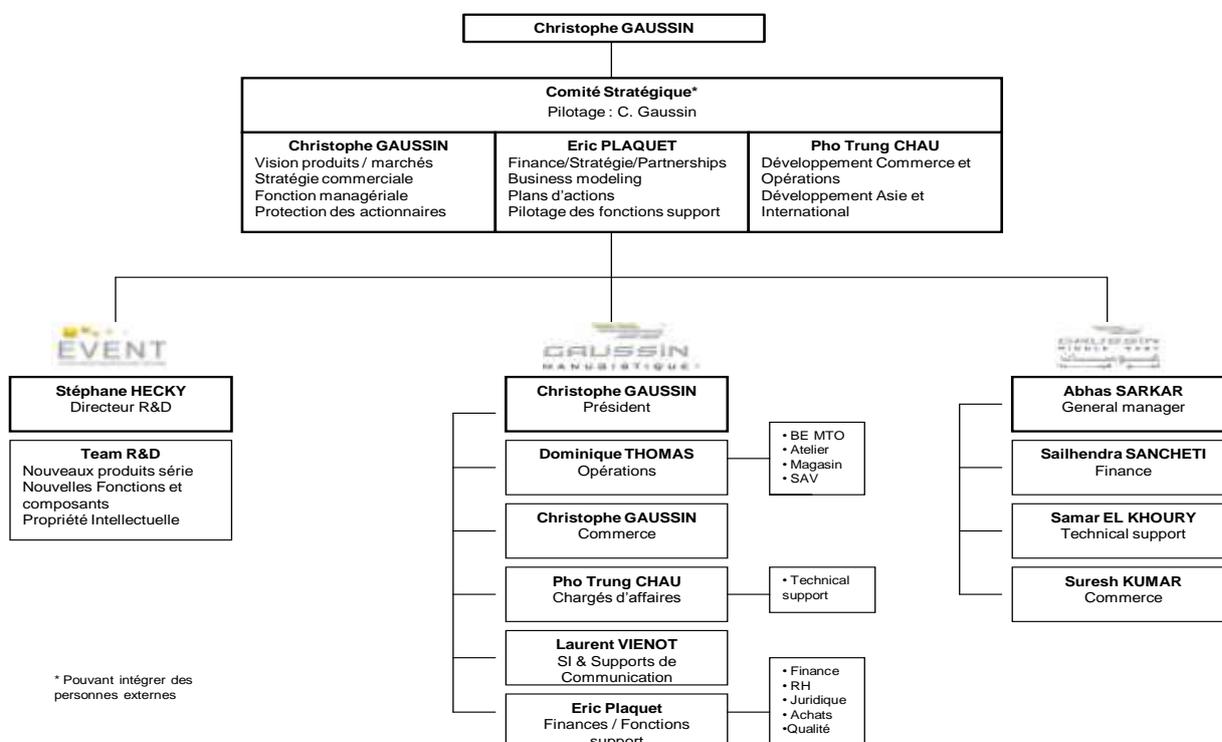
- Materials Handling and Logistics “CEMAT”;
 - BAUMA
 - TRANSPORTEVENT
- ▶ la rédaction de plaquettes produits et la conception de supports de vente ;
- ▶ Parution dans des revues professionnelles de type World Cargo News, l’Usine Nouvelle, Cargo Systems, Logistiques, etc. et des annuaires professionnels
- ▶ Un site Internet ainsi : www.attbygaussin.com, www.powerpackbygaussin.com, www.amtsbygaussin.com
- ▶ Que l’édition d’une Newsletter diffusée à plus de 7 000 exemplaires.



Le budget annuel consacré à la communication est de l’ordre de 300 K€.

6.4 Organisation fonctionnelle

6.4.1 Organigramme



6.4.2 Un management expérimenté

- **Christophe GAUSSIN – Président Directeur Général - 42 ans**

Christophe GAUSSIN a été nommé Directeur Général de la société en 1994 avant d'être nommé Président du Conseil d'Administration en Mars 1995. Formé aux techniques de bureau d'études et à l'ensemble des process de fabrication des produits et ayant travaillé dans l'entreprise depuis 1992, Christophe Gaussin possède une excellente vision des produits et des secteurs. Titulaire d'un diplôme de contrôle de gestion de l'Institut de Contrôle de Gestion (ICG-1998) et d'un « Executive MBA » de l'Université Concordia de Montréal (2005), il a été Président de la Chambre de Commerce de Haute Saône de 1997 à 2001.

- **Eric PLAQUET- Directeur General Adjoint – Directeur Financier- 44 ans :**

Diplômé de l'ESCP, Eric Plaquet a 20 ans de carrière en grands groupes et PME/ Filiales, et une grande expérience des véhicules de niche et véhicules propres. Ses réalisations sont typées création de valeur par retournement et management de la croissance. Après 5 ans au sein de PWC il rejoint LAGARDERE en tant que chargé de mission au siège sur des opérations de M&A et réorganisations. Financier de MATRA AUTOMOBILE pendant 4 ans, il cofonde MATRA ENGINEERING puis développe l'antenne française de PININFARINA. Il rejoint GAUSSIN en 2009 pour assister Christophe GAUSSIN dans la mise en œuvre de la croissance de la société.

- **Pho-Trung CHAU – Directeur du Développement Asie – 32 ans**

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur généraliste délivré par l'Institut Français de Mécanique Avancée (créé par Michelin), Pho-Trung CHAU a passé l'essentiel de sa carrière dans l'industrie automobile où il a occupé différentes fonctions techniques et managériales chez BMW AG (Munich), Renault (Rueil-Malmaison) et PSA Peugeot Citroën (Sochaux et Vélizy). Pho-Trung CHAU rejoint le groupe Gaussin en septembre 2007 au poste de Directeur Programmes et Innovations chez Event. Il cumule ensuite la fonction de Directeur des Opérations Industrielles du Groupe. Fin 2008, Pho-Trung CHAU devient responsable de la Direction du Développement de la zone Asie.

- **Dominique THOMAS – Directeur de l'Ingénierie et des Opérations - 45 ans**

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENIM) de Metz, Dominique THOMAS a rejoint le groupe en septembre 2008 après 20 d'expérience dans le domaine de l'industrie mécanique où il a notamment travaillé pour des sociétés telles que SAINT-GOBAIN, NEW HOLLAND en qualité de Responsable de l'ingénierie.

- **Stéphane HECKY – Ingénieur en Chef - 32 ans**

Stéphane HECKY a rejoint le groupe Gaussin sur sa filiale dédiée aux programmes et Innovations, EVENT SAS. De formation mécanique et productive, il a travaillé dans le domaine de la machine spéciale, notamment pour la société internationale John Deere en qualité de Project Manager.

- ▶ **La recherche de l'excellence opérationnelle**

Le programme SAM30 (Standard Achat Modularité 30%) lancé en 2008 se poursuit pour toujours arriver à réduire de 30% les coûts d'achat à horizon 2011 en diminuant le nombre de références afin d'augmenter les volumes d'achat et valoriser la force de négociation de Gaussin Manugistique. Ce programme SAM30 aura des effets positifs au niveau du service après vente (moins de références à gérer) et au niveau de la production (accélération de la courbe d'expérience avec la réalisation des mêmes pièces).

Dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de la productivité de l'ensemble des équipes du groupe, Gaussin Manugistique a réussi en moins d'un an, l'implémentation d'un système ERP (Dynamic Nav de Microsoft) en France et au Moyen-Orient dans la filiale Gaussin Middle East. Ce système d'information permet une gestion efficace par affaire, une synergie totale entre la comptabilité et le système d'information afin de réduire au minimum les opérations de double-saisie, s'appuyant sur une nomenclature avec base d'articles pour accélérer les chiffrages et faciliter une gestion optimisée des achats.

6.5 Dépendance du groupe à l'égard de brevets, licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.

Les deux situations de dépendances identifiées par le groupe sont :

- L'intégration dans ses produits de certaines licences et/ou brevets déposés au nom de Christophe GAUSSIN (se reporter aux chapitres 11 et 16).
- Le partenariat avec Electronic PowerDesign - EPD par lequel GAUSSIN MANUGISTIQUE a cédé pour une durée de 10 ans minimale l'exclusivité des droits de fabrication de l'ATT.

Cet accord est limité à la fabrication du produit ATT, et à la tenue par EPD de ses engagements contractuels.

6.6 Marchés et concurrence

6.6.1 Les secteurs de débouchés

6.6.1.1 Le secteur du transport

Mondialisation et libéralisation des échanges, délocalisations, croissance démographique, croissance économique importante dans les pays émergents, poursuite de la croissance dans les pays industrialisés, accès d'une plus large part de la population mondiale à des modes de vie occidentalisés, politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire, sont autant de facteurs qui contribuent à multiplier les échanges nationaux et internationaux, le transport de marchandises et de personnes, et nécessitent donc des moyens de transport supplémentaires quels que soit les modes : routiers, ferroviaires, maritimes, fluviaux ou aériens.



A Transport maritime par conteneur

L'évolution du commerce maritime international a été marquée par une massification des trafics et une progression constante du transport de marchandises par conteneurs qui totalise quasiment 80% des marchandises transportées dans le monde.

Sa croissance ininterrompue depuis plus de 20 ans s'explique par :

- L'intensification des échanges entre les pays émergents principalement dits producteurs et les pays développés (US, Europe, Japon) dits consommateurs ;
- La simplicité et surtout son potentiel de multi modalité pour s'approcher d'un flux continu sans rupture de charge.

Le trafic mondial de conteneurs, exprimé en EVP (l'équivalent vingt pieds, soit 30 m³, est la mesure de référence du trafic de conteneurs) s'est établi à 300 millions environ en 2004, contre 100 millions en 1990 et qu'il avoisine en 2007, 495 millions.

Drewery Shipping (un des principaux Conseils indépendant dans le domaine maritime) indique une croissance de 4,5 % pour les 100 premiers ports mondiaux en 2009 et une croissance estimée à 9 % pour l'année 2010, à comparer à 12 % par an sur les années 2006 et 2007.

Gaussin Manugistique, avec son offre produits et services et avec son expérience historique du domaine portuaire permet aujourd'hui de résoudre une problématique forte, à savoir la congestion des terminaux portuaires résultant de :

- La compétition entre opérateurs portuaires
- La course au volume pour des économies d'échelle
- La course au gigantisme sur la taille des navires

Chargés des opérations de manutention des conteneurs, Les opérateurs portuaires exploitent traditionnellement des concessions portuaires sur une durée limitée de 15-20 ans, d'où l'objectif de rentabiliser le plus rapidement possible les investissements en attirant un volume maximum de conteneurs. Ainsi, ces dernières années, les opérateurs portuaires se sont lancés dans une course au gigantisme et au volume. Cela a entraîné des croissances externes, des alliances, des fusions/acquisitions, des créations de hub et surtout une recherche continue de la productivité pour pouvoir absorber plus de conteneurs et pour diminuer les coûts du conteneur transporté.

La croissance exponentielle du trafic de conteneurs de ces dernières années a créé un nœud de congestion dans la chaîne logistique du conteneur. Depuis, les années 70, période de généralisation du conteneur, la taille des porte-conteneurs n'a cessé de croître passant de 2000 EVP (Equivalent Vingt Pied) à plus de 20 000 EVP en 2009.

Porte Conteneur :



Caractéristiques du Porte Conteneur

Longueur	350 mètres
Hauteur	65 mètres
Puissance	93 000 CV
Capacité	11 000 EVP
Plein gazole	3 000 000 USD

Dans une logique d'économie d'échelle, ces super porte-conteneurs permettent d'aller plus vite, de consommer moins de carburant, de transporter plus de conteneurs tout en conservant le même nombre de personnel d'équipage.

Ces 10 dernières années ont vu l'apparition de grues de quai de plus en plus imposantes et performantes avec des investissements conséquents dans tous les ports du monde. On est passé d'une ère où l'on déchargeait les conteneurs un par un des bateaux à une ère où l'on décharge les conteneurs 4 par 4 au sol. En revanche, les matériels pour évacuer les conteneurs sur le quai sont les mêmes que ceux d'il y a 30 ans.



Le leadership du trafic de conteneur est détenu par les pays asiatiques qui détiennent plus de 50% du volume de conteneurs manipulés avec des ports leaders comme le port de Singapour, de Shanghai, de Hong Kong, de Shenzhen, etc...d'où une présence indispensable du groupe dans cette zone.

Le leadership des opérateurs de terminaux portuaires est détenu par des acteurs comme Maersk, Dubaï Port World, PSA Singapore, Hutchinson et CMA CGMA. Certains sont uniquement des opérateurs portuaires et d'autres sont devenus opérateurs portuaires en ligne avec une stratégie d'intégration transversale comme les armateurs (Maersk, CMA CGM).

Le groupe estime que son marché potentiel est de près de 4000 machines par an pour un montant de l'ordre de 1 milliard d'euros.

B Chantier naval

L'évolution des échanges liés au commerce international, effectués majoritairement par voie maritime, engendre une demande soutenue dans le domaine des constructions navales. Avec plus de 2000 navires livrés par an et un carnet de commandes rempli jusqu'en 2013, les chantiers tournent à plein régime ces dernières années.

Le leadership dans la construction navale est détenu par les acteurs asiatiques avec 80% du marché. Suivent les constructeurs européens, seuls concurrents significatifs avec environ 20% du marché.

Ranking	Country	Shipyard
1	Korea	Hyundai Heavy Industries
2	Korea	Samsung Heavy Industries
3	Korea	Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering
4	Korea	Hyundai Mipo Dockyard
5	Korea	Hyundai Samho Heavy Industries
6	Korea	STX Shipbuilding
7	China	Dalian Shipbuilding
8	Korea	Sungdong Shipbuilding & Marine Engineering
9	China	Jiangnan Changxing
10	China	Waigaoqiao Shipyard

Source : Clarkson of June 2008

Pour satisfaire la demande, les chantiers navals sont passés à une ère de production industrielle en série avec des chaînes de fabrication de navires, capables de produire plus de 70 unités de très grandes capacités par an. Il en résulte une double problématique liée d'une part, à la manutention de sous-ensembles de plus en plus volumineux avec des masses atteignant 400 tonnes et d'autre part au gain de productivité afin de respecter les délais de livraison.

L'offre de Gaussin Manugistique fondée sur son expertise de l'optimisation des flux logistiques permet de répondre à cette problématique forte tant sur les chantiers navals ainsi que chez les acteurs de la chaîne de la valeur de la construction d'un navire (moteur diesel, équipements, etc...).

Enfin, de nouveaux pays tels l'Inde, le Vietnam, les Philippines et l'Indonésie se lancent dans la construction navale. A elle seule, l'Inde prévoit la création de 13 nouveaux chantiers navals d'ici 2013.

C Construction aéronautique et aérospatiale

L'industrie aéronautique a considérablement évolué en une quinzaine d'années. Autrefois caractérisée par la suprématie du domaine militaire, elle est aujourd'hui devenue une activité bipolaire, fortement orientée sur les applications civiles.

Trois principaux groupes d'acteurs y opèrent :

- Les assembleurs qui développent des systèmes complets : avions, hélicoptères, moteurs,
- Les équipementiers qui fournissent aux assembleurs des équipements (hydraulique, avionique, carburant, câblage, ...), voire des services,
- Les sous-traitants qui fournissent aux assembleurs et aux équipementiers des éléments de structure, et des composants électroniques et mécaniques.

Après un coup d'arrêt lié aux attentats du 11 septembre 2001, la croissance du trafic aérien s'est réorientée à la hausse avec en 2008, un pic de +8%. De nombreux indicateurs et annonces conduisent à anticiper la poursuite de cette croissance :

- En Asie ; Airbus et Boeing annoncent le doublement de la flotte des compagnies chinoises d'ici 2010, (source DGAC, dossiers documentaires) : « *Compte tenu des besoins de déplacements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine, l'industrie du transport aérien présente un potentiel de développement important et les experts s'accordent à dire que la croissance se maintiendra autour de 8% l'an sur les vingt prochaines années* ».
- Au Moyen-Orient: « Dubai International Airport pour faire face aux prévisions de 40 à 60 millions de passagers en 2010, réalise un complexe aéroportuaire représentant un investissement de près de 8 milliards de dollars sur cinq ans » (source DGAC, dossiers documentaires).

La problématique à laquelle doivent faire face les acteurs du marché aéronautique est de concilier la manutention des sous-ensembles concourant à la production d'avions de plus en plus volumineux avec des gains de productivité, afin de respecter les délais de livraison tout en réduisant les coûts afin de rester compétitifs.

6.6.1.2 Le secteur de l'énergie

L'un des drivers de la croissance économique et de la croissance démographique dans le monde est la capacité à fournir suffisamment d'énergie pour un développement des activités.

Les pays développés de l'OCDE cherchent à sécuriser l'approvisionnement des énergies importées et de développer des sources d'énergie alternatives pour réduire leur dépendance vis-à-vis des autres pays. Les pays émergents cherchent à produire plus d'énergie, à en réduire le coût d'approvisionnement pour répondre à une demande exponentielle et à utiliser l'énergie pour inverser les rapports de force sur la scène politique mondiale.

Sur les 10,5 milliards de tonnes équivalent pétrole (tep) consommées dans le monde en 2007, 70 % sont le fait des pays développés, où chaque individu consomme en moyenne 4 tep/an. Les pays en développement - et au premier chef ceux d'Asie - comptent eux 75% de la population mondiale, mais avec une consommation moyenne par habitant de 0,5 tep/an.

Selon l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA) et le Conseil Mondial de l'Energie, la poursuite de la croissance dans les premiers, la poursuite de l'essor démographique dans les seconds, et le rattrapage progressif des seconds vers les premiers en termes de richesse et de mode de consommation, telles sont les causes principales pouvant entraîner jusqu'à un triplement des besoins énergétiques de la planète d'ici à 2050.

D'après le Conseil Mondial de l'Energie, les investissements nécessaires dans le domaine énergétique s'élèveraient à 15 000 Milliards de US\$ sur 30 ans (CME, l'énergie pour le monde de demain, 2000).

Cumul des investissements dans la production d'énergie en % du PIB, selon l'IIASA

Zone / Pays	Période 2000-2020		Période 2021-2050	
	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur mini	Valeur maxi
OCDE	0,6	1,0	0,4	0,8
CEI / PECO	5,1	7,7	2,2	4,2
PED	1,7	2,2	0,8	1,3
Monde	0,8	1,1	1,3	1,5

Source : étude IIASA-GGI, 2007, baseline

A Energie nucléaire

S'agissant de l'électricité d'origine nucléaire, les besoins devraient également croître significativement dans les prochaines années pour réduire la dépendance à l'industrie pétrolière. Par ailleurs, l'apparition de nouvelles générations de centrales nucléaires permet de positionner, à son avantage, l'énergie nucléaire dans la course à la compétitivité.

Si l'énergie nucléaire présente certains avantages du point de vue de l'environnement de l'émission des gaz à effets de serre notamment, elle génère des besoins nouveaux liés à la problématique du traitement, du stockage ou de l'enfouissement des déchets.

Les interventions, qui s'effectuent lors des arrêts de tranche donc dans des périodes où l'installation ne produit pas, dans des atmosphères contaminées, nécessitent la conception d'automoteurs pouvant être décontaminés et dont les déplacements s'effectuent par guidage optique. Le transporteur U conçu à la demande de Cogema par le groupe pourrait ainsi être déployé à terme sur ce marché.

B Industrie pétrolière

La demande d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) restera soutenue pour les années à venir. Dans le domaine du pétrole et du gaz, les investissements sont estimés à 250 milliards de dollars par an afin de maintenir l'offre à la hauteur de la demande, à comparer aux investissements réalisés au cours de la dernière décennie qui ont oscillé entre 100 à 120 milliards de dollars/an.



Cette croissance est tirée, d'une part, par l'augmentation des demandes de prospection et d'exploitation de puits pétroliers venant des pays producteurs notamment au Moyen Orient, et d'autre part, par la prospection des compagnies pétrolières et le développement de gisements de pétrole dits «non conventionnels» : le pétrole brut extra lourd et les bitumes. Ces ressources exigent un raffinage plus important que le pétrole traditionnel. Différents moyens de manutention et de levage sont indispensables pour la prospection, la construction, le fonctionnement et la maintenance des sites de production.

6.6.1.3 Secteur «Matières premières et transformation»

Après une forte croissance au début des années 2000, la production mondiale d'acier s'est stabilisée en 2007 et 2008 autour de 1,3 milliards de tonnes (source : World Steel Association). Elle est principalement concentrée dans les pays asiatiques qui sous l'effet d'une forte croissance sont aussi les premiers consommateurs (dont 36,8% issus de la seule production chinoise, soit un doublement depuis 2002).

Gaussin Manugistique propose des produits qui s'appliquent dans le transport de bobines d'acier, de profilés, de tubes de grandes dimensions et de cuves de métal en fusion entre autre.

6.7 Conclusion sur les marchés

Les trois marchés sur lesquels opère Gaussin Manugistique sont des marchés mondiaux et en croissance avec un potentiel annuel estimé à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le seul marché de l'ATT08 destiné à la manutention des conteneurs sur les terminaux portuaires est estimé à plus de 1 milliard d'euros par an.

C'est pourquoi, sur chacun de ses marchés, Gaussin Manugistique estime que certains véhicules développés dans le passé à la commande, ont un réel potentiel de vente en grandes séries.

6.7.1 L'environnement concurrentiel

Gaussin Manugistique estime qu'à ce jour, aucun autre acteur du marché ne propose une gamme aussi vaste de produits et services, couvrant autant de zones géographiques et de secteurs d'activité.

En effet, la concurrence de Gaussin Manugistique est fragmentée et disparate offrant ainsi des opportunités de croissances externes ou de partenariats.

L'analyse de la concurrence se fait sur 4 critères :

- les produits,
- les services,
- la zone géographique concernée,
- le secteur d'activité,

Par exemple la société Nicolas sera concurrente uniquement avec un type de produit, les automoteurs de plus de 100 Tonnes, pour la France seulement et sur les secteurs de l'énergie, de la matière première. Elle ne sera pas présente par exemple dans le portuaire.

Dans la gamme de produits non motorisés à faible valeur ajoutée, la concurrence est l'ensemble des acteurs locaux dans chacun des pays ainsi que quelques acteurs tels que Seacom, Buiscar et Houcon spécialisés dans les produits portuaires uniquement.

La concurrence dans les produits à plus forte valeur ajoutée est plutôt une concurrence européenne avec des acteurs spécialisés sur un segment précis. A la différence de GAUSSIN Manugistique, les acteurs tels que Scheuerle, Kamag, Goldhofer ne proposent pas l'ensemble des segments de marché.

Il existe également une concurrence indirecte utilisant des moyens de levage. On distingue donc la concurrence « en l'air » indirecte de celle « au sol » utilisant des moyens de manutention sur roues tel que proposés par Gaussin Manugistique.

Les véhicules au sol ont pour avantage d'évoluer dans des vitesses supérieures grâce à un centre de gravité au plus bas et un niveau de sécurité accrue. Les véhicules sur roues ne nécessitent pas de travaux d'infrastructures onéreux et importants et sont très flexibles dans leurs utilisations.

Les moyens de levages, ponts roulants, grues, nécessitent souvent des investissements de génie civil ou de structure (bâtiments pour recevoir des ponts roulants de tonnage importants, massifs..) peu flexibles. Le marché

du levage qui se chiffre à plusieurs milliards d'euros, constitue une opportunité de prise de parts de marchés supplémentaires pour Gaussin Manugistique.

A la différence de ses concurrents Européens, Gaussin Manugistique assemble au plus près de ses clients finaux afin d'avoir les meilleurs prix, de réduire les délais de livraison et de réduire les coûts de transport. Gaussin Manugistique investit également beaucoup de ressources et d'énergie dans la différenciation par l'innovation pour constituer une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrants et marquer une rupture technologique avec les concurrents existants.

En effet, cette gamme est confrontée à une concurrence composée pour l'essentiel de fabricants de traditionnels remarques et tracteurs parmi lesquels KALMAR, TERBERG ou encore, DUTCH LANKA.

Le schéma ci-dessous exprime le positionnement en termes de prix de l'offre du Groupe (source : Société) :



80% du marché est couvert par des produits mal adaptés aux challenges des opérateurs portuaires, car issus d'autres secteurs d'activité et n'ayant pas évolué depuis 30 ans. Ces produits sont chers à l'utilisation et constituent un frein à la productivité globale du client. Les autres niches de marché sont couvertes par des produits trop chers. Gaussin propose un véhicule innovant, générateur de retour sur investissement rapide, pour un prix raisonnable.

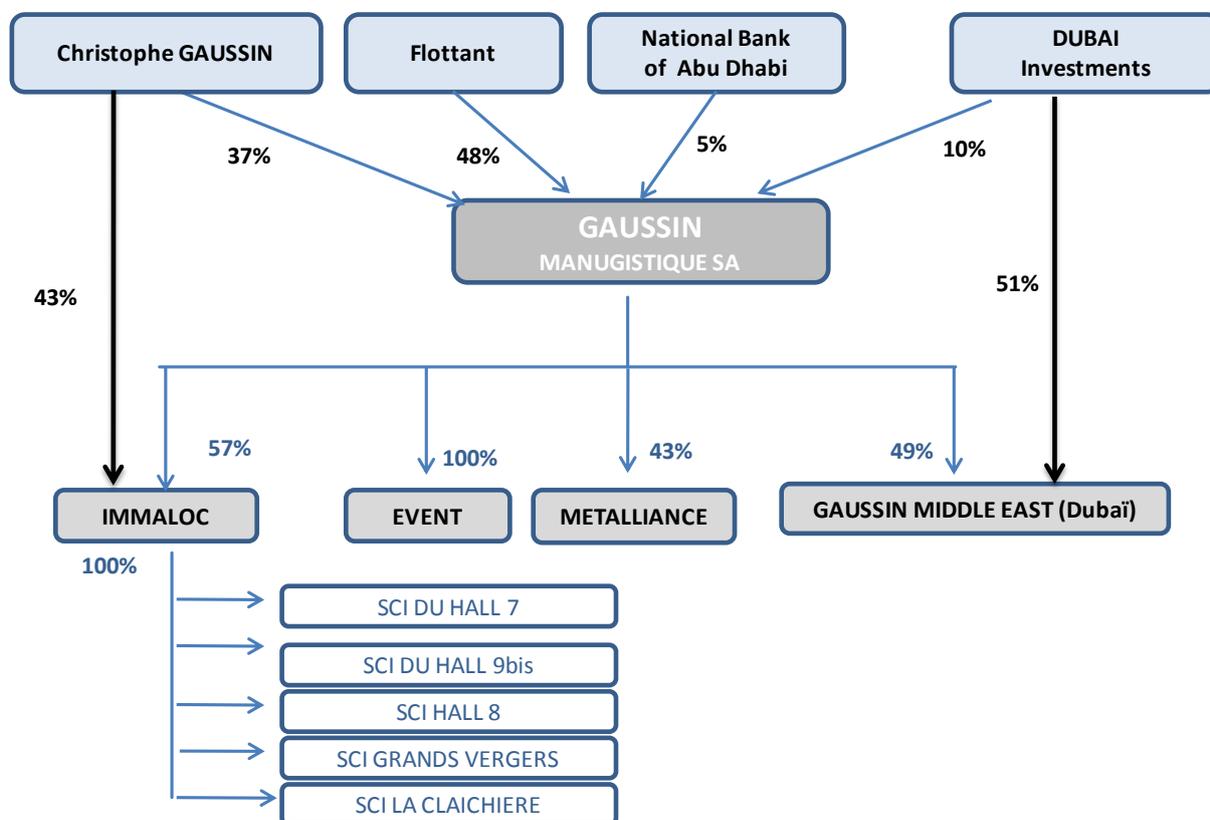
La société Cargotech et sa filiale Kalmar sont présentes dans le secteur portuaire et ont réalisé environ 2 milliards d'euro de chiffre d'affaire en 2007.

Cette stratégie de différenciation vient renforcer l'image de marque de Gaussin Manugistique.

7 ORGANIGRAMME

7.1 Organigramme juridique du groupe

Au 11 juin 2010, l'organigramme juridique du groupe se présente comme suit :



7.2 Rôles et chiffres clés des principales filiales

EVENT SA : Filiale à 100% créée en août 2007, EVENT (*Envision Vehicle Engineering Novasio Technolog*) est une société d'engineering. Son activité est décrite au paragraphe 6.3.1.1.

GAUSSIN Middle East : Créée à Dubai en mars 2008 par Gaussin SA et Dubaï Investment Industries (Emirats Arabe Unis), cette société assure aujourd'hui un rôle de support client pour la clientèle de la zone Moyen-Orient (support technique, SAV, assistance...) permettant ainsi à GAUSSIN SA de déployer sa stratégie commerciale et d'être présent localement dans 19 pays. Détenue à 49% par le groupe, GAUSSIN MANUGISTIQUE en assure toutefois le management opérationnel.

IMMALOC : Créée en mars 2000 par Christophe Gaussin, la société est spécialisée dans la construction de bâtiments à usages industriels et commerciaux, destinés à être vendus ou loués. Gaussin SA détient une participation de 57,14% dans le capital de la société Immaloc SA. Les locaux utilisés par le groupe en France sont détenus par IMMALOC. Compte tenu du conflit d'intérêt potentiel, il a été demandé à un professionnel de l'immobilier de valider la conformité des loyers supportés par le groupe au regard des conditions de marché locales. Se reporter au chapitre 23. Immaloc ayant également le statut de loueur de véhicules, pourrait, le cas échéant, étendre ses activités à ce type de business, sous réserve d'en valider la pertinence en termes de débouchés commerciaux, de perspectives de création de valeur, de risques et opportunités.

METALLIANCE : Fin 2007, GAUSSIN SA est entré au capital de Métalliance (cotée sur le Marché Libre), spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation d'équipements et d'engins industriels destinés aux marchés notamment de la construction des infrastructures et des ouvrages d'art, de l'énergie en vue de développer diverses synergies au plan technologique, industriel et opérationnel. Cependant, compte tenu de l'évolution de la stratégie de GAUSSIN vers les véhicules en grandes séries, ces synergies n'ont pas été réellement mises en œuvre. A ce jour, les relations commerciales entre les deux sociétés sont de deux types :

- ✓ Dans l'activité « MTO », Métalliance intervient ponctuellement pour fournir des compétences spécifiques complémentaires, ou, à l'inverse, sollicite de Gaussin l'accès à des savoir faire générateurs d'opportunités sur ses propres marchés.
- ✓ Pour la ligne ATT, Métalliance disposant d'un vrai savoir-faire en terme de production, Gaussin a confié à son partenaire la formation des équipes d'EPD qui assureront la production de l'ATT.

Le groupe n'exerce aucun rôle opérationnel dans Métalliance.

Un pacte a été signé entre GAUSSIN SA et l'actionnaire principal de METALLIANCE, SOFICO Sarl détenue majoritairement par Monsieur Cothene dont les deux principaux termes portent sur :

- ✓ L'engagement de maintien à 50,1% de l'actionnaire SOFICO dans METALLIANCE ;
- ✓ L'existence d'un droit de préférence réciproque en cas de cession par les deux parties de leur participation respective.

En euros

	IMMALOC	EVENT SA	Middle EAST	METALLIANCE
Produits d'exploitation	809 009	2 165 520	435 834	15 708 523
Résultat d'exploitation	-35 338	-589 820	-672 887	150 365
Résultat net	4 231	-601 354	-669 637	416 401
Capitaux propres	3 127 065	4 367 620	-135 827	5 746 313
Dettes financières	1 652 071	1 404 617	néant	1 444 381
Actif immobilisé	627 784	4 913 100	12 715	1 570 865
Total de bilan	5 762 734	6 361 567	482 384	14 957 546

7.3 Nature des flux financiers au sein du groupe

Les diverses natures de flux financiers au sein du groupe sont :

- des loyers pour les biens immobiliers détenus par IMMALOC loués à GAUSSIN SA ainsi que des frais de location relatifs à des matériels informatiques et de véhicules,
- le versement de royalties par GAUSSIN SA au profit d'EVENT,
- la facturation de prestations comptables et administratives par GAUSSIN à IMMALOC,
- la facturation d'intérêts dans le cadre d'une convention de trésorerie groupe approuvée par un CA du 30 juin 2008.

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT

8.1 Descriptif

Les implantations du Groupe concernent à la fois le siège social basé à HERICOURT ainsi que les locaux relatifs aux implantations du Groupe en France et à l'international, à savoir Dubaï.

A Héricourt, les locaux industriels loués par les sociétés du groupe GAUSSIN, à savoir GAUSSIN SA et EVENT, sont divisés en lots définis sous les appellations :

1. HALL 5	surface industrielle :	2.130 m ²	surface bureaux :	0 m ²
2. HALL 6	surface industrielle :	2.130 m ²	surface bureaux :	0 m ²
3. HALL 7	surface industrielle :	1.500 m ²	surface bureaux :	100 m ²
4. HALL 8	surface industrielle :	1.700 m ²	surface bureaux :	100 m ²
5. HALL 9bis	surface industrielle :	1.100 m ²	surface bureaux :	100 m ²

Tous ces locaux sont en outre complétés de surfaces de manutention extérieure pour les manœuvres de semi-remorques ainsi que d'emplacements de parkings.

Les surfaces industrielles des HALL 7, 8 et 9 bis sont toutes rénovées et répondent aux exigences qualitatives en vigueur en matière de clarté, installations électriques, régulation des températures, réglementation des matériaux et sécurité.

Les bailleurs et locataires sont les suivants :

1. HALL 5	bailleur : FONCIERE IMMALOC	locataire : GAUSSIN SA
2. HALL 6	bailleur : FONCIERE IMMALOC	locataire : GAUSSIN SA
3. HALL 7	bailleur : SCI DU HALL 7	locataire : GAUSSIN SA
4. HALL 8	bailleur : SCI DU HALL 8	locataire : EVENT
5. HALL 9bis	bailleur : SCI DU HALL 9bis	locataire : GAUSSIN SA

A Dubaï la Société Gaussin Middle East loue des locaux de bureaux pour cinq personnes au sein de la zone Dubaï Investments Park.

8.2 Métalliance

GAUSSIN n'ayant aucun rôle opérationnel dans cette participation, celle-ci est plus considérée comme un partenaire privilégié. Du coup, le groupe ne considère pas disposer des équipements au même titre que ceux des autres entités du groupe.

8.3 Question environnementale

L'activité de la Société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1 Examen de la situation financière et du résultat au cours des exercices 2008 et 2009

9.1.1 Exercice 2009

Sur la base des comptes consolidés établis pour la première fois sur l'exercice clos au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 11,7 M€ contre 7,6 M€ en 2008. La forte progression provient principalement de la vente de licence de fabrication pour l'ATT et de prestations associées (5,2 M€). Le résultat d'exploitation s'établit à 2,1 M€ contre un résultat négatif de -3,7M€ en 2008.

Le résultat financier s'élève à -257 K€ contre -471 K€ en 2008. L'imputation d'impôts différés liés à des reports déficitaires à hauteur de 2 M€ conduit à dégager un résultat net part du groupe de 3,4 M€ contre une perte de 4,1 M€ en 2008, après prise en compte des résultats des sociétés mises en équivalence et des intérêts minoritaires.

L'activité de vente de véhicules à la demande en « make to order » a vu son développement freiné par la crise de 2008/2009 et la décision de certains clients de décaler leurs commandes.

Conformément à la stratégie d'innovation et vente de licences de « manufacturing » d'une part, de mise en œuvre de relais de croissance sous forme de produits de moyenne série d'autre part, les ressources financières et humaines de la société ont été en priorité consacrées à la poursuite du développement d'un nouveau véhicule désigné sous le générique « ATT » et à son lancement commercial.

Ces orientations se sont traduites dans les résultats par :

- L'impact positif de l'octroi d'une licence de manufacturing à la société EPD Singapore Manufacturing,

- L'impact négatif des frais commerciaux et des dépenses liées à la conclusion des accords de partenariat, dans le cadre du lancement des nouveaux produits.

Dans le même temps, la société a poursuivi la refonte de son business model, avec l'objectif d'abaisser le point mort.

Ces orientations se sont traduites par

- La mise en œuvre d'un plan social à mi année, aux fins d'abaisser les frais fixes et d'adapter la société au nouveau business model.

- La signature d'un accord de partenariat de production avec la société EPD Singapore Manufacturing, qui apportera son savoir-faire et ses capacités industrielles en particulier en Asie. Cette coopération apporte à GAUSSIN une proximité géographique avec les clients des terminaux portuaires.

- Le gel des investissements au Moyen Orient, en préparation d'un recentrage des activités locales vers un modèle de distribution de type Master-Franchise.

Au global, l'ensemble de ces décisions et plans d'actions ont conduit à une augmentation significative du chiffre d'affaires et des résultats, pour atteindre une rentabilité et présenter une structure de résultat conformes à la stratégie de l'entreprise pour les années futures.

9.1.2 Exercice 2008

Au cours de l'exercice social de GAUSSIN SA clos le 31 décembre 2008, les produits d'exploitation se sont élevés à 8,37 M€ contre 8,42M€ l'exercice précédent. Le Chiffre d'affaires s'est élevé pour sa part, à 7,82 M€ contre 5,60 M€ en 2008, soit une progression de 39.79%.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 11.471.092€ contre 7.564.400€ pour l'exercice précédent.

Il en résulte un résultat d'exploitation de (3.094.120€) contre 855.964€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à (26.501€) contre 115.207€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 3.210.953€ relatif à la cession d'un portefeuille de brevets, d'un produit d'impôt société de 1.600€ et d'une charge liée à une correction d'erreur portant sur les frais de développement, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 1.207.604€.

Les ressources financières et humaines ont été affectées, en 2008, aux produits innovants pour leur développement et leur lancement commercial, la Société ayant conquis de nouveaux clients et territoires en Europe de l'Ouest et au Moyen-Orient. Les principales difficultés rencontrées au cours de cet exercice peuvent être résumées comme suit :

- La conception, le prototypage qui a intégré de nouvelles techniques, l'industrialisation, les mises au point et enfin la commercialisation de quatre nouveaux produits ont donc consommé beaucoup de ressources. Cet investissement dans ces produits à haut niveau de différenciation, brevetés et à fort potentiel de chiffre d'affaires, a généré des surcoûts dans toutes les phases précipitées et a ainsi pesé sur le résultat d'exploitation ;
- L'augmentation des effectifs, les difficultés à trouver les meilleurs profils, les périodes d'essai non confirmées sur des postes clés (directeur industriel, directeur du bureau d'études, directeur financier et contrôle de gestion) ont également généré des surcoûts et aussi des retards dans la mise en place d'une organisation de la gestion des études, de la production, du contrôle et de l'analyse des coûts. La société n'a donc pas profité en 2008 des économies liées à la progression de la courbe d'expérience des équipes. Au contraire, la formation et l'adaptation du personnel nouvellement recruté aux produits et aux procédures d'organisation interne, ont occasionné des dépenses supplémentaires. La société a dû faire appel à de nombreux conseils extérieurs pour pallier certaines insuffisances liées aux postes clés précités ;
- La pénétration de nouveaux territoires au plan commercial et la conquête de nouveaux clients ont nécessité un investissement significatif en termes de frais de salons, de frais de missions et de communication. La mise en œuvre de cette stratégie commerciale a également nécessité des efforts ponctuels de prix au détriment de la marge afin que la société soit référencée et puisse s'installer durablement chez des grands comptes.

Les contraintes extérieures ont été nombreuses au cours de cet exercice :

- Hausse des matières premières avec, notamment, l'envolée spectaculaire du prix de l'acier ;
- Hausse historique des cours du pétrole avec un fort impact sur le prix des composants, comme les pneumatiques ;
- Fluctuations du cours du dollar Américain concernant certains contrats de vente à l'exportation ;
- La société n'a pas pu répercuter l'intégralité de ces hausses et fluctuations sur ses clients, ces surcoûts se retrouvent donc dans le résultat d'exploitation de 2008.

Enfin, la crise mondiale a abouti à un assèchement du crédit et des liquidités ce qui a eu pour effet de retarder le développement de l'activité de Dubaï, les financements n'ayant pas été trouvés malgré les efforts déployés par l'équipe dirigeante.

9.2 Résultat d'exploitation

9.2.1 Facteurs internes importants influant sensiblement sur le résultat d'exploitation

Néant.

9.2.2 Changement important dans les états financiers

Néant.

9.2.3 Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement, ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'Émetteur.

Néant.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 Capitaux de l'émetteur

Les capitaux propres consolidés du groupe GAUSSIN s'élèvent à 13.285 K€ fin 2009 contre 7.397 K€ fin 2008. La différence résulte pour l'essentiel d'une levée de fonds de 2,5 M€ réalisée en mai 2009 et du résultat de l'exercice 2009 pour 3,4 M€.

10.2 Flux de trésorerie

(en K€)	Exercice 2009 consolidé
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 068
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 372
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 094
Variation de trésorerie	2 790
Trésorerie de clôture	4 881

Les flux de trésorerie liés à l'activité ont augmenté en 2009 de 1,1 M€ du fait de la marge brute d'autofinancement de 1,9 M€ en partie consommée par l'augmentation du besoin en fonds de roulement due principalement aux créances accordées aux sociétés mises en équivalence (Gaussin Middle East en particulier).

Les flux liés aux opérations d'investissement ont représenté près de 1,4 M€ pour des investissements corporels essentiellement.

La principale source de financement est venue d'une augmentation de capital de GAUSSIN SA (2,5 M€).

Ainsi la trésorerie du groupe a augmenté sur la période de 2,8 M€ pour atteindre 4,9 M€ contre 2,1 M€ au début de l'exercice.

10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement.

Au 31 décembre 2009, la dette financière du groupe s'élève à 3.041 K€. Elle correspond au financement des immeubles détenus par les SCI rattachées à IMMALOC.

10.4 Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction portant sur l'utilisation de ses capitaux propres par la Société.

10.5 Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements

En raison de sa trésorerie actuelle et du cycle de financement lié à son activité, le Groupe n'a besoin d'aucune autre source de financement externe pour honorer ses engagements souscrits à la date du présent document.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET NOMS DE DOMAINES

La stratégie de développement de l'entreprise passe par l'innovation et des travaux de Recherche et développement qui constituent un avantage concurrentiel fort pour GAUSSIN. Se reporter au paragraphe 6.3.1.1 du présent document.

Les efforts consacrés depuis de nombreuses années par le Groupe se matérialisent par un portefeuille de titres de propriété intellectuelle pour lesquels le groupe mène une politique active de protection par l'intermédiaire de cabinets spécialisés.

Les titres propriété du groupe GAUSSIN sont les suivants :

BREVETS ET DEMANDES DE BREVETS

DENOMINATION	ORIGINE DEPOT	PROTECTION	DATE DEPOT	N° DEPOT	DATE DE DELIVRANCE	DATE ECHEANCE
Chassis modulaire	FRANCE	France	16/12/2008	858 657		16/12/2028 (sous réserve de délivrance)
Chassis modulaire	International		26/11/2009	PCT/FR2009/052315		26/11/? (sous réserve de délivrance)
Système de redémarrage pour véhicule portuaire	FRANCE	France	25/06/2009	903 098		25/06/2029 (sous réserve de délivrance)
Multiconfigurartion	FRANCE	France	25/08/2009	955 797		25/08/2029 (sous réserve de délivrance)
Power Pack	FRANCE	France	25/08/2009	955 796		25/08/2029 (sous réserve de délivrance)
Générateur de puissance dissociée	FRANCE	France	25/08/2009	955 795		25/08/2029 (sous réserve de délivrance)
Positionnement sous grue	FRANCE	France	21/09/2009	956 476		21/09/2029 (sous réserve de délivrance)
Guide container amovible	FRANCE	France	02/11/2009	957 740		02/11/2029 (sous réserve de délivrance)
Direction électro hydraulique MTS	FRANCE	France	27/10/2009	95 734		27/10/2029 (sous réserve de délivrance)
BVAH	FRANCE	France	30/06/2009	954435		30/06/2029 (sous réserve de délivrance)
Train suiveur de tunnelier (*)	France	FRANCE	29/06/1998	9 808 361	11/08/2000	29/09/2018
Suspension pour remorque (*)	EUROPE	Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède	03/09/1998	98440193.5	08/11/2000	03/09/2018
Suspension pour remorque (*)	Etats-Unis/PCT	Etats-unis	02/09/1999	09/703 501	03/12/2002	
Suspension pour remorque (*)	International		02/09/1999	PCT/FR99/02091		
REMORQUE EXTENSIBLE (*)	France	France	02/02/1999	9 901 271	30/03/2001	02/02/2019
PORTIQUE POUR CHARGE LOURDE (*)	France	France	06/04/1999	9 901 271	15/06/2001	06/04/2019
Essieu directeur à verin Anti-	France	France	26/01/2001	9 901 271	25/11/2005	26/01/2021

*Brevets cédés par GAUSSIN SA à EVENT. Procédure d'inscription de la cession non encore été effectuée

MARQUES

DENOMINATION CONVENTIONNELLE	CLASSES	ORIGINE DEPOT	PROTECTION	DATE DEPOT	N° DEPOT	DATE ECHEANCE
MANUGISTIQUE	07 12 38 39	France	France	14/02/2000	00 3 007 953	13/02/2020
	07 12 38 39	International	Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Suisse	27/07/2000	738 300	27/07/2010
G@USSIN	07 12 38 39	France	France	10/05/2000	00 3 027 670	09/05/2010
MANUGISTIQUE (marque verbale)	12	Emirats Arabes Unis	Emirats Arabes Unis	22/01/2008	105747	22/01/2018
GAUSSIN (marque verbale)	12	Emirats Arabes Unis	Emirats Arabes Unis	22/01/2008	105746	22/01/2018

DENOMINATION	CLASSES	ORIGINE DEPOT	PROTECTION	DATE DEPOT	DATE ECHEANCE	N° DEPOT	Observations
H.E.R.O Stop and Start	6, 7, 12, 38, 39	France	France	09/07/2009	09/07/2019	09/3663342	
Automotive Terminal Trailer	6, 7, 12, 38, 39	France	France	09/07/2009	09/07/2019	09/3663339	
GAUSSIN Powerpack	6, 7, 12, 38, 39	France	France	24/09/2009	24/09/2019	09/3678578	
ATT	6, 7, 12, 38, 39	France	France	08/09/2009		09/3674590	Procédure d'opposition en cours
ATT MTS	6, 7, 12, 38	France	France	08/09/2009		09/3674655	Procédure d'opposition en cours
ATT08	6, 7, 12, 37, 38, 39	France	France	09/07/2009		09/3663345	Procédure d'opposition en cours
EVENT EMPOWERED BY INNOVATION (marque verbale)	42	Emirats Arabes Unis	Emirats Arabes Unis	22/01/2008	22/01/2018	105742	
EVENT et logo	42	Emirats Arabes Unis	Emirats Arabes Unis	22/01/2008	22/01/2018	105743	

MODELES

DENOMINATION	ORIGINE DEPOT	DATE DEPOT	DATE ECHEANCE	N° DEPOT	PROTECTION	OBSERVATIONS
Véhicules à usages spéciaux modèle "ATT08 "	FRANCE	03/08/2009	03/08/2014	09 37 57	France	1 modèle, 2 vues
Véhicules à usages spéciaux modèle "ATT08 "	INTERNATIONNA L	02/02/2010	02/02/2015	073 051	Union Européenne, Oman, Singapour	1 modèle, 2 vues
Véhicules à usages spéciaux modèle "ATT08 "	EMIRATS ARABES UNIS			en cours		
Véhicules à usages spéciaux modèle "ATT08 "	CHINE	03/02/2010		2010 30 109 270.9	Chine	

NOMS de DOMAINES DEPOSES

- e-rentingtrailer.com - e-rentingtrailer.eu - e-rentingtrailer.fr - me-renting.com - me-renting.eu - me-renting.fr - gaussinme.com	- amtsbygaussin.com - attbygaussin.com - attbygaussin.eu - attbygaussin.fr - event-novasio.com - event-novasio.fr - gaussinme.eu	- gaussinme.fr - immaloc.com - powerpackbygaussin.com - powerpackbygaussin.eu - powerpackbygaussin.fr - immaloc.com - gaussinloc.com
---	--	---

Le groupe a également recours à certains titres de propriété intellectuelle déposés au nom de Monsieur Christophe GAUSSIN, à savoir :

MARQUES

DENOMINATION CONVENTIONNELLE	CLASSES	ORIGINE DEPOT	DATE DE DEPOT	N° DE DEPOT	DATE D'ECHEANCE	PROTECTION
GAUSSIN + sigle	12 37 39	FRANCE	21/04/1998	98 729 633	20/04/2018	France
MAKING	12	FRANCE	29/06/2004	04 3 300 398	28/06/2014	France
IMMALOC	12	FRANCE	29/06/2004	04 3 300 399	28/06/2014	France
GAUSSIN MANUGISTIQUE	12	FRANCE	29/06/2004	04 3 300 403	28/06/2014	France
GAUSSIN LOCATION	12	FRANCE	29/06/2004	04 3 300 406	28/06/2014	France

DESSINS ET MODELES

DENOMINATION CONVENTIONNELLE	ORIGINE DEPOT	DATE DE DEPOT	N° DE DEPOT	DATE D'ECHEANCE	PROTECTION
Véhicule à usages spéciaux	France	23/08/2007	07 38 30	23/08/2012	France
	International	15/02/2008 (sous priorité FR 07 38 30)	69 798	15/02/2013	Union Européenne, Egypte, Indonésie, Maroc, Tunisie, Singapour
Vehicles for specific use	Emirats Arabes Unis	24/02/2008 (sous priorité FR 07 38 30)	102/2008		Emirats Arabes Unis
Vehicles for specific use	KOWEIT	21/02/2008 (sous priorité FR 07 38 30)	DA22/2008		KOWEIT
Vehicles for specific use	ARABIE SAOUDITE	23/02/2008 (sous priorité FR 07 38 30)	408290036		ARABIE SAOUDITE

BREVETS ET DEMANDES DE BREVETS

DENOMINATION	ORIGINE DEPOT	PROTECTION	DATE DEPOT	N° DEPOT	DATE DE DELIVRANCE	DATE ECHEANCE
Chassis de véhicule de transport	France	France	01/04/2004	0450643	23/01/2009	01/04/2024
Remorque modulable	France	France	30/09/2004	0452208	11/07/2008	30/09/2024
Frein à inertie, notamment hydraulique, à rupture d'attelage automatique	France	France	28/03/2007	0754074		
	International		26/03/2008	PCT/FR2008/050522		
Dispositif de freinage pour remorques	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	26/03/2008 (priorité FR 1000009227)	2008/10457		
Véhicule modulaire	France	France	03/08/2007	0756921		
Véhicule modulaire	International		12/12/2007 (priorité FR 0756921)	PCT/FR2007/052496		
Véhicule modulaire	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0756921)	2008/11098		
Véhicule automoteur propre de transport lourd, notamment portuaire	France	France	03/08/2007	0756920		
Véhicule automoteur propre de transport lourd, notamment portuaire	International		12/12/2007 (priorité FR 0756920)	PCT/FR2007/052495		

DENOMINATION	ORIGINE DEPOT	PROTECTION	DATE DEPOT	N° DEPOT	DATE DE DELIVRANCE	DATE ECHEANCE
Véhicule automoteur propre de transport lourd, notamment portuaire	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweit, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0756920)	2008/11099		
Procédé et dispositif de positionnement de véhicule sous une charge	France	France	03/08/2007	0756917		
Procédé et dispositif de positionnement de véhicule sous une charge	International		12/12/2007 (priorité FR 0756917)	PCT/FR2007/0 052496		
Procédé et dispositif de positionnement de véhicule sous une charge	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweit, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0756917)	2008/11100		
Véhicule automoteur de manutention, notamment portuaire	France	France	03/08/2007	0756919		
Véhicule automoteur de manutention, notamment portuaire	International		12/12/2007 (priorité FR 0756919)	PCT/FR2007/0 52493		
Véhicule automoteur de manutention, notamment portuaire	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweit, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0756919)	2008/11101		
Véhicule porte-conteneurs	France		03/08/2007	0756916		
Véhicule porte-conteneurs	International		12/12/2007 (priorité FR 0756916)	PCT/FR2007/0 52492		
Véhicule porte-conteneurs	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweit, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0756916)	2008/11102		
Véhicule porte-conteneurs à butées renforcées	France	France	12/12/2007	0759762		
Véhicule porte-conteneurs à butées renforcées	GCC	GCC : Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweit, Qatar, Arabie Saoudite, Oman	21/06/2008 (priorité FR 0759762)	2008/11103		
Véhicule porte-conteneurs à butées renforcées	International		08/12/2007 (priorité FR 0759762)	PCT/FR2007/0 52243		

Par un contrat signé le 4 juin 2010 avec la Société, M. Christophe GAUSSIN s'est engagé à

- concéder l'ensemble des titres de propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles et marques) dont il est titulaire à la société GAUSSIN SA, à titre gratuit et exclusif, à compter de la date de signature du contrat jusqu'au jour de l'échéance des droits de propriété intellectuelle, à l'exception des marques, pour lesquelles la durée du contrat est de 20 ans,
- maintenir les éléments de propriété intellectuelle en vigueur, et en supportera les frais,
- céder ses droits sur les éléments de propriété intellectuelle à la Société, à première demande, pour un prix forfaitaire et définitif de un (1) euro, en cas de changement de contrôle de la Société GAUSSIN SA au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, en cas de départ volontaire ou de révocation de M. GAUSSIN de ses fonctions au sein de la Société ou en cas de cession de plus de 15% de ses titres de la Société.

La Société et M. Christophe GAUSSIN ne peuvent céder tout ou partie des droits et obligations résultant du contrat à quelque tiers que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

Compte tenu de son niveau d'investissements en matière de R&D, le groupe a bénéficié de crédits impôts recherche. Au titre de l'exercice 2009 le crédit impôt recherche atteint 274 k€.

Mis à part des licences classiques de type bureautique/informatique et outre les points précisés ci-dessus, le groupe dispose de tous les actifs nécessaires à son exploitation.

12 TENDANCES

12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice

La société a choisi de consacrer en priorité ses ressources, en début d'année 2010, à la fabrication de véhicules « pré-série ATT » et à la coopération avec EPD.

Les nouvelles activités (dont ATT) font l'objet d'un bon accueil de la part des clients et les appels d'offre en cours sont cohérents en volume avec les hypothèses du business plan.

Plusieurs discussions entamées sur le premier quadrimestre pourraient se traduire par des ventes de licences.

Le cycle de création de commandes mensuelles sur les premiers mois de 2010 est cohérent avec la même période de l'année dernière.

Le volume des chiffreages en cours et l'obtention de nouveaux marchés à l'international attestent d'un potentiel important de l'activité « make to order ».

Pour le MTO (« make to order ») le carnet de commandes à fin mars 2010 s'établit à 5 M€.

12.2 Tendances connues, incertitudes, demandes, d'engagement ou évènements raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société

Néant.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévisions ou estimations de bénéfice.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 Dirigeants et administrateurs

14.1.1 Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

Identité	Mandat	Date de mandat
Christophe GAUSSIN	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	Nommé par l'AG du 30 juin 1995 et renouvelé par l'AG du 20 juin 2007 pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2012
Volker BERL	Administrateur	Nommé par l'AG du 19 mai 2006 pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2011
Damien PERSONENI	Administrateur	Nommé par l'AG du 30 juin 2008 pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2013

L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent de différentes fonctions salariées et de direction qu'elles ont précédemment exercées (se reporter au paragraphe 14.2).

Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial.

Aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années,

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associée en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

14.1.2 Autres mandats sociaux et fonctions exercées

Monsieur Christophe GAUSSIN

Fonction	Nom Société
Président	SA GAUSSIN SAS EVENT SA FONCIERE IMMALOC SAS OASIS PATRIMOINE KAPITAL SA INDUSTRY
Directeur Général	
Administrateur	
Gérant	SARL 3C CONSTRUCTION SCI LES ECOLES SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54
Représentant permanent	SA FONCIERE IMMALOC, gérante de : SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 bis SCI LA CLAICHIERE SCI LES GRANDS VERGERS

Monsieur Damien PERSONENI

Néant

Monsieur Volker BERL

Fonction	Nom Société
Président	Néant
Administrateur	
Gérant	SCI CETTHI SCI YELLOW
Représentant permanent	

14.1.3 Biographies

- **Christophe GAUSSIN - Président Directeur Général :**

Cf paragraphe 6.4.2.

- **Volker BERL - Administrateur :**

Ingénieur chimiste, Volker BERL est titulaire d'un Ph.D de chimie (Université Louis Pasteur de Strasbourg - 2000) et d'un Executive MBA de l'université Concordia de Montréal (2004).

Détenteur de plusieurs brevets, il a produit différents travaux qui ont fait l'objet de publications. Il a occupé non seulement des fonctions en R&D chez BASF, en analyse financière chez DEUTSCHE BANK et aussi de management. Il occupe actuellement les fonctions de Directeur Technique d'une société de biosciences américaine, ZYMES LLC.

- **Damien PERSONENI - Administrateur :**

Ingénieur diplômé de l'ECAM (Lyon), et titulaire du diplôme de 3^{ème} cycle en marketing stratégique de l'INM, Damien PERSONENI a rejoint la société Gaussin Manugistique en 1993 où il a notamment été Directeur Commercial & Marketing. Il est actuellement Directeur Commercial et membre du Comité de Direction de la société DELFINGEN, société spécialisée en système de protection de faisceaux électriques et électroniques embarqués.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

Le Président et les administrateurs qui constituent l'équipe dirigeante sont actionnaires de la Société. Voir détail au paragraphe 18.1 et 21.1.7.3.

Deux actionnaires détiennent des participations directes dans certaines filiales du groupe susceptibles de présenter un conflit d'intérêt.

1 Participation de Monsieur Christophe GAUSSIN au capital d'IMMALOC : Se reporter aux paragraphes 8.1 et 23. Un expert immobilier a validé que les divers loyers supportés par le groupe pour des locaux propriétés d'IMMALOC dont Christophe GAUSSIN est le principal actionnaire, étaient conformes au prix de marché.

2 Participation de 51% de Dubaï Investments dans GAUSSIN Middle East : La Société estime que cette participation directe ne présente pas de conflit d'intérêt dans la mesure où Dubaï Investments ne détient que 10% de GAUSSIN SA et que cet actionnaire n'a aucune fonction de direction au sein de GAUSSIN SA.

Mises à part ces deux situations, aucun dirigeant, administrateur ou actionnaire significatif ne détient de participation chez l'un des principaux clients ou fournisseurs du Groupe.

15 REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

15.1 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations versées par l'ensemble des sociétés du groupe se sont élevées à :

Exercice 2009

	Rémunération brute totale (€)	Partie fixe	Partie variable	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
Christophe GAUSSIN	124 000	120 000			4 000	
Volker BERL					4 000	
Damien PERSONENI					4 000	

Exercice 2008

	Rémunération brute totale (€)	Partie fixe	Partie variable	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
Christophe GAUSSIN	2 000	(**)			2 000	
Christian BERTRAND (*)	1 000				1 000	
Volker BERL	2 000				2 000	
Damien PERSONENI (***)	3 000				3 000	

(*) Démission actée par un CA du 21 déc. 2008

(**) Christophe GAUSSIN a renoncé à la rémunération mensuelle de son mandat de PDG au titre de 2007, à savoir 2 K€/ mois.

(***)Nommé par l'AG du 30 juin 2008

15.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

La Société n'a pas provisionné de sommes aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.

La Société n'a pas accordé de primes d'arrivée ni de départ à ces personnes.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Direction de la Société

La Société est une société anonyme à conseil d'administration dont la composition détaillée figure au paragraphe 14.1.

Chaque administrateur doit détenir une action de la Société au titre de son mandat.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le conseil d'administration s'est réuni 8 fois. Le taux de présence moyen des administrateurs s'est élevé à 83 %.

Exercice de la Direction générale de l'entreprise

La Société est représentée à l'égard des tiers par Monsieur Christophe GAUSSIN, Président Directeur Général dont le mandat a été renouvelé par un CA réuni le 20 juin 2007.

16.2 Contrats entre les administrateurs et la Société

M. Christophe GAUSSIN est titulaire d'un certain nombre de brevets, dessins et marques (voir chapitre 11) mis depuis leur dépôt à la disposition du groupe GAUSSIN. Par un contrat signé le 4 juin 2010 avec la Société, M. Christophe GAUSSIN s'est engagé à

- concéder l'ensemble des titres de propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles et marques) dont il est titulaire à la société GAUSSIN SA, à titre gratuit et exclusif, à compter de la date de signature du contrat jusqu'au jour de l'échéance des droits de propriété intellectuelle, à l'exception des marques, pour lesquelles la durée du contrat est de 20 ans,
- maintenir les éléments de propriété intellectuelle en vigueur, et en supportera les frais,
- céder ses droits sur les éléments de propriété intellectuelle à la Société, à première demande, pour un prix forfaitaire et définitif de un (1) euro, en cas de changement de contrôle de la Société GAUSSIN SA au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, en cas de départ volontaire ou de révocation de M. GAUSSIN de ses fonctions au sein de la Société ou en cas de cession de plus de 15% de ses titres de la Société.

La Société et M. Christophe GAUSSIN ne peuvent céder tout ou partie des droits et obligations résultant du contrat à quelque tiers que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

Il n'existe pas d'autres contrats passés entre la Société et l'un de ses administrateurs.

16.3 Comités d'audit et de rémunération

Compte tenu de sa taille encore limitée, Gaussin n'a pas encore engagé de réflexion quant aux pratiques en matière de « corporate governance ».

La société ne dispose donc d'aucun comité spécialisé, ni de procédures permettant de mesurer la performance du conseil d'administration.

Il n'existe à ce jour aucune règle concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de sociétés pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques.

Le Conseil d'administration comprend deux administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton ; il ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

17 SALARIES

17.1 Ressources humaines

Au cours des trois derniers exercices, l'effectif du groupe (hors Métalliance) a évolué comme suit :

Effectif au 31 décembre	2009	2008	2007
R&D Ingeniering	10	12	5
Achats, Ordonnancement	3	4	4
Production, assemblage, support	5	6	7
Technico-Commerciaux	8	16	10
Administration, Finances	1	8	7
TOTAL	27	46	33

17.2 Participations et stock options des administrateurs et dirigeants

Identité	Nombre d'actions détenues au 5 mai 2010	Titres donnant accès au capital
Christophe GAUSSIN	1 012 073	Néant
Volker BERL	1	Néant
Damien PERSONENI	1	Néant

17.3 Participation des salariés dans le capital de la Société

Néant

17.4 Contrats d'intéressement et de participation

Néant

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition du capital et des droits de vote au 28 mai 2010

	Nombre actions	% de capital	Nombre droits vote	% de droit de vote
Christophe GAUSSIN	1 012 073	37,16%	1 990 646	53,72%
Volker BERL	1		1	0,00%
Damien PERSONENI	1		1	0,00%
Sous-total dirigeants	1 012 075	37,16%	1 990 648	53,72%
Dubai Investments	260 000	9,55%	260 000	7,02%
Autres actionnaires nominatifs	27 260	1,00%	30 346	0,82%
Flottant	1 424 549	52,30%	1 424 549	38,44%
TOTAL	2 723 884	100,00%	3 705 543	100,00%

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert entre les actionnaires de la Société.

18.2 Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'administration

Néant.

18.3 Droits de vote des principaux actionnaires

Un droit de vote double est attribué à toute personne justifiant d'une inscription au nominatif d'actions pendant une durée minimum de trois ans.

18.4 Contrôle de la Société

A la date du présent Document d'information, Monsieur Christophe GAUSSIN détient plus de la moitié des droits de vote et donc, le contrôle de la Société. La Société n'a pas mis en place des mesures en vue d'assurer que ce contrôle ne sera pas exercé de manière abusive.

18.5 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Aucun élément particulier de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

18.6 État des inscriptions

Sur GAUSSIN SA subsiste l'inscription d'un nantissement du fonds de commerce lié au plan de continuation de 2002. La clôture du redressement de continuation ayant été prononcée par un jugement du Tribunal de Grande Instance de Lure en date du 26 juin 2007, la Société a demandé la radiation de cette inscription. Les emprunts immobiliers souscrits par les SCI détenues par IMMALOC ont fait l'objet de garanties hypothécaires (cf engagements hors bilan au chapitre 20.1).

19 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Les conventions réglementées conclues entre GAUSSIN et ses administrateurs et Président directeur général ou avec des sociétés ayant des administrateurs, des directeurs généraux, des membres du directoire ou du conseil de surveillance communs avec GAUSSIN sont présentées dans les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes établis au titre des exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 figurant aux § 20.4.1.3 et 20.4.2.2 du présent Document d'information.

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2009

1. Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Réf. note	31/12/2009	31/12/2008
Actif immobilisé		<i>9 463</i>	<i>8 475</i>
Ecarts d'acquisition	IV	1 328	1 296
Immobilisations incorporelles	V	623	762
Immobilisations corporelles	VI	5 120	3 953
Immobilisations financières	VII	10	102
Titres mis en équivalence	VII. C	2 382	2 362
Actif circulant		<i>15 459</i>	<i>8 467</i>
Stocks et encours	VIII	881	1 653
Clients et comptes rattachés	IX	1 982	2 792
Autres créances et comptes de régularisation	X	2 307	1 573
Impôts différés actif	XI	2 313	347
Disponibilités et valeurs mobilières de plac.		7 976	2 102
TOTAL ACTIF		24 922	16 942
PASSIF (K€)			
Capitaux propres part du groupe	XII	<i>13 285</i>	<i>7 397</i>
Capital		2 435	2 175
Prime d'émission		12 470	10 243
Réserves consolidées		-5 037	-953
Résultat consolidé		3 417	-4 068
Intérêts minoritaires	XII	<i>891</i>	<i>819</i>
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	XIII	<i>1 196</i>	<i>1 175</i>
Dettes	XIV	<i>9 550</i>	<i>7 551</i>
Emprunts et dettes financières		6 771	3 029
Fournisseurs et comptes rattachés		1 164	1 832
Autres dettes et comptes de régularisation		1 615	2 690
TOTAL PASSIF		24 922	16 942

2. Compte de résultat

En K€	Réf. note	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	XV	11 762	7 649
Autres produits d'exploitation		1 197	1 698
Achats consommés		-7 316	-9 533
Charges de personnel	XVI	-2 651	-2 668
Autres charges d'exploitation		-191	-34
Impôts et taxes		-162	-295
Dotations aux amortissements et aux provisions		-588	-533
Résultat d'exploitation		2 051	-3 716
Charges et produits financiers	XVII	-257	-471
Quote-part de résultats sur opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées		1 794	-4 187
Charges et produits exceptionnels	XVIII	-241	-627
Impôts sur les résultats	XIX	1 966	424
Résultat net des entreprises intégrées		3 519	-4 390
Quote-part dans les résultats sociétés m. équ.		-38	-108
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	IV	-68	-68
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 413	-4 566
Intérêts minoritaires		-4	-498
Résultat net part du groupe		3 417	-4 068
Résultat par action (en euros)	XX	1.46	-1.89
Résultat dilué par action (en euros)	XX	1.46	-1.89

3. Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de change	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
Situation au 31/12/07 (1)	2 100	2 100	9 129	-954			10 275	1 566
Résultat de l'exercice						-4 068	-4 068	-498
Augmentation de capital	75	75	1 114				1 189	
Distribution de dividendes								-250
Variation de périmètre				1			1	1
Situation au 31/12/08	2 175	2 175	10 243	-953		-4 068	7 397	819
Résultat de l'exercice						3 417	3 417	-4
Augmentation de capital	260	260	2 227				2 487	
Frais d'augmentation de capital			-29				-29	-21
Variation de change					11		11	
Variation de périmètre				2			2	97
Situation au 31/12/09	2 435	2 435	12 441	-951	11	-651	13 285	891

Les comptes consolidés au 31/12/07 n'ayant pas été établis, la ventilation entre le résultat et les réserves ne peut être effectuée.

4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées		3 450
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions		379
- Variation des impôts différés		-1 966
- Plus ou moins values de cession		72
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		1 935
Dividendes des sociétés mises en équivalence		26
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-893
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>		<i>1 068</i>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-31
Acquisition d'immobilisations corporelles		-1 473
Variation des créances rattachées à des participations		92
Variation de périmètre		40
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>		<i>-1 372</i>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital société mère		2 487
Imputation de frais sur prime d'émission (filiales)		-50
Emissions d'emprunts bancaires		970
Remboursements d'emprunts bancaires		-257
Variation des autres emprunts et dettes financières		-56
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>		<i>3 094</i>
Variation de trésorerie		2 790
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>XXI</i>	<i>2 091</i>
<i>Trésorerie de clôture</i>	<i>XXI</i>	<i>4 881</i>

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

INTRODUCTION

Les principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe GAUSSIN sont conformes à la loi du 3 janvier 1985, à son décret d'application du 17 février 1986 et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Le Groupe GAUSSIN établit pour la première fois des comptes consolidés au 31 décembre 2009. Conformément au règlement 99-02, l'information comparative relative à l'exercice 2008 est donnée. Pour des raisons pratiques, la société n'a cependant pas présenté d'information comparative relative à l'exercice 2008 dans le tableau des flux de trésorerie.

I. PRINCIPES COMPTABLES

A. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition inférieurs à 10 000 € sont totalement amortis ou repris sur l'exercice. Les autres sont amortis ou repris sur une durée maximale de 20 ans.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition :

- Immobilisations incorporelles :
 - o Frais de recherche-développement : 5 ans
 - o Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (durée moyenne de 10 ans)
 - o Autres concessions et licences : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
 - o Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
 - o Matériel et outillage : 5 ans
 - o Matériel de transport : 4 ans
 - o Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
 - o Mobilier de bureau : 10 ans

Frais de recherche et développement :

L'objet principal de la société EVENT est la recherche-développement. Elle développe des procédés et technologies nouvelles brevetées dans le but premier d'apporter à sa société mère les solutions techniques aux demandes et anticipations commerciales.

Le groupe active les frais de développement lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

C. Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,

- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

D. Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

E. Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP).

Les travaux en cours sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client.

Pour chaque affaire, les coûts des matières consommées valorisées au CUMP et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. La somme des « affaires » en cours valorisées comme mentionné ci-avant constitue les travaux en cours de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

F. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés par prudence en fonction de la probabilité de récupération.

H. Trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants.

I. Provisions pour risques et charges

1. Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

2. Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 40 % pour les non cadres, 45% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 2.50 % (inflation comprise)

J. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis les comptes des sociétés étrangères à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;

- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

K. Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

I. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées sont :

	% Intérêt du groupe		
	31/12/2009	01/01/2009	
SA GAUSSIN	Société mère		
SA METALLIANCE	44.16	44.16	ME
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	44.16	44.16	ME
SOFIMMOB	22.52	22.52	ME
SAS EVENT	100.00	100.00	IG
GAUSSIN MIDDLE EAST	49.00	49.00	ME
IMMALOC	57.14	50.00	IG
SCI HALL 7	28.57	25.00	IG
SCI HALL 8	28.57	25.00	IG
SCI HALL 9	28.57	25.00	IG
SCI CLAICHIERES	57.08	49.95	IG
BATIPRO (1)	N.C	20.00	ME

IG : intégration globale

ME : Mise en équivalence

N.C : non consolidée

(1) Les titres de la société BATIPRO ont été cédés à l'extérieur du groupe le 16/12/09.

Sont consolidées par intégration globale les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif et par mise en équivalence les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable :

- EVENT : intégrée globalement en 2008 et 2009 (contrôle de droit : majorité des droits de vote).
- IMMALOC : intégrée globalement en 2008 (contrôle de fait : plus de 40% des droits de vote et principal associé) et 2009 (contrôle de droit : majorité des droits de vote).
- SCI : intégrées globalement en 2008 et 2009 (contrôle de fait : plus de 40% des droits de vote et principal associé)
- GAUSSIN MIDDLE EAST : mise en équivalence en 2008 et 2009 (plus de 40% des droits de vote mais un autre associé détient plus que Gaussin).
- METALLIANCE (et filiales) : mise en équivalence en 2008 et 2009 (plus de 40% des droits de vote mais un autre associé détient plus que Gaussin).

III. DATE DE CLOTURE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31/12/09. Toutes les sociétés ont leur exercice social qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre.

IV. ECARTS D'ACQUISITION

Variation des écarts d'acquisition actif (en K€)	Brut	Amortissement	Net
Situation au 31-12-08	1 364	-68	1 296
Variation de périmètre (1)	100		100
Dotation aux amortissements		-68	-68
Situation au 31-12-09	1 464	-136	1 328

(1) L'augmentation de capital non paritaire de la société IMMALOC, souscrite intégralement par GAUSSIN SA a généré un écart d'acquisition de 100 K€ sur l'exercice.

V. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2008	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2009
Frais de recherche et développement	706				706
Concessions, brevets, licences	84	31		126	241
Fonds commercial	1				1
Immobilisations en cours	126			-126	
TOTAUX	917	31			948

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2008	Dotations, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2009
/ Frais de recherche et développement	99	141			240
/Concessions, brevets, licences	56	29			85
TOTAUX	155	170			325

NET (K€)	31/12/2008	31/12/2009
Frais de recherche et développement	607	466
Concessions, brevets, licences	28	156
Fonds commercial	1	1
Immobilisations en cours	126	
TOTAUX	762	623

VI. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2008	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2009
Terrains	219	15			234
Constructions	2 837	364		628	3 829
Matériel et outillage	82	1 075		490	1 647
Matériel et outillage en crédit-bail	225				225
Autres immobilisations corporelles	368	18			386
Immobilisations en cours	1 118			-1 118	
TOTAUX	4 849	1 472			6 321

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2008	Dotations	Cessions, reprises	Mouvements et reclassements	31/12/2009
/Constructions	638	181			819
/Matériel et outillage	65	43			108
/Matériel et outillage en crédit-bail	33	45			78
/Autres immobilisations corporelles	160	36			196
TOTAUX	896	305			1 201

NET (K€)	31/12/2008	31/12/2009
Terrains	219	234
Constructions	2 199	3 010
Matériel et outillage	17	1 539
Matériel et outillage en crédit-bail	192	147
Autres immobilisations corporelles	208	190
Immobilisations en cours	1 118	
TOTAUX	3 953	5 120

Les immobilisations en cours figurant dans les immobilisations corporelles consolidées au 31/12/08 trouvent leur reclassement au 31/12/09 comme suit :

- Dans trois des SCI, filiales d'IMMALOC, des travaux d'aménagement et de rénovation ont été entrepris durant l'exercice 2008 et ont été achevés dans le courant de l'exercice 2009. Les immobilisations relatives à ces travaux ont été définitivement constatées lors de leur réception en 2009. Les travaux commencés en 2008 et portés en immobilisations en cours s'élevaient à 628 K€ au 31/12/08. Cette somme figure au poste consolidé « Constructions » au 31/12/09.
- Le bilan de la société EVENT, consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, faisait apparaître 490 K€ au 31/12/08, relatif à la construction de prototypes exclusivement destinés à la recherche-développement. Le principal programme de R&D contenu dans cette somme a été finalisé au 30/09/09 et porté au poste consolidé « Installations techniques, matériels et outillages ».

VII. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A. Titres de participation (non consolidés)

VALEURS BRUTES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
SA INDUSTRY (1)	488	488
SCI DES GRANDS VERGERS (2)	2	2
TOTAUX	490	490

PROVISIONS (K€)	31/12/2009	31/12/2008
SA INDUSTRY	488	488
SCI DES GRANDS VERGERS		
TOTAUX	488	488

VALEURS NETTES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
SA INDUSTRY		
SCI DES GRANDS VERGERS	2	2
TOTAUX	2	2

(1) La société Industry, détenue à 99.80% par GAUSSIN SA, a été mise en dissolution anticipée et les titres sont provisionnés à 100%.

(2) La SCI des Grands Vergers, détenue à 40% par IMMALOC, n'a pas été consolidée en raison de son caractère non significatif.

B. Variation des immobilisations financières

BRUT (K€)	31/12/2008	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	31/12/2009
Titres de participation	490			490
Créances rattachées à des participations	92		-92	
Autres titres immobilisés	1			1
Autres immobilisations financières	12			12
TOTAUX	595		-92	503

PROVISIONS (K€)	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
/ Titres de participation	488			488
/Autres immobilisations financières	5			5
TOTAUX	493			493

NET (K€)	31/12/2008	31/12/2009
Titres de participation	2	2
Créances rattachées à des participations	92	
Autres titres immobilisés	1	1
Autres immobilisations financières	7	7
TOTAUX	102	10

C. Variation des titres mis en équivalence

VALEURS BRUTES (K€)	31/12/2008	Dividendes versés	Variation par résultat	Ecart de change	Mouvements et reclassements	Cession externe	31/12/2009
PALIER METALLIANCE	2 269		113				2 382
GAUSSIN MIDDLE EAST (1)			-195	11	184		
BATIPRO	93	-26	44			-111	
TOTAUX	2 362	-26	-38	11	184	-111	2 382

(1) La quote-part de GAUSSIN SA dans les capitaux propres négatifs de GAUSSIN MIDDLE EAST dont les titres sont mis en équivalence dépassant la valeur de sa participation, celle-ci est retenue pour une valeur nulle. La partie négative est portée au bilan consolidé dans la rubrique « Provisions ».

VIII. VALEURS D'EXPLOITATION

VALEURS BRUTES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières	510	728
Encours de biens	319	913
Produits finis	72	
Marchandises	12	12
TOTAUX	913	1 653

PROVISIONS (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières	32	
TOTAUX	32	

VALEURS NETTES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières	478	728
Encours de biens	319	913
Produits finis	72	
Marchandises	12	12
TOTAUX	881	1 653

IX. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 2 076 K€ (2 918 K€ au 31/12/08). Ce poste est déprécié à hauteur de 94 K€ (126 K€ au 31/12/08) et a une échéance à moins d'un an.

X. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

A. Détail du poste « Autres créances et comptes de régularisation »

BRUT (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes / commandes		7
Compte-courant sociétés mises en équivalence	1 340	
Créances fiscales et sociales	708	1 323
Autres créances	259	187
Charges constatées d'avance		56
TOTAUX	2 307	1 573

Les autres créances ne font l'objet d'aucune dépréciation.

B. Etat des échéances des créances

Toutes les autres créances sont à moins d'un an.

XI. IMPOTS DIFFERES

Ils ont été calculés au taux de 33,33%.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires ont été comptabilisés par prudence en fonction de la probabilité de récupération. Pour le groupe fiscal GAUSSIN, il a été tenu compte d'un business plan sur 3 ans et les impôts différés liés à des reports déficitaires ont été activés sur la base de 3 ans de résultat.

A. Variation des impôts différés

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	MONTANTS
Situation au 31/12/08	347
Variation par résultat	1 966
Situation au 31/12/09	2 313

B. Analyse des sources d'imposition

ANALYSE DES SOURCES D'IMPOSITION	BASE D'IMPOT	IMPOT
Déficit fiscaux	6 192	2 063
Elimination de plus-values internes	1 779	593
Ecart d'évaluation	-672	-224
Correction d'amortissements	-407	-136
Provision pour indemnités de retraite	26	9
Provisions règlementées	-35	-12
Crédit-bail	-47	-16
Autres charges non déductibles	105	35
Situation au 31/12/09	6 941	2 313

Les impôts différés actifs non activés liés à des reports déficitaires s'élèvent à 3 001 K€ au 31/12/2009.

C. Preuve d'impôt

K€	31/12/2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 412
Quote-part des sociétés mises en équivalence	38
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	68
Produit d'impôt sur les résultats	-1 966
Résultat net avant impôt et amortissement des EA	1 552
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur (33,33%)	517
Impôts liés aux différences permanentes	-103
Activation d'impôts différés non activés au cours des exercices antérieurs	-1 767
Incidence de l'utilisation des reports déficitaires	-613
Produit d'impôt effectif	-1 966

XII. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES

A. Capital social en nombre d'actions

En date du 25/05/09, il a été décidé d'augmenter le capital social de 260 000 euros par apport en numéraire. Au 31/12/09, le capital social est fixé à un montant de 2 435 010 euros divisé en 2 435 010 actions de 1 euro de nominal.

B. Intérêts minoritaires

INTERETS MINORITAIRES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts hors groupe	895	1 317
Résultat hors groupe	-4	-498
TOTAUX	891	819

XIII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (K€)	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour litiges	625	650
Provision / titres mis en équivalence Gaussin Middle East (1)	514	330
Provision pour dépréciation R&D		123
Provisions pour garantie données aux clients	31	53
Provisions pour indemnités de départ en retraite	26	19
TOTAUX	1 196	1 175

(1) La quote-part de GAUSSIN SA dans les capitaux propres négatifs de GAUSSIN MIDDLE EAST dont les titres sont mis en équivalence dépassant la valeur de sa participation, celle-ci est retenue pour une valeur nulle. La partie négative est portée au bilan consolidé dans la rubrique « Provisions ».

XIV. DETTES

A. Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation »

K€	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fiscales et sociales	731	1 238
Avances et acomptes / commandes	570	769
Autres dettes	218	323
Produits constatés d'avance	96	359
Dettes sur immobilisations		1
TOTAUX	1 615	2 690

Un montant de 96 K€, correspondant à des prestations de services non encore rendues, a été comptabilisé en produit constaté d'avance.

B. Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES (K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Concours bancaires courant	3 096	3 096		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 041	242	1 421	1 378
Emprunts en crédit-bail	145	44	101	
Emprunts et dettes financières diverses	489	19	470	
<i>Sous Total dettes financières</i>	<i>6 771</i>	<i>3 401</i>	<i>1 992</i>	<i>1 378</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>1 164</i>	<i>1 164</i>		
Avances et acomptes / commandes	570	570		
Dettes fiscales et sociales	731	731		
Autres dettes	218	218		
Produits constatés d'avance	96	96		
<i>Sous Total autres dettes</i>	<i>1 615</i>	<i>1 615</i>		
TOTAUX AU 31/12/09	9 550	6 180	1 992	1 378

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit proviennent des SCI filiales de FONCIERE IMMALOC, propriétaires des locaux industriels loués par les sociétés du groupe GAUSSIN. Ces locaux sont financés par des emprunts bancaires résumés comme suit :

- Valeur d'origine cumulée : 3 268 K€.
- Durées : de 121 à 144 mois
- Taux fixes : de 4.70 % à 5.50 %
- Garanties hypothécaires

XV. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	378	155
Production vendue de biens	2 839	2 039
Production vendue de services	429	531
<i>Total chiffre d'affaires France</i>	<i>3 646</i>	<i>2 725</i>
Ventes de marchandises		84
Production vendue de biens	2 770	4 234
Production vendue de services	5 346	606
<i>Total chiffre d'affaires Export</i>	<i>8 116</i>	<i>4 924</i>
TOTAUX	11 762	7 649

Le chiffre d'affaires se compose de :

- La vente d'équipements et d'engins industriels construits à partir de plans personnalisés (make to order). Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison (terminaison) au client final. Il représente 5 609 K€ au 31/12/09.
- de prestations d'autorisation de fabrication sous forme de licence et les prestations de services pour un montant de 5 179 K€ ventilées comme suit :
 - o Le chiffre d'affaires des prestations d'autorisation de fabrication sous forme de licence est reconnu à hauteur des composantes du contrat effectivement livrées au 31/12/09 pour lesquelles aucune obligation subséquente ne subsiste : 4 763 K€ au 31/12/09.
 - o Le chiffre d'affaires des prestations de services correspondant à des études est constaté à la remise des études ou des plans : 416 K€ au 31/12/09.
- De produits accessoires correspondant notamment au service après vente, pièces détachées pour le solde, constatés lorsque les services sont rendus : 365 K€ au 31/12/09.
- De la vente de biens fonciers comptabilisés en stocks fonciers par IMMALOC : 377 K€ au 31/12/09.
- De locations immobilières à des sociétés extérieures au groupe : 269 K€ au 31/12/09.

XVI. CHARGES DE PERSONNEL

A. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 39 personnes pour l'exercice 2009 (41 personnes pour l'exercice 2008).

B. Charges de personnel

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	1 850	1 868
Charges sociales	801	800
TOTAUX	2 651	2 668

C. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation est apprécié par année civile.

Au 31/12/09, l'ensemble des salariés des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale a acquis un droit cumulé de 1 315 heures.

XVII. RESULTAT FINANCIER

Le tableau suivant indique la composition du résultat financier :

Eléments de résultat (K€)	Charges financières a	Produits financiers b	RESULTAT FINANCIER b-a
Produits financiers de participation		40	40
Intérêts et assimilés	168	8	-160
Perte / gain de change	405	284	-121
Charges / Produits sur cessions de VMP	1	3	2
Dotations / reprises de provisions	32	14	-18
TOTAUX	606	349	-257

XVIII. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Eléments de résultat (K€)	Charges exceptionnelles a	Produits exceptionnels b	RESULTAT EXCEPTIONNEL a b
Charges / plan social	214		-214
Rappel d'impôt	4		-4
Produit / opérations de gestion		51	51
Cession de BATIPRO	112	40	-72
Dotations et reprises de provisions	51	49	-2
TOTAUX	381	140	-241

XIX. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS

VENTILATION	31/12/2009	31/12/2008
Impôt courant		-172
Impôt différé	1 966	596
TOTAUX	1 966	424

XX. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à l'entreprise consolidante, soit 3 417 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, soit 2 332 153. Il s'établit ainsi à 1.46 €.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat net de base par action. Le résultat net de l'exercice (part du groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions doivent néanmoins être ajustés de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il n'y a pas d'instruments dilutifs dans GAUSSIN. Le résultat dilué par action est donc identique au résultat de base par action.

XXI. TRESORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

VENTILATION	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	7 634	1 980
Valeurs mobilières de placement	342	122
Concours bancaires	-3 095	-11
TOTAUX	4 881	2 091

XXII. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à donner une rémunération individuelle.

XXIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Avals, cautions, garanties : 76 K€

- Prêt de 1 035 K€ garanti par :
 - o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 890 K€
 - o Inscription d'hypothèque conventionnelle : 145 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas
Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021

- Prêt de 650 K€ garanti par :
 - o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 650 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais
Date d'effet de péremption : 4 mars 2019

- Prêt de 1 083 K€ garanti par :
 - o Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
 - o Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est
Date d'effet de péremption : 10 novembre 2019

XXIV. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission sur les comptes sociaux au titre de 2009 s'élèvent à 50 K€.

20.2 Informations financières proforma

Non applicable. Aucune variation du périmètre n'a été constatée sur la période présentée.

20.3 Comptes sociaux de GAUSSIN SA

20.3.1 Bilans au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

	31-déc.-09			31-déc-08
	Brut	Amo/Pro	Net	Net
Capital souscrit non appelé Total I				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brev., licences, logiciels ...	229 453	73 398	156 055	27 890
Fond commercial	610		610	610
Autres immobilisations incorporelles				41 650
Total Immobilisati. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage ind.	84 963	68 966	15 997	15 212
Autres immobilisations corporelles	265 975	157 817	108 159	111 948
Immobilisations corporelles en cours				84 900
Avances et acomptes				
Total Immobilisa. corporelles				
Immobilisations financières				
Participations par M.E.				
Autres participations	11 353 403	487 742	10 865 661	8 717 216
Créances rattachées à de participations				308 211
Autres titres immobilisés	1 250		1 250	1 250
Prêts				
Autres immobilisations financières	91 464	5 336	86 128	3 611
TOTAL II	12 027 118	793 258	11 233 859	9 312 498
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières	260 766		260 766	78 877
En cours de production de biens	319 223		319 223	913 383
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	72 074		72 074	
Marchandises	11 580		11 580	11 580
Avances et acpt. versés				6 788
Clients et comptes rattachés	822 353	63 963	758 390	2 002 030
Autres créances	4 139 462		4 139 462	4 476 270
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	231 287	8 578	222 709	199 240
Disponibilités	5 243 339		5 243 339	1 287 874
Charges constatées d'avance				23 799
Total III	11 100 084	72 540	11 027 544	8 999 840
Charges à répartir				
Primes de remboursement obligations				
Écart de conversion actif	11 781		11 781	49 047
TOTAL GENERAL	23 138 984	865 799	22 273 185	18 361 385
Part à plus d'un an:				

	31-déc-09 Net	31-déc-08 Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (dont versé: 2435010)	2 435 010	2 175 010
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 469 808	10 242 715
Écart de réévaluation		
Réserve légale	29 739	29 739
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 317	41 317
Report à nouveau	- 697 872	509 732
Résultat de l'exercice	1 972 998	- 1 207 604
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	35 227	17 795
TOTAL I	16 286 228	11 808 705
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II	-	-
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	42611	133 129
Provisions pour charges		
TOTAL III	42 611	133 129
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'étab. crédit	2922614	7074
Av. / acptes reçus/ commandes en cours	570874	769011
Emprunts et dettes financières divers	13 107	2 642 932
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 816 407	1 608 893
Dettes fiscales et sociales	345 438	1 021 139
Dettes sur immo. et cptes rattachés		
Autres dettes	147815	10 954
Pdts constatés d'avance	96000	359186
TOTAL IV	5 912 254	6 419 189
Ecart de conversion passif	32 091	362
TOTAL GENERAL	22 273 185	18 361 385
Dettes & Pdts constatés d'av. < 1 an	5 341 380	5 650 178
Dt concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	2 922 614	

20.3.2 Comptes de résultat

En €	31-déc-09			31-déc-08
	France	Export	Total	
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				239 214
Production vendue (biens)	2 838 891	2 770 434	5 609 325	6 272 993
Production vendue services)	571 496	5 346 251	5 917 747	1 313 274
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 410 386	8116685	11 527 071	7 825 481
Production stockée			- 522 086	509 768
Production immobilisée				
PNP sur opérations à LT				
Subventions d'exploitation			4 954	4 600
Reprises/provisions & transferts de charges			172 110	13 974
Autres produits			63 015	23 149
PRODUIT D'EXPLOITATION			11 245 065	8 376 973
Charges d'exploitation				
Achat Marchandises				11 580
Variation de stocks				- 11 580
Achats de mat. 1ères et aut. Approv.			4 444 027	2 717 240
Variation de stocks			- 181 889	23 327
Autres achats et charges externes (a)			1 861 584	6 336 125
Impôts, taxes et versements assimilés			141 452	67 181
Salaires et traitements			1 346 757	1 398 168
Charges sociales			576 268	602 335
Dotations Amortissements. & Provisions				
* Sur immobilisations: dot. aux amortissements			56 282	52 049
* Sur immobilisations: dot. aux provisions				
* Sur actif circulant: dotations aux provisions			13 085	48 126
* Pour risques et charges: dot. aux provisions			30 830	52 687
Autres charges			823 877	173 855
Total charges d'exploitation			9 112 271	11 471 092
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 132 793	- 3 094 120
Quote parts/ opérat. faites en commun				
Produits financiers de participations			51 968	400 050
D'aut. valeurs mob. et créances de actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			5 281	30 824
Reprises/provisions et transfert de charges			220 254	1 241
Différences positives de change			214 683	190 437
Produits nets sur cessions de VMP			2 001	4 691
Total produits financiers			494 189	627 243
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions			11 781	228 832
Intérêts et charges assimilées			1 638	75 318
Différences négatives de change			404 566	271 077
Charges nettes sur cessions de VMP				78 518
Total des Charges Financières			417 986	653 744
RESULTAT FINANCIER			76 203	- 26 501
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			2 208 996	- 3 120 621

RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		2 208 996	- 3 120 621
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		50 878	15 935
Sur opérations en capital			3 918 481
Reprises, provisions et transfert de charges			
Total produits exceptionnels		50 878	3 934 416
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		218 567	10 086
Sur opérations en capital			695 946
Dotations aux amortissements et provisions		68 310	17 432
Total charges exceptionnelles		286 876	723 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 235 999	3 210 953
Participation des salariés au résultat			
Impôts sur les bénéfices (Dont correction d'erreur: 1 299 536€)			1 297 936
Total des produits		11 790 131	12 938 632
Total des charges		9 817 133	14 146 237
BENEFICE OU PERTE		1 972 998	- 1 207 604
<i>(a) Y compris Crédit-Bail mobilier</i>		51540	47 245
<i>Dt produits concernant les entreprises liées</i>		51968	
<i>Dt intérêts concernant les entreprises liées</i>		830	

20.3.3 Annexe des comptes au 31 décembre 2009

Règles et méthodes comptables

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 22 273 184.98 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 1 972 997.58 € ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion, et de scission, l'imputation sur les primes d'apport puis en charge de l'exercice pour le surplus. Cette option ne constitue pas un changement de méthode. Le montant des frais imputés sur la prime d'émission est de 112 906 euros pour l'exercice 2009.
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, l'incorporation dans le coût d'acquisition. Cette option ne constitue pas un changement de méthode. A ce titre, la société a constaté pour l'exercice 2009 une dotation aux amortissements dérogatoires de 17 432 euros.
- en ce qui concerne les coûts de développement, la comptabilisation à l'actif. Cette option ne constitue pas un changement de méthode.

Application d'une dérogation comptable

Pour assurer ses fabrications, la société GAUSSIN achète des matières premières, des produits semi-finis et finis, et fait également appel à des sous-traitants qui fournissent soit une prestation industrielle sur des éléments appartenant à GAUSSIN (ex : prestation de soudure), soit une prestation industrielle associée à la fourniture de matière première, éléments semi-finis, etc.... (ex : prestation de soudure associée à la fourniture d'aciers).

A compter de 2009, la société GAUSSIN regroupe les achats et la sous-traitance qui se rattachent à la production industrielle sous l'unique rubrique « Achats de matières premières et autres approvisionnements ». Cette dérogation étant appliquée pour la première fois en 2009, l'application de cette même dérogation à l'exercice 2008 conduit au comparatif suivant :

(1)	(2) 2009	(3) 2008 après reclassement	(4) 2008 avant reclassement
(5) Achats de matières premières et autres approvisionnements	(6) 4 444 027	(7) 6 306 633	(8) 2 717 240
(9) Autres achats et charges externes	(10) 1 861 584	(11) 2 746 732	(12) 6 336 125
(13) Total	(14) 6 305 611	(15) 9 053 365	(16) 9 053 365

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 10 ans

PARTICIPATIONS

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- Des perspectives de rentabilité future,
- De l'intérêt stratégique que représente la participation.

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan s'élèvent à la somme brute de 11.353.403 euros.

Cette somme est représentative des participations suivantes :

1	Industry	487.742	euros
2	Foncière Immaloc	2.065.355	euros
3	Event	5.332.990	euros
4	Métalliance	3.442.138	euros
5	Gaussin Middle East	25.178	euros

L'accroissement des titres Métalliance en 2009 correspond aux titres acquis sur le marché libre et qui étaient classés en « titres de placement » au 31/12/2008, soit 315.445 euros. Tous les titres Métalliance sont désormais portés en « titres de participation ».

La société Industry a été mise en dissolution anticipée et les titres sont provisionnés à 100%. Cette provision de 487.742 euros est la seule provision pour dépréciation des titres de participation constatée au 31 décembre 2009.

La valeur nette des titres de participations est de 10.865.661 euros.

Seuls les titres Métalliance sont inscrits au marché libre. Il a été constaté à la clôture de l'exercice 2009 une plus-value latente non comptabilisée au titre de cet exercice.

AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

STOCK ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP).

Les travaux en cours sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client.

Pour chaque affaire, les coûts des matières consommées valorisées au CUMP et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. La somme des « affaires » en cours valorisées comme mentionné ci-avant constitue les travaux en cours de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TRESORERIE NETTE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le solde de la trésorerie nette et constituée des disponibilités figurant à l'actif pour 5.243.339 euros desquelles il faut déduire les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit figurant au passif pour 2.922.614 euros, soit un solde de trésorerie nette disponible de 2.320.725 euros.

Les valeurs mobilières de placement, d'un montant total de 231.287 euros sont principalement constituées par des SICAV : 199.166 euros.

Le montant de la dépréciation sur les valeurs mobilières de placement est de 8 578 euros à la clôture de l'exercice 2009.

PROVISIONS

Les provisions sont constituées de provisions réglementées, de provisions pour risques et charges et de provisions pour dépréciation.

Provisions réglementées

Il s'agit de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres de participation, comme mentionnée ci-dessus, pour 17.432 euros. Le montant cumulé des amortissements dérogatoires au 31 décembre 2009 s'élève à 35.227 euros.

Provisions pour risques et charges

Il a été constitué une provision pour risques de change correspondant aux écarts de conversion des créances et dettes en devises au 31 décembre 2009. Montant : 11.781 euros.

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année. Cette provision s'élève à 30.830 euros au 31 décembre 2009.

Provisions pour dépréciation

Il s'agit principalement de la provision pour dépréciation des titres de participation « Industry » comme il est dit ci-dessus, pour un montant de 487.742 euros.

Une provision de 5.336 euros est également constituée sur le poste dépôts et cautionnements.
Une provision pour dépréciation des créances clients a été constituée au 31 décembre 2009 pour un montant de 63.963, représentant 100% des créances concernés.
L'ensemble des provisions constituées représente un montant cumulé de 643.457 euros au 31 décembre 2009.

OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont enregistrées le mois M au cours de la devise publié au J.O. du mois M-1.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité, pour un montant de 11.781 euros.

REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE

A compter du 1^{er} janvier 2008, la société GAUSSIN SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- Société mère intégrante : GAUSSIN SA
- Société filiale intégrée : EVENT SAS

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les comptes de la société GAUSSIN SA présentent un solde d'impôt nul pour le groupe. Ce montant se décompose de la manière suivante :

- Impôt société des filiales intégrées : 0
- Impôt société de la société mère : 0

Les déficits reportables totaux de GAUSSIN s'élèvent à la somme de 10.555.515 euros dont 8.924.547 euros au titre de ses résultats acquis avant la mise en place de la convention d'intégration fiscale.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le droit individuel à la formation s'apprécie par année civile. Chaque salarié bénéficie d'un crédit annuel de 20 heures maximum. Le plafond par salarié est de 120 heures. Au 31 décembre 2009, l'ensemble des salariés a acquis un droit cumulé de 1.208 heures.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

L'engagement en matière d'indemnités de départs en retraite n'est pas significatif au 31 décembre 2009.

NOTES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2009 s'élève à 11.527 milliers euros et est composé de :

1. La vente d'équipements et d'engins industriels construits à partir de plans personnalisés (make to order). Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison (terminaison) : 5.609 milliers euros.
2. Les prestations d'autorisation de fabrication sous forme de licence et les prestations de services : 5.179 milliers euros ventilés comme suit :
 - a. Le chiffre d'affaires des prestations d'autorisation de fabrication sous forme de licence est constaté à la signature du contrat emportant engagement irrévocable : 4.763 milliers euros. Ce chiffre d'affaires a été reconnu à hauteur des composantes du contrat effectivement livrées au 31 décembre 2009 pour lesquelles aucune obligation subséquente ne subsiste.
 - b. Le chiffre d'affaires des prestations de services correspondant à des études est constaté à la remise des études ou des plans : 416 milliers euros.
3. Les produits accessoires correspondant notamment au service après vente, pièces détachées. Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison du service ou de l'équipement : 739 milliers euros.

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Le montant total des autres achats et charges externes s'élève à 1 861 584 euros. Cette somme est représentée notamment par des charges locatives pour 603 522 euros et des personnels extérieurs pour 394 000 euros.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute	Augmentations		Diminutions		Valeur brute	Réev. Lég.
	début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Par virement	Par cession	à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement Total I							
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	114 649		157 064	41 650		230 062	
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations générales, agencements, constructions	45 483		9 440			54 923	
Installations techniques, matériel et outillage ind.	79 838		5 125			84 963	
Autres installations, agencements, aménagements							
Matériel de transport	178					178	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 060		9 814			210 874	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	84 900			84 900			
Avances et acomptes							
TOTAL III	411 459	-	24 379	84 900	-	350 938	-
Immobilisations financières							
Participations évaluées par Men E							
Autres participations	9 513 169		2 148 445		308 211	11 353 403	
Autres titres immobilisés	1 250					1 250	
Prêts et autres immobilisations financières	8 947		82 517			91 464	
TOTAL IV	9 523 366	-	2 230 962	-	308 211	11 446 117	-
TOTAL GENERAL	10 049 474	-	2 412 405	126 550	308 211	12 027 118	-

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amort. au début de l'exercice	Dotations exercice	Sorties Reprises	Amort. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	44 499	28 899		73 398
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind.	64 626	4 340		68 966
Autres installations, agencements, aménagements	16 648	4 760		21 408
Matériel de transport	178			178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 947	18 284		136 231
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	199 399	27 383	-	226 783
TOTAL GENERAL	243 898	56 282	-	300 180

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. À fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	Total I						
Autres postes d' immo. incorporelles	Total II						
Terrains							
Constructions							
Instal. générales, agencements, construc.							
Installations techniques, matériel et outillage ind.							
Installations, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
	Total III						
Frais acquisition titres de parti.	Total IV	17 432					17432
TOTAL GENERAL		17 432					17432

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Pour reconstitution de gisement				
Pour investissements				
Amortissements dérogatoires	17 795	17 432		35 227
Total I	17 795	17 432	-	35 227
Provisions risques et charges				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	80 442	11 781	80 442	11 781
Pour pensions et obligations				
Pour Impôts				
Pour renouvellement d'immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour chg soc / congés payés				
Autres provisions risques et charges	52 687	30 830	52 687	30 830
Total II	133 129	42 611	133 129	42 611
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	487 742			487 742
Sur immobilisations financières	5 336			5 336
Sur Stocks et en-cours				
Sur Comptes clients	101 382	63 963	101 382	63 963
Autres dépréciations	148 390		139 812	8 578
Total III	742 850	63 963	241 194	565 618
TOTAL GENERAL	893 774	124 006	374 324	643 457
<i>Dont dotations et reprises</i>				
<i>* d'exploitation</i>		43 915	154 069	
<i>* financières</i>		11 781	220 254	
<i>* exceptionnelles</i>		68 310		

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES A LA CLOTURE

Etat des créances	Montant Brut	A 1an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	91 464		91 464
De l'actif circulant			
Clients Douteux ou litigieux	63 963	63 963	
Autres créances clients	758 390	758 390	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149	149	
Etat- et autres collectivités publiques			
* Impôt sur les bénéfices			
* TVA	224 578	224 578	
* Autres impôts, taxes et versements assimilés	24 600	24 600	
* Divers			
Groupe et associés (2)	3 805 235	3 805 235	
Débiteurs divers	79 900	79 900	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	5 053 279	4 961 815	91 464

	Montant brut	A un an au plus	Plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes établissements de crédit (1)				
* à 1 an maximum	2 922 614	2 922 614		
* Plus d'1 an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 816 407	1 816 407		
Personnel et comptes rattachés	82 135	82 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145 714	145 714		
Impôt sur les bénéfices				
TVA	31 465	31 465		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	86 124	86 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	13 107	13 107		
Autres dettes	147 815	147 815		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	96 000	96 000		
TOTAL	5 341 380	5 341 380	-	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés				

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice 31 12 2009	Montant des capitaux propres en début d'exercice	Variations		Montant des capitaux propres en début d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Capital social	2 175 010	260 000		2 435 010
Prime d'émission	10 242 715	2 227 093		12 469 808
Réserves	71 057			71 057
Report à nouveau après affectation du résultat N-1	509 732		1 207 604	697 872
Résultat	- 1 207 604	3 180 602		1 972 998
Provisions réglementées	17 795	17 432		35 227
Total	11 808 705	5 685 127	1 207 604	16 286 228

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombres de titres			
	Au début de l'exercice	En fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1,00000	1,00000	2 175 010	260 000		2 435 010

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants	31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations		150 052
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		618 229
Autres créances	155 787	34 401
Dégrèvement taxe professionnelle	24 600	
Fournisseurs, avoirs à recevoir	79 900	
Comptes courants, intérêts courus	51 138	
Créances sur organismes sociaux	149	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		5 288
TOTAL	155 787	807 970

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 074
Emprunts et dettes financières divers		66 014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 956	247 208
Dettes fiscales et sociales	193 779	206 229
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	144 259	8 000
TOTAL	386 994	534 525

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation	96 000	359 186
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL	96 000	359 186
Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation		23 799
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL GENERAL		23 799

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2009	31/12/2008
Sur opérations de gestion		
77180000 Prod. Except/Oper. Gestion	50 878	
77200000 Produits sur exercices an		15 935
Total	50 878	15 935
Sur opérations en capital		
77510000 Produit cession immo incorp		3 683 465
77520000 Produit cession actif		235 000
77560000 Pdt cession immo financière		16
Total		3 918 481
TOTAL	50 878	3 934 416

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombres de titres			
	Au début de l'exercice	En fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1,00000	1,00000	2 175 010	260 000		2 435 010

CREDIT BAIL

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations tech. , Mat et outillage industriel	225 000			225 000	51 540	98 785
Autres immobilisations corporelles					29 875	
Immobilisations en cours						
Total	225 000			225 000	81 415	98 785
Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations tech. , Mat et outillage industriel industriels	51 540	107 375		158 915	1	51 540
Autres immobilisations corporelles	25 733			25 733		29 875
Immobilisations en cours						
Total	77 273	107 375		184 648	1	81 415

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	76 394
Engagements de crédit-bail mobilier	184 648
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés:	
Droit individuel à la formation (heures)	
Autres dettes	
TOTAL	261 042

<i>Dont concernant:</i>	
<i>* les dirigeants</i>	
<i>* les filiales</i>	
<i>*les participations</i>	
<i>* Les autres entreprises liées</i>	
<i>Dont engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements reçus	Montant
TOTAL	

<i>Dont concernant:</i>	
<i>* les dirigeants</i>	
<i>* les filiales</i>	
<i>*les participations</i>	
<i>* Les autres entreprises liées</i>	
<i>Dont engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Accroissement de la dette future d'impôt	Montant de l'impôt correspondant
Provisions réglementées:	
Amortissements dérogatoires	5 811
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Total	5 811
Allègements de la dette future d'impôt	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation:	
Provisions pour congés payés	29 835
Participation des salariés	
Autres:	
Contribution sociale de solidarité	6 147
Total	35 982
<i>Amortissements réputés différés</i>	
<i>Déficits reportables</i>	892 454,7
<i>Moins-values à long terme</i>	

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	2	1
Ouvriers	4	
TOTAL	30	1

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu (en %)	Résultats du dernier exercice clos
1- Filiales (+50% du capital détenu)				
SA INDUSTRY	NC	NC	99,80	NC
SAS EVENT	5 333 000	4 367 620	99,99	- 601 354
SA IMMALOC	1 400 000	3 127 065	57,140	4 231
2- Participations (de 10 à 50% du capital détenu)				
SA METALLIANCE	3 565 000	5 746 131	43,160	416 401
GAUSSIN MIDDLE EAST	51 383	- 749 114	49,000	-669700

20.3.4 Annexe des comptes au 31 décembre 2008

I. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

La Société GAUSSIN est cotée en bourse sur EURONEXT PARIS depuis le 13 juillet 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 avril 2007 a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale, tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L 225-138 du Code de Commerce, d'actions de la Société.

En date du 8 avril 2008, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation de cette augmentation de capital et la libération intégrale des actions nouvelles.

Cette décision a permis de réaliser une levée de fonds de 1 500.000 € correspondant au règlement de la totalité du prix d'émission (en capital et prime) des 75.000 actions nouvelles souscrites par les bénéficiaires.

Les frais relatifs à cette augmentation de capital se sont élevés à 310.989 € et ont été imputés sur la prime d'émission ramenant cette dernière de 10.553.704 € à 10.242.715 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

*Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutefois, il y a lieu de relater les points ci-après :

Au cours de l'exercice 2007, la société avait mis en place une procédure d'activation des coûts de développement de chaque projet innovant présentant une amélioration substantielle.

En 2008, après un examen attentif et une meilleure appréhension des coûts de développement des projets, il a été décidé de comptabiliser en perte, les coûts de développement de fabrication et de montage se rapportant à la production de prototypes activés en 2007, ainsi que les coûts inscrits en immobilisations incorporelles en cours.

La perte ainsi déterminée de 1 299.536 € a été enregistrée au bas du compte de résultat après le résultat exceptionnel en tant que correction d'erreur (mention figurant sur le tableau numéro 2053).

Par ailleurs, les autres frais de recherche et de développement se rapportant aux coûts de développement structure (ingénierie) s'élevant en valeur nette comptable au 31.12.2007 à la somme de 476.154 € ont été rétrocedés à la SAS EVENT avec jouissance au 01.01.2008.

L'exemption d'établissement de comptes consolidés par la Société GAUSSIN est liée à la mise en équivalence des sociétés METALLIANCE et FONCIERE IMMALOC, les seuils minimum pour consolider obligatoirement n'étant pas atteints

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La société GAUSSIN a également cédé à la SAS EVENT, 5 brevets dont elle était propriétaire pour les avoirs créés pour un montant de 3 207.311 € HT en date du 31.12.2008.

Pour mémoire, les logiciels sont amortis sur 3 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondant à la mise en place d'un nouvel E.R.P.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements 10 ans
- Matériel et Outillage 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de manutention 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans

Les immobilisations corporelles en cours se rapportent à des études concernant la construction de nouveaux locaux.

Tableau des Mouvements des Immobilisations (voir tableau n° 2054)

Tableau des Mouvements des Amortissements (voir tableau n° 2055)

PARTICIPATIONS AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PARTICIPATIONS

En 2008, la société a souscrit 49% du capital de la Société GAUSSIN MIDDLE EAST dont le siège social est à DUBAI (Emirats Arabes Unis) pour un montant de 25.718 €.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres et valeurs enregistrés sous cette rubrique ont fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 148.839 € pour une valeur brute de 347.629.

La comptabilisation des valeurs mobilières de placement est effectuée suivant la méthode FIFO.

STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2008, les stocks et en cours se répartissent en :

- Matières premières et autres approvisionnements 78 877 €
 - En cours de production 913 383 €
 - Marchandises 11 580 €
- Soit un TOTAL de **1 003 840 €**

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Une provision pour perte de change a été constituée au 31.12.2008, pour un montant de 80.442 €.

CAPITAL SOCIAL

Voir annexe : Composition du Capital Social

PROVISION POUR RISQUES

Voir tableau numéro 2056.

Les provisions pour garantie ont été déterminées en fonction des coûts et durées de garantie sur les exercices antérieurs par rapport aux produits vendus.

ETAT DES CREANCES – IMMOBILISATIONS – DETTES

Voir tableau numéro 2057.

CHIFFRES D'AFFAIRES :

1 Répartition par destination

CA France	2 902.377 €
CA Export	4 923.104 €

2 Répartition par lieux géographiques

Europe	42%
Afrique	10%
Middle East	47%
Océanie	7%

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagement donnés :

- Engagement en matière d'indemnités de retraite et assimilés 41.421 €
- Modalités retenues :
 - Taux d'actualisation 3.5%
 - Turn Over 0.25 à 1.33
 - Table de mortalité 2004 INED
 - Age de départ à la retraite 70 ans
 - L'engagement en matière d'indemnités de retraite et assimilés n'a pas fait l'objet de provision.
- Engagement de crédit bail mobilier 210.455 €

Informations complémentaires en annexe

EFFECTIF

Au 31.12.2008, l'effectif était de 32 personnes se répartissant comme suit :

- Cadres 18
- Employés 8
- Ouvriers 6

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2008 s'élèvent à 45.000 € HT.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Par virement	Par cession	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement Total I	1 812 046				1 812 046	
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	288 653		81 650		255 654	114 649
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations générales, agencements, constructions	45 483					45 483
Installations techniques, matériel et outillage ind.	74 161		5 677			79 838
Autres installations, agencements, aménagements						
Matériel de transport	232 893					178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	198 570		2 490			201 060
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			84 900			84 900
Avances et acomptes						
TOTAL III	551 107		93 067		232 715	411 459
Immobilisations financières						
Participations évaluées par Men E						
Autres participations	13 196 326		196 559		3 879 716	9 513 169
Autres titres immobilisés	1 250					1 250
Prêts et autres immobilisations financières	11 233			2 287		8 947
TOTAL IV	13 208 809		196 559	2 287	3 879 716	9 523 366
TOTAL GENERAL	15 860 615		371 276	2 287	6 180 131	10 049 474

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amort. au début de l'exercice	Dotations exercice	Sorties Reprises	Amort. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Total I	292 010		292 010	
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	32 349	12 150		44 499
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencements, constructions	12 100	4 548		16 648
Installations techniques, matériel et outillage ind.	60 012	4 614		64 626
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport	308	12 799	12 929	178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 009	17 938		117 947
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	172 428	39 900	12 929	199 399
TOTAL GENERAL	496 787	52 049	304 938	243 898

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. À fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	Total I						
Autres postes d' immo. incorporelles	Total II						
Terrains							
Constructions							
Instal. générales, agencements, construc.							
Installations techniques, matériel et outillage ind.							
Installations, agencements, aménagements							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
	Total III						
Frais acquisition titres de parti.	Total IV	17 432					17432
TOTAL GENERAL		17 432					17432

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Pour reconstitution de gisement				
Pour investissements				
Amortissements dérogatoires	363	17 432		17 795
Total I	363	17 432		17 795
Provisions risques et charges				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change		80 442		80 442
Pour pensions et obligations				
Pour Impôts				
Pour renouvellement d'immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour chg soc / congés payés				
Autres provisions risques et charges		52 687		52 687
Total II		133 129		133 129
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	487 742			487 742
Sur immobilisations financières	5 336			5 336
Sur Stocks et en-cours				
Sur Comptes clients	53 257	48 126		101 382
Autres dépréciations	1 241	148 390	1 241	148 390
Total III	547 576	196 515	1 241	742 850
TOTAL GENERAL	547 939	347 077	1 241	893 774
<i>Dont dotations et reprises</i>				
<i>* d'exploitation</i>		100 813		
<i>* financières</i>		228 832	1 241	
<i>* exceptionnelles</i>		17 432		

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES A LA CLOTURE

Etat des créances	Montant Brut	A 1an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	308 211	308 211	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 947	8 947	
De l'actif circulant			
Clients Douteux ou litigieux	126 822		126 822
Autres créances clients	1 976 591	1 976 591	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 251	5 251	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat- et autres collectivités publiques			
* <i>Impôt sur les bénéfices</i>	1 600	1 600	
* <i>TVA</i>	441 491	441 491	
* <i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	34 401	34 401	
* <i>Divers</i>			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 993 526	3 993 526	
Charges constatées d'avance	23 799	23 799	
TOTAL	6 920 639	6 793 817	126 822

	Montant brut	A un an au plus	Plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes établissements de crédit (1)				
* à 1 an maximum	7 074	7 074		
* Plus d'1 an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 590 869	2 590 869		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 608 893	1 608 893		
Personnel et comptes rattachés	106 266	106 266		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 308	224 308		
Impôt sur les bénéfices				
TVA	632 741	632 741		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	57 823	57 823		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	52 063	52 063		
Autres dettes	10 954	10 954		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produis constatés d'avance	359 186	359 186		
TOTAL	5 650 178	5 650 178	-	-
(1) <i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
(1) <i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
(2) <i>Emprunt, dettes contractés auprès des associés</i>				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	Montant concernant les entreprises		Créances et dettes représentées par effet de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations		9 204 958	
Prêts		308 211	
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations		9 513 169	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		799 360	
Autres créances		3 835 943	
Capital souscrit appelé non versé			
Total créances		4 635 303	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		2 590 869	
Avances et acpt. reçus /commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		354 627	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes		2 945 496	

PRODUITS A RECEVOIR

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations tech. , Mat et outillage industriel	225 000	35 526	35 526	189 474	47 245	47 245
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total	225 000	35 526	35 526	189 474	47 245	47 245

CREDIT-BAIL

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations tech. , Mat et outillage industriel industriels	51 540	158 915		210 455	1	47 245
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total	51 540	158 915		210 455	1	47 245

DETAIL DES CHARGES A PAYER

				31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
51860000	INTERETS COURUS A PAYER			7 074	6 246
				7 074	6 246
Emprunts et dettes financières divers					
17880000	INT C/C EVENT			61 547	35 920
45580000	INT C/C CG			4 467	
				66 014	35 920
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
40810000	FOURN FACT NON PARVENUES			247 208	139 074
				247 208	139 074
Dettes fiscales et sociales					
42820000	PROV CONGES PAYES			84 696	35 872
42860000	AUT CH PERSONNEL			17 806	197
42861000	PERSONNEL 13 MOIS A PAYER				5 230
43820000	PROV CH SOC S/CP			37 740	15 784
43860000	AUTR CHARG SOCIAL A PAYER			8 164	1 830
44820000	PROV CH FISCALES S/CP				818
44860000	IMPOTS ET TAXES A PAYER			57 823	33 011
				206 229	92 742
Autres dettes					
48660000	JETONS DE PRESENCE			8 000	
				8 000	
TOTAL GENERAL				8 000	273 981

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations	150 052	68 415
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	618 229	
Autres créances	34 401	6 528
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	5 288	145
TOTAL	807 970	75 088

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 074	6 246
Emprunts et dettes financières divers	66 014	35 920
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 208	139 074
Dettes fiscales et sociales	206 229	92 741
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 000	
TOTAL	534 525	273 981

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	359 186	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL	359 186	

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	23 799	36 747
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	23 799	36 747

CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombres de titres			
	Au début de l'exercice	En fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1,00 €	1,00 €	2 100 010	75 000		2 175 010

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	210 455
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	41 421
Autres engagements donnés:	
Droit individuel à la formation (heures)	1 690
Autres dettes	
TOTAL	253 566

<i>Dont concernant:</i>	
<i>* les dirigeants</i>	
<i>* les filiales</i>	
<i>*les participations</i>	
<i>* Les autres entreprises liées</i>	
<i>Dont engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements reçus	Montant
TOTAL	

<i>Dont concernant:</i>	
<i>* les dirigeants</i>	
<i>* les filiales</i>	
<i>*les participations</i>	
<i>* Les autres entreprises liées</i>	
<i>Dont engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital social	Capitaux propres	% de capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
A-Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
SA INDUSTRY	NC	NC	100,00%	NC
SA EVENT	4 000 000	3 635 975	99,90%	-148 536
SARL IMMALOC	1 200 000	2 672 833	50,00%	538 096
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SA METTALLIANCE	3 565 000	5 441 100	43,16%	510 539
B-Renseignements globaux sur les autres filiales et participations				
1 - Filiales non reprises en A				
a) françaises				
b) étrangères				
2 - Participations non reprises en A				
a) françaises				
b) étrangères				

20.4 Vérification des informations financières

20.4.1 Exercice 2009

20.4.1.1 Rapport d'audit relatif aux comptes consolidés 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gaussin, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre société établissant pour la première fois des comptes consolidés, les informations relatives à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1, qui expose les raisons pour lesquelles la société n'a pas présenté d'information comparative relative à l'exercice 2008 dans le tableau des flux de trésorerie.

II. Justification des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différé, les stocks et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Belfort et Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

SOFIGEC Audit

DELOITTE & Associés

Jean-Morand ERHARD

Michel SELLIER

20.4.1.2 Rapport général relatif à l'exercice 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GAUSSIN, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières, les stocks et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Belfort et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

SOFIGEC Audit

DELOITTE & Associés

Jean-Morand ERHARD

Michel SELLIER

20.4.1.3 Rapport spécial relative à l'exercice 2009

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Location de locaux industriels par Immaloc, SCI du Hall 7 et SCI du Hall 9bis

Le Conseil d'Administration du 20 mars 2009 a autorisé la location à votre société de locaux industriels par Immaloc (halls 5 & 6), et par les SCI du Hall 7 et du Hall 9bis.

Pour chacun des baux commerciaux, il a été établi un bail commercial aux conditions d'usage, comme suit :

Bailleur	date d'effet	loyer comptabilisé en 2009	dépôt de garantie versé en 2009
FONCIERE IMMALOC	1 ^{er} juin 2008	110 702,70	
SCI du HALL 7	1 ^{er} avril 2009	122 297,25	40.765,75
SCI du HALL 9bis	1 ^{er} avril 2009	125 254,50	52.782,00

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Cession des frais de recherche et développement et de brevets, et conclusion d'une convention de redevances avec EVENT

Le Conseil d'Administration du 8 février 2008 a autorisé :

la cession par GAUSSIN SA à EVENT de la totalité des frais de recherche et développement pour leur valeur nette comptable, pour un montant de 476.154 € avec jouissance au 1^{er} janvier 2008

la cession par GAUSSIN SA à EVENT de brevets pour un montant de 3.207.311 € au 31 décembre 2008

la conclusion d'une convention de redevances entre GAUSSIN SA et EVENT, à effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour l'exercice 2009, le chiffre d'affaires hors taxes de GAUSSIN retenu pour le calcul de ladite redevance est de 10 786 275 €.

La redevance annuelle 2009 pour usage des brevets correspondant à ce chiffre d'affaires, après application de l'échelle de rémunération, s'élève à 684 125 €. Cette redevance de 684 125 € constitue une charge pour GAUSSIN et un produit pour EVENT.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Convention de trésorerie avec FONCIERE IMMALOC, EVENT et GAUSSIN MIDDLE EAST

Le Conseil d'Administration du 30 juin 2008 a autorisé la convention de trésorerie entre les sociétés GAUSSIN SA, Foncière Immaloc, EVENT et GAUSSIN MIDDLE EAST selon les termes suivants :

les sociétés soussignées s'engagent à se consentir mutuellement des prêts ou avances en compte courant rémunérés, en fonction de leurs besoins de trésorerie respectifs

en rémunération des avances réciproques que se consentiront les parties aux présentes, il sera versé un intérêt légal au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale pour la rémunération des comptes-courants d'associés.

Dans sa délibération du 21 décembre 2008, le Conseil d'Administration a fixé le taux de rémunération des comptes courants au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale. Le taux maximum appliqué pour rémunérer les comptes courants pour l'exercice 2009 est fixé à 4,81 %.

La rémunération des avances de trésorerie pour l'exercice 2009 s'établit comme suit :

en euros	produit financier GAUSSIN	charge financière GAUSSIN
FONCIERE IMMALOC		830,22
EVENT	12 125,20	
GAUSSIN MIDDLE EAST	39 820,48	

Au 31 décembre 2009, les positions des comptes courants s'établissent comme suit :

en euros	créance - actif	dette - passif
FONCIERE IMMALOC	1 650 000,00	
EVENT	749 212,64	
GAUSSIN MIDDLE EAST	1 352 417,48	

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Refacturations réalisées par GAUSSIN SA à FONCIERE IMMALOC

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, votre société a refacturé à la société Foncière Immaloc un montant hors taxes de 15 212,42 € correspondant aux prestations administratives de l'exercice 2009.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Refacturations réalisées par FONCIERE IMMALOC à GAUSSIN SA

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, la société Foncière Immaloc a refacturé à votre société :
un montant hors taxes de 2 897,50 € correspondant aux prestations de téléphonie,
un montant hors taxes de 9 510,48 € de frais informatiques et de matériel de bureau,
un montant hors taxes de 10 922,7 € au titre des locations de véhicules, assurances et entretiens.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Facturation de fonctions support par GAUSSIN à EVENT

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, votre société a refacturé à la société EVENT
Un montant hors taxes de 2 971,78 € au titre de la location d'un véhicule, étant précisé que ce montant a été refacturé sans marge par GAUSSIN SA,
Un montant hors taxes de 2 828,40 € au titre de la mise à disposition de bureaux,
un montant hors taxes de 5 739,50 € correspondant aux prestations de téléphonie.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Facturation d'approvisionnements et fonctions support par GAUSSIN MIDDLE EAST (« GME ») à GAUSSIN

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, la société GME a refacturé à votre société :

Un montant hors taxes de 113 205,65 € correspondant à des prestations d'achats et de transport sur achats pour le compte de GAUSSIN,
 Un montant hors taxes de 1 270,04€ au titre de frais de déplacement,
 Un montant hors taxes de 4 064,12€ au titre de frais de traduction, étant précisé que ce montant a été refacturé sans marge par GAUSSIN SA.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Facturation d'approvisionnements de prestations industrielles par GAUSSIN à EVENT

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, votre société a refacturé dans le cadre du programme de financement OSEO à la société EVENT

Un montant hors taxes de 119 888,00 € au titre des heures de bureau d'études et atelier se rapportant au programme,

Un montant hors taxes de 188 281,20 € au titre d'approvisionnements de prestations industrielles relatifs au programme ATT08/AMTS,

Un montant hors taxes de 56 169,97 € au titre d'approvisionnements de prestations industrielles relatifs au programme automoteur U.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Augmentation de capital des sociétés Foncière Immaloc et EVENT souscrite par la société GAUSSIN

Dans sa délibération du 11 décembre 2009, le Conseil d'Administration de GAUSSIN a autorisé monsieur Christophe GAUSSIN à accroître la participation de la société GAUSSIN dans le capital de ses filiales FONCIERE IMMALOC et EVENT, comme suit :

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FONCIERE IMMALOC en date du 31 décembre 2009, délégation de compétence a été donnée au Conseil d'Administration de FONCIERE IMMALOC aux fins de procéder en une ou plusieurs fois à l'augmentation de son capital social pour un montant nominal maximum de 3 000 000 €.

Au terme d'une première délibération du Conseil d'Administration de FONCIERE IMMALOC en date du 31 décembre 2009, une augmentation du capital en numéraire de FONCIERE IMMALOC d'un montant de 500 000 €, d'un montant nominal de 200 000 € assorti d'une prime d'émission de 300 000 € a été décidée et la souscription ouverte.

Au terme d'une seconde délibération du Conseil d'Administration de FONCIERE IMMALOC en date du 31 décembre 2009, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital dans les conditions décrites ci-dessus et la clôture de la souscription.

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire des associés de EVENT en date du 31 décembre 2009, délégation de compétence a été donnée à Monsieur Christophe GAUSSIN aux fins de procéder à l'augmentation du capital social d'EVENT d'un montant de 1 333 000 €, par émission de 133 300 actions nouvelles émises au nominal de 10 €, à libérer en numéraire ou par compensation de créances liquides et exigibles.

Au terme du procès-verbal de décision du président en date du 31 décembre 2009, la société GAUSSIN a libéré sa souscription par compensation de créance liquide et exigible à concurrence de 1 333 000 €.

Conventions non autorisées préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions soumises aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Rémunération des avances de trésorerie à la SCI Hall 7

Au titre de l'exercice 2009, la rémunération des avances de trésorerie n'ayant pas fait l'objet d'une convention autorisée s'établit comme suit :

<i>en euros</i>	produit financier GAUSSIN	charge financière GAUSSIN
SCI HALL 7	22,76	

Au 31 décembre 2009, les positions des comptes courants n'ayant pas fait l'objet d'une convention autorisée s'établissent comme suit :

<i>en euros</i>	créance - actif	dette - passif
SCI HALL 7	2.466,80	

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Mise à disposition par M. Christophe GAUSSIN de brevets de fabrication à titre gratuit

Monsieur Christophe GAUSSIN est détenteur à titre personnel de droits de propriété industrielle matérialisés par des dépôts de brevets. Ces brevets concernent des technologies qui peuvent faire l'objet de productions utilisées et développées par la société GAUSSIN.

Ces brevets sont mis gratuitement à la disposition de la société GAUSSIN par Monsieur Christophe GAUSSIN depuis leur dépôt. Cette mise à disposition à titre gratuit n'a pas été déclarée au titre des conventions réglementées en raison de l'absence d'impact sur les charges de l'entreprise. Cette disposition est portée à votre connaissance dans le présent courrier aux fins de la pérennisation de ladite disposition.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Belfort et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

SOFIGEC Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Jean-Morand ERHARD

Michel SELLIER

20.4.2 Exercice 2008

20.4.2.1 Rapport général relatif à l'exercice 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société GAUSSIN tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose la correction d'erreur relative à la comptabilisation des frais de recherche et développement intervenu sur l'exercice.

II Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes,

particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Belfort et Neuilly sur seine, le 12 juin 2009.
Les commissaires aux comptes

SOFIGEC Audit
Jean-Morand ERHARD

DELOITTE & Associés
Michel SELLLIER

20.4.2.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées 2008

SOFIGEC Audit
37 rue Jean de la Fontaine
90000 Belfort

DELOITTE & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

GAUSSIN SA

Société Anonyme
11, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 Héricourt

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Cession des frais de recherche et développement et de brevets, et conclusion d'une convention de redevances avec EVENT

Le conseil d'administration du 8 février 2008 a autorisé :

- la cession par Gaussin SA à Event de la totalité des frais de recherche et développement pour leur valeur nette comptable, pour un montant de 476.154 € avec jouissance au 1^{er} janvier 2008
- la cession par Gaussin SA à Event de brevets pour un montant de 3.207.311 € au 31 décembre 2008
- la conclusion d'une convention de redevances entre Gaussin SA et Event, à effet au 1^{er} janvier 2009.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

2. Rémunération du compte courant d'associé de Monsieur Christophe GAUSSIN

Le conseil d'administration du 21 décembre 2008 a autorisé la rémunération des comptes courants d'associés au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale.

Dans ce cadre, le compte courant de M. Christophe Gaussin dont le solde s'élève à 47 595.69 € au 31 décembre 2008, a été rémunéré au taux de 6.21%. La société a comptabilisé une charge de 4 467 €.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

3. Convention de trésorerie avec FONCIERE IMMALOC, EVENT et GAUSSIN MIDDLE EAST

Le conseil d'administration du 30 juin 2008 a autorisé la convention de trésorerie entre les sociétés Gaussin SA, Foncière Immaloc, Event et Gaussin Middle East selon les termes suivants :

- les sociétés soussignées s'engagent à se consentir mutuellement des prêts ou avances en compte courant rémunérés, en fonction de leurs besoins de trésorerie respectifs
- en rémunération des avances réciproques que se consentiront les parties aux présentes, il sera versé un intérêt légal au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale pour la rémunération des comptes-courants d'associés.

La position des comptes courants au 31 décembre 2008, ainsi que les charges ou produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice sont reportés dans le tableau ci-dessous :

En euros au 31 décembre 2008	FONCIERE IMMALOC	EVENT	GAUSSIN MIDDLE EAST
Comptes courants débiteurs	68 415,00		89 744,18
Comptes courants créditeurs		(2 529 322,38)	
Charges d'intérêts		61 547,07	
Produits d'intérêts	147 726,00		2 326,00

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Refacturations réalisées par GAUSSIN SA à FONCIERE IMMALOC

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008, votre société a refacturé à la société Foncière Immaloc un montant hors taxes de 14 851,39 € correspondant aux prestations administratives de l'exercice 2008.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

2. Refacturations réalisées par FONCIERE IMMALOC à GAUSSIN SA

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008, la société Foncière Immaloc a refacturé à votre société :

- un montant hors taxes de 8 720,83 € correspondant aux prestations de téléphonie,
- un montant hors taxes de 16 068,72 € de frais informatiques et de matériel de bureau,
- un montant hors taxes de 33 288,79 € au titre des locations de véhicules, assurances et entretiens.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Conventions non autorisées préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions soumises aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet, par omission, d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

1. Refacturation de frais de cession de titres d'autocontrôle à la société FONCIERE IMMALOC

Votre société a refacturé à la société Foncière Immaloc un montant hors taxes de 145 250 € correspondant aux frais de cession des titres d'autocontrôle, étant précisé que ce montant a été refacturé sans marge par Gaussin SA.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

2. Refacturation de loyer à la société EVENT

Votre société a refacturé à la société Event un montant hors taxes de 4 714 € correspondant à la quote-part de loyer des locaux occupés par Event d'août 2008 à décembre 2008, étant précisé que ce montant a été refacturé sans marge par Gaussin SA.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

3. Facturation de loyer par la société FONCIERE IMMALOC

La société FONCIERE IMMALOC a facturé un loyer à votre société au titre de l'occupation des halls 5 et 6 pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2008. Le loyer facturé est de 51 661,26 € HT et la quote-part de taxe foncière associée refacturée s'élève à 16 964 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

4. Prestations refacturées à GAUSSIN MIDDLE EAST

Au 31 décembre 2008, votre société a refacturé à Gaussin Middle East des prestations pour un montant de 893 804,59 € HT (825 500 USD) correspondant à :

- La participation de Gaussin Middle East au coût salarial de M. Trung Chau pour 46 816,47 €,
- Des frais d'assistance et de formation du personnel de Gaussin Middle East par Gaussin SA, l'utilisation du design, des marques et modèles pour un total de 202 871,41 €,
- Des frais de démarrage de la société Gaussin Middle East pour 644 116,71 €.

Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Belfort et Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2009

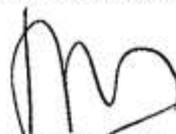
Les Commissaires aux Comptes

SOFIGEC Audit



Jean-Morand ERHARD

DELOITTE & ASSOCIES



Michel SELLIER

20.5 Date des dernières informations financières

31 décembre 2009.

20.6 Politique de distribution de dividendes

20.6.1 Dividendes versés au cours des 3 derniers exercices

Néant.

20.6.2 Politique de distribution de dividendes à venir

A ce jour, la Société n'envisage pas la mise en oeuvre d'une politique de versement de dividende.

20.7 Procédures judiciaires et arbitrages

A la date du présent Prospectus, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière, l'activité ou les résultats de la Société et/ou de ses filiales.

La seule procédure en cours concerne un litige d'IMMALOC avec un client qui a mis fin à un bail commercial avant la fin d'une période triennale sans avoir réglé les loyers correspondants (578 K€).

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 Montant du capital social

Au 1^{er} mai 2010, le capital de la Société s'élève à 2.723.840 € divisé en 2 723 840 actions de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.3 Acquisition par la Société de ses propres actions.

A ce jour, la Société ne détient aucune de ses propres actions. En revanche, le Conseil d'administration de la Société a proposé à l'assemblée générale qui doit se réunir le 29 juin 2010 d'autoriser la Société à acquérir ses propres actions sur le marché une fois le transfert sur NYSE-Alternext effectif. Se reporter au paragraphe 21.2.3.8.

21.1.4 Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

Néant.

21.1.5 Capital autorisé

Les résolutions d'émission en cours de validité suite à l'assemblée générale du 2 juin sont synthétisées ci-dessous :

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public de titres financiers (<i>sous condition suspensive de l'admission sur Alternext</i>)	28 08 2011	2 000 000 € (1)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 20% du capital par an, dans le cadre d'une offre visée au II du L. 411-2 du CMF (gestionnaires de portefeuille pour compte de tiers, investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs)	01 08 2012	1 500 000 € (1) (2)(4)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières au profit d'une catégorie de personnes: personnes physiques dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts.	01 12 2011	400 000 € (1) (2)(3)
Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre lors d'opérations avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription	01 08 2012	Dans la limite de 15% de l'opération (1)
Stock-options au profit de salariés	25 06 2010	
Attributions gratuites d'actions	25 06 2010	

(1) Ces montants ne sont pas cumulatifs. Le plafond cumulé maximum est fixé à 2 000 000 €.

(2) Le prix d'émission des valeurs mobilières ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières cotations de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission

(3) utilisée à hauteur de 41 290 € par l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration du 11 juin 2010

(4) utilisée à hauteur de 247 584 € par l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration du 11 juin 2010

Sous réserve de leur approbation, les résolutions d'émission en cours de validité suite à l'assemblée générale du 29 juin 2010 seront les suivantes :

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	28 08 2012	1 000 000 € (1)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public de titres financiers	28 12 2011	1 000 000 € (1)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 20% du capital par an, dans le cadre d'une offre visée au II du L. 411-2 du CMF (gestionnaires de portefeuille pour compte de tiers, investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs)	28 08 2012	1 500 000 € (1) (2)
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières au profit de catégories de personnes: tout investisseur ou industriel souhaitant prendre une participation représentative au moins 5% du capital	28 12 2011	1 000 000 € (2)
Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre lors d'opérations avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription	28 12 2011	Dans la limite de 15% de l'opération (1)
Stock-options au profit de salariés	28 08 2012	10% du capital
Attributions gratuites d'actions	28 08 2012	10% du capital

(1) Ces montants ne sont pas cumulatifs. Le plafond cumulé maximum est fixé à 2 000 000 €.

(2) Le prix d'émission des valeurs mobilières ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières cotations de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission

21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'option d'achat ou de vente ou d'autres engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

21.1.7 Historique du capital social

21.1.7.1 Évolution du capital depuis la création

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulées	Capital après opération		
09/12/1961	Création	38 000,00	-	380	100,00	380	38 000,00	E n F r a n c s	
23/03/1972	Emission en numéraire	38 000,00	-	380	100,00	760	76 000,00		
23/03/1972	Incorporation de réserve	38 000,00	-	-	-	760	114 000,00		
12/12/1979	Emission en numéraire	28 500,00	-	285	100,00	1 045	142 500,00		
12/12/1979	Incorporation de réserve	285 000,00	-	-	-	1 045	427 500,00		
31/03/1992	Incorporation de réserve	1 282 500,00	-	-	-	1 045	1 710 000,00		
10/06/1997	Incorporation de réserve	2 793 000,00	-	-	-	1 045	4 503 000,00		
26/12/1997	Emission en numéraire	515 080,00	136 920,00	163	3 160,00	1 208	5 018 080,00		
26/12/1997	Emission en numéraire	480 320,00	127 680,00	152	3 160,00	1 360	5 498 400,00		
16/06/1998	Incorporation de réserve	2 296 800,00	-	-	-	1 360	7 795 200,00		
27/12/1999	Incorporation de réserve	321 900,00	-	-	-	1 360	8 117 100,00		
30/12/1999	Emission en numéraire	209 925,00	900 000,00	4 500	46,65	5 860	8 327 025,00		
30/12/1999	Incorporation de prime d'émission	689 010,00	-	-	-	5 860	9 016 035,00		
28/04/2006	Conversion en € et division du nominal	-	-	-	1,00	1 374 485	1 374 485,00		E
12/12/2006	Emission en numéraire	146 000,00	1 752 000,00	146 000	1,00	1 520 485	1 520 485,00		n
27/04/2007	Emission en numéraire	538 821,00	9 159 957,00	538 821	1,00	2 059 306	2 059 306,00	E	
28/12/2007	Apport en nature	40 704,00	722 496,00	40 704	1,00	2 100 010	2 100 010,00	u	
28/12/2007	Apurement du RAN débiteur sur primes		-1 609 010,86		1,00	2 100 010	2 100 010,00	r	
08/05/2008	Emission en numéraire	75 000,00	1 425 000,00	75 000	1,00	2 175 010	2 175 010,00	s	
25/05/2009	Emission en numéraire	260 000,00	2 340 000,00	260 000	1,00	2 435 010	2 435 010,00		
11/06/2010	Emission en numéraire	288 874,00	2 599 866	288 874	1,00	2 723 884	2 723 884,00		

21.1.7.2 Évolution de la répartition du capital social au cours de 3 dernières années

Les principaux mouvements sur la répartition du capital et des droits de vote intervenus depuis mai 2008 sont :

En capital

	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Juin 2010
Christophe GAUSSIN	1 099 047	978 573	1 012 073	1 012 073
Volker BERL	1	1	1	1
Christian BERTRAND	86			
Damien PERSONENI		1	1	1
Dubai Investments		260 000	260 000	260 000
Autres actionnaires nominatifs	105 874	14 936	27 260	27 260
<i>Flottant</i>	895 002	1 181 499	1 135 675	1 424 549
	2 100 010	2 435 010	2 435 010	2 723 884

En droits de vote

	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Juin 2010
Christophe GAUSSIN	2 198 094	1 957 146	1 990 646	1 990 646
Volker BERL	1	1	1	1
Christian BERTRAND	172			
Damien PERSONENI		1	1	1
Dubai Investments		260 000	260 000	260 000
Autres actionnaires nominatifs	211 748	29 872	30 346	30 346
<i>Flottant</i>	895 002	1 181 499	1 135 675	1 424 549
	3 305 017	3 428 519	3 416 669	3 705 543

21.1.7.3 Répartition du capital au 11 juin 2010

	Nombre actions	% de capital	Nombre droits vote	% de droit de vote
Christophe GAUSSIN	1 012 073	37,16%	1 990 646	53,72%
Volker BERL	1		1	0,00%
Damien PERSONENI	1		1	0,00%
Sous-total dirigeants	1 012 075	37,16%	1 990 648	53,72%
Dubai Investments	260 000	9,55%	260 000	7,02%
Autres actionnaires nominatifs	27 260	1,00%	30 346	0,82%
Flottant	1 424 549	52,30%	1 424 549	38,44%
TOTAL	2 723 884	100,00%	3 705 543	100,00%

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert entre les actionnaires de la Société.

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

Le descriptif ci-joint tient compte de certaines modifications statutaires qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 02 juin 2010 sous condition suspensive du transfert des titres de la Société à la cote de NYSE-Alternext.

21.2.1 Objet social

La société a pour objet :

- L'étude, la fabrication et la vente de remorques industrielles, de systèmes de manutention automoteurs, remorques portuaires et aéroportuaires, de chaudronnerie, de pièces mécano soudées ;
- La mécanique générale ;
- La vente de toutes matières premières utilisées dans l'industrie métallurgique de tous produits et matériels relatifs à la manutention ;
- La création, l'acquisition, la vente, l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux relatifs à ces activités ;
- L'achat, la vente, l'échange, la location, la prise à bail à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles urbains et ruraux, bâtis ou non bâtis, la réalisation des promesses de vente ;
- La prise et l'acquisition de tous brevets, licences, procédés et marques, leur exploitation, leur cession ou leur apport, la concession de toutes licences d'exploitation ;
- L'obtention de toutes concessions, leur exploitation, leur affermage et leur rétrocession ;
- La participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, françaises ou étrangères, d'apports de souscription, ou achats de titres ou droits.

21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.

► Conseil d'administration

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre pourra être dépassé dans les cas et suivant les conditions fixées par les dispositions légales.

Sauf lorsque la loi le dispense de cette obligation, chaque administrateur est tenu d'être propriétaire d'un nombre d'actions ordinaires fixé à 1.

La durée des fonctions des administrateurs est de 6 années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 75 ans ne peut dépasser le tiers des membres du conseil d'administration. Lorsque l'âge limite est atteint, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Le conseil d'administration est convoqué par le président à son initiative et, s'il n'assume pas la direction générale, sur demande du directeur général ou encore, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des administrateurs. Si la demande est restée sans suite, ses auteurs peuvent procéder eux-mêmes à la convocation en indiquant l'ordre du jour de la séance. Hors ces cas où l'ordre du jour est fixé par le ou les demandeurs, celui-ci est arrêté par le

président. Les réunions doivent se tenir au siège social. Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation, mais du consentement de la moitié au moins des administrateurs en exercice.

Le conseil délibère et prend ses décisions dans les conditions prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres son président. Il détermine sa rémunération. La limite d'âge des fonctions de président est fixée à 70 ans.

Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

► *Directeurs Généraux Délégués*

La direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de directeur général.

Le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le président exerce les fonctions de directeur général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la direction générale n'est pas assumée par le président du conseil d'administration, le conseil d'administration nomme un directeur général auquel s'applique la limite d'âge fixée pour les fonctions de président.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration.

Sur la proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs directeurs généraux délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de président s'applique aussi aux directeurs généraux délégués.

Les directeurs généraux délégués disposent à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, les pouvoirs du directeur général et des directeurs généraux délégués peuvent être limités par le conseil d'administration sans que cette limitation soit opposable aux tiers.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société

21.2.3.1 Droits de vote

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

21.2.3.2 Droits aux dividendes et profits

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente et donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, dans les conditions légales fixées par la loi et les statuts.

21.2.3.3 Délai de prescription de dividendes

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement seront prescrits au profit de l'État (Article L 1126-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques).

21.2.3.4 Droit au boni de liquidation

Chaque action a droit dans le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

21.2.3.5 Droit préférentiel de souscription

Les actions de la Société comportent toutes un droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital.

21.2.3.6 Limitation des droits de vote

Aucune clause statutaire ne restreint le droit de vote attaché aux actions.

21.2.3.7 Forme des actions et titres au porteur identifiable

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Lorsque les actions sont nominatives, elles donnent lieu à une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces comptes individuels peuvent être des comptes « nominatifs purs » ou des comptes « nominatifs administrés » au choix de l'actionnaire.

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, les renseignements prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

21.2.3.8 Rachat par la Société de ses propres actions.

Il est proposé à l'assemblée générale du 29 juin 2010 d'autoriser le conseil d'administration à intervenir sur ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Nombre maximum d'actions pouvant être rachetées : 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de la présente assemblée, soit 243.501 actions.

- prix unitaire maximum d'achat : 15 € sous réserve d'ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société. Ainsi, le montant maximum que la Société est susceptible de payer, dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 15 €, s'élèverait à 3.652.515 €.
- Objectifs : Permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI en date du 23 septembre 2008 reconnue par la décision en date du 1^{er} octobre 2008 de l'Autorité des Marchés Financiers, ou (ii) aux fins d'annulation dans l'hypothèse où la loi le permet,
- Durée de l'autorisation : 18 mois à compter l'assemblée.

21.2.4 Modalités de modification des droits des actionnaires

Les modifications des droits des actionnaires sont faites conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire sur simple justification de son identité et sous réserve de ce qui suit.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit, le cas échéant, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire teneur de compte.

Tout actionnaire peut également participer aux assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de convocation de l'assemblée.

21.2.6 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.7 Franchissements de seuils statutaires

Néant.

21.2.8 Stipulations particulières régissant les modifications du capital

Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société régissant les modifications de son capital.

21.2.9 Rappel des principales obligations liées à la cotation sur NYSE Alternext

Au titre des Règles d'Alternext, GAUSSIN s'engage à :

- Diffuser sur son site internet et sur le site d'Alternext, les informations suivantes :
 - dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice un rapport annuel comprenant ses états financiers, consolidés le cas échéant, dûment certifiés ainsi qu'un rapport de gestion,
 - dans les quatre mois après la fin du 2^{ème} trimestre, un rapport semestriel,
 - la convocation aux assemblées générales et tout document transmis aux actionnaires et cela dans le même délai que pour ces derniers,
 - toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de ses titres conformément aux dispositions de l'article 4.3 des Règles d'Alternext sans préjudice des obligations du Règlement Général de l'AMF et de tout autre texte de niveau supérieur concernant l'offre au public de titres financiers,
 - tout franchissement à la hausse ou à la baisse par toute personne agissant seule ou de concert de seuils de participation représentant 50 % ou 95 % du capital ou des droits de vote. Cette publication est faite dans un délai de 5 jours de bourse suivant celui où il en a connaissance,
 - les déclarations des dirigeants regardant leurs cessions de titres.
- Sans frais pour les porteurs, le service des titres, le paiement des dividendes ou toute distribution auquel il procédera.

Par ailleurs, Gaussin s'engage à respecter ses obligations conformément au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et notamment :

- L'information permanente (articles 221-1 à 221-6 du Règlement Général),
- Les déclarations des dirigeants ainsi que des personnes qui leur sont étroitement liées concernant leurs opérations sur les titres de la Société (articles 223- 22 A à 223-26).

22 CONTRATS IMPORTANTS

Un contrat majeur a été signé en décembre 2009 concernant la licence de fabrication de l'ATT concédée au groupe EPD. Les principaux termes de ce contrat sont décrits au paragraphe 6.3.2.3.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Une partie des locaux utilisés par le Groupe étant loués auprès de sociétés dont Christophe GAUSSIN, principal actionnaire et PDG de GAUSSIN SA, est également actionnaire, il a été demandé à un agent immobilier de se prononcer sur la cohérence des loyers supportés par le Groupe au regard du marché local.

Ces conclusions sont reproduites ci-dessous :

GROUPE GAUSSIN

11, rue du 47^{ème} Régiment
 d'Artillerie
 70400 HERICOURT

Belfort

3 Place de la République
 90000 BELFORT
 Tél. 03 84 28 46 66
 Fax 03 84 55 09 15
 info@prevot-immobilier.com

Delle

2 Rue Antonio Sivaldi
 90100 DELLE
 Tél. 03 84 90 80 80
 Fax 03 84 56 01 12
 delle@prevot-immobilier.com

Girromagny

9 Rue André Maginot
 90200 GIROMAGNY
 Tél. 03 84 67 56 26
 Fax 03 84 29 31 58
 girromagny@prevot-immobilier.com

Montbéliard

56 Rue Clémenceau
 25200 MONTBÉLIARD
 Tél. 03 81 81 01 18
 Fax 03 81 94 90 50
 montbeliard@prevot-immobilier.com

Héricourt

25 Rue du Général de Gaulle
 70400 HERICOURT
 Tél. 03 84 56 84 80
 Fax 03 84 56 85 84
 hericourt@prevot-immobilier.com

A l'attention de Monsieur Christophe GAUSSIN

Monsieur,

Les locaux industriels loués par les sociétés du groupe GAUSSIN, à savoir GAUSSIN SA et EVENT, sont divisés en lots définis sous les appellations :

1. HALL 5	surface industrielle :	2.130 m ²	surface bureaux :	0 m ²
2. HALL 6	surface industrielle :	2.130 m ²	surface bureaux :	0 m ²
3. HALL 7	surface industrielle :	1.500 m ²	surface bureaux :	100 m ²
4. HALL 8	surface industrielle :	1.700 m ²	surface bureaux :	100 m ²
5. HALL 9bis	surface industrielle :	1.100 m ²	surface bureaux :	100 m ²

Tous ces locaux sont en outre complétés de surfaces de manutention extérieure pour les manœuvres de semi-remorques ainsi que d'emplacements de parkings.

Les surfaces industrielles des HALL 7, 8 et 9 bis sont toutes rénovées et répondent aux exigences qualitatives en vigueur en matière de clarté, installations électriques, régulation des températures, réglementation des matériaux et sécurité.

Tous les halls sont de plus équipés de :

- ponts roulants jusqu'à 25 Tonnes de capacité
- sols spécifiques avec poinçonnement de 60 kg/au cm2.

Les bailleurs et locataires sont les suivants :

1. HALL 5	bailleur :	FONCIERE IMMALOC	locataire :	GAUSSIN SA
2. HALL 6	bailleur :	FONCIERE IMMALOC	locataire :	GAUSSIN SA
3. HALL 7	bailleur :	SCI DU HALL 7	locataire :	GAUSSIN SA
4. HALL 8	bailleur :	SCI DU HALL 8	locataire :	EVENT
5. HALL 9bis	bailleur :	SCI DU HALL 9bis	locataire :	GAUSSIN SA

E S T I M A T I O N O F F E R T E D E V O S B I E N S A V E N D R E

 Marcelin PREVOT Immobilier - Agences de Belfort et Girromagny - Tél. 03 84 28 46 66 - Fax 2004 - Carte professionnelle n° 10015 délivrée par la Préfecture de Belfort
 (Lettre de la Carte de Commerce à l'Appui de l'acte notarié) - 10015/2004

 SARL PREVOT - Agence de Delle - Tél. 03 84 90 80 80 - Fax 2004 - Carte professionnelle n° 10015 délivrée par la Préfecture de Belfort
 (Lettre de la Carte Professionnelle à l'Appui de l'acte notarié) - 10015/2004

SARL AMM - Agences de Montbéliard et Héricourt - Tél. 03 84 67 56 26 - Fax 2004 - Carte professionnelle n° 10015 délivrée par la Préfecture de Belfort
 (Lettre de la Carte Professionnelle à l'Appui de l'acte notarié) - 10015/2004

Les valeurs locatives annuelles rapportées au mètre carré sont les suivantes :

1.	HALL 5	valeur locative annuelle	20.80 €/m ²
2.	HALL 6	valeur locative annuelle	20.80 €/m ²
3.	HALL 7	valeur locative annuelle	101.90 €/m ²
4.	HALL 8	valeur locative annuelle	124,20 €/m ²
5.	HALL 9bis	valeur locative annuelle	139,20 €/m ²

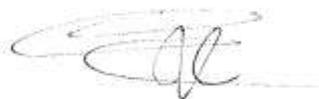
Les valeurs locatives annuelles détaillées ci-dessus sont conformes au prix du marché, et les niveaux qualitatifs des locaux industriels rénovés correspondent à la demande des entreprises locataires.

Fait à Montbéliard,

Le 06 Mai 2010

Stéphane COTTEAU

MARCELIN PREVOT IMMOBILIER
SARL - IMMO
56, rue Georges Clemenceau - 25000 MONTBÉLIARD
Régis par la loi du 2 Janvier 1970 et décret 72175 du 21 Juillet 1972
Garantie bancaire 50 000 € s. 04241038
Assurance responsabilité civile 5 millions
Carte professionnelle n° 10 06 017
Délivrée par la préfecture de la Haute-Saône
SIRET 487 662 264 - Code APE 703A
Tél. 03 81 91 01 10 - Fax 03 81 94 90 50



24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- l'acte constitutif et les statuts de la Société,
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques,
- les informations financières historiques de la Société pour chacun des exercices précédant la publication du document de présentation.

La Société communique ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations. Toutes les communications sont présentées sur son site www.gaussin.com et à compter du transfert sur NYSE-Alternext sur le site www.euronext.com.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Se référer à l'annexe des comptes de l'exercice 2009 figurant au chapitre 20 du présent document ainsi qu'aux informations du chapitre 7.